Le Quotidien

JEUDI
29 MARS
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 45e ANNÉE, N° 122 | DÉPÔT 1,18 $ + TAXES

lequotidien.com

6 28867 00001 0

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LES SAGS ÉGALISENT LA SÉRIE

PAGES 30 ET 31

FORCÉES À TRAVAILLER

Le CIUSSS oblige les étudiantes du programme DEC-BAC à faire des heures au détriment de leurs cours PAGE 6

BLACKBURN

Une famille irakienne à Chicoutimi

PAGES 2 ET 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, ROGER BLACKBURN

La paix et le bonheur

Quand la famille de réfugiés irakiens a quitté l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau afin se taper cinq heures d'autobus pour retrouver leur maison d'accueil, le père savait où était Chicoutimi. L'ambassadeur du Canada au Liban lui avait déjà montré à quelques reprises sur la carte à quelle distance de Montréal et Québec se situait la région du Saguenay, en lui demandant s'il était bien sûr de son choix.

L'autobus a quitté l'aéroport montréalais à 1 h du matin. Le père Ammar Shamoon (38 ans), son épouse Nawal Habash (38 ans), leurs filles Anwar Alqas Hanna (18 ans), Farah Alqas Hanna (16 ans), Rimi Alqas Hanna (13 ans), Malak Alqas Hanna (4 ans), le garçon, Polus (10 ans) et la grand-maman Salma Alqas Hanna (61 ans) étaient tous souriants et heureux d'être au Canada, malgré les 40 heures de déplacement depuis leur départ.

UNE FAMILLE TISSÉE SERRÉE

J'ai vu à l'aéroport une famille tissée serrée. Chacun prend soin de l'autre, soucieux de montrer sa reconnaissance à l'étranger qui les accueille, des gens souriants qui semblaient heureux de se retrouver dans un pays de paix. « Que Dieu vous bénisse pour votre présence », a dit la grand-mère, une chrétienne orthodoxe, en recevant un bouquet de fleurs en guise de bienvenue.

J'ai vu un père attentionné qui jetait toujours un oeil protecteur sur ses proches tout en rencontrant le comité d'accueil, le premier à aider le chauffeur d'autobus à entrer les valises dans la soute à bagages. J'ai vu des enfants polis, vous cédant le passage devant une porte, je dirais disponibles et prêts à vivre en paix et à être heureux.

Quand l'autobus a fait son entrée sur la 175 dans la Réserve faunique des Laurentides, il neigeait des peaux de lièvre. Alors que tout le monde dormait, j'ai vu le père, une lampe de poche entre les dents, dans la noirceur de la route, faire le tour de tous les membres de sa famille pour ajuster les couvertures, entrer les jambes qui dépassaient dans l'allée et redresser les têtes trop penchées pour s'assurer que son monde était confortable. Le père irakien a passé une partie du voyage sur la 175 debout devant son siège à regarder la route, impressionné par la chaussée enneigée qui se dressait devant l'autobus.

Les voyageurs sont arrivés au centre d'élevage d'alpagas à 6 h du matin. La maison ancestrale attendait la famille de réfugiés. Les lits étaient montés, des produits de base se trouvaient au frigo et dans le garde-manger. Les valises encombraient l'espace, il était temps de les laisser se reposer.

UNE INTÉGRATION À SE FAIRE

« C'est un dossier très diversifié pour les responsables de l'immigration », a fait part Monique Bergeron dans l'autobus. « On doit considérer si la jeune de quatre ans ira à la garderie ou en maternelle. Est-ce qu'on inscrit le jeune Polus tout de suite à l'école ou si on prend le temps de lui apprendre à parler français ? Est-ce qu'on envoie les jeunes filles directement au cégep, ou si on les inscrit à des cours du soir pour parfaire l'apprentissage du français ? Il y a de nombreuses décisions d'intégration à prendre dans les prochains mois, tant pour les enfants que pour les parents », fait valoir la complice de la première heure dans ce dossier.

Quand je me suis présenté dans la nouvelle maison des Irakiens de Chicoutimi, le mercredi midi, j'ai vu le jeune Polus lancer un jouet en s'amusant avec le chien, j'ai revu Réjean Bergeron et Ammar Shamoon, qui n'avaient pas fermé l'oeil depuis leur arrivée, en train de fouiner dans les remises et les cabanons en faisant le tour de la propriété.

La petite fille des parrains chicoutimiens, Nelly, jouait avec la jeune Malak. La maison était déjà vivante. Ils m'ont invité à prendre le café avec eux au salon pendant que le père de famille me montrait les photos illustrant les dégâts des bombes de l'État islamique en Irak et les photos de son fils blessé par l'explosion de bombes.

Pour les parrains, il suffit d'espérer que cette famille restera au Saguenay pendant plusieurs années, pour ainsi démontrer que l'immigration, ça se passe aussi en région. ROGER BLACKBURN

Denis Tremblay et Réjean Bergeron étaient heureux de rencontrer Ammar Shamoon (au centre) après deux années de démarches avec Immigration Canada.

Une famille irakienne à Chicoutimi

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com

Une famille de réfugiés irakiens a immigré à Chicoutimi dans la nuit de mardi à mercredi. Les huit membres de la famille, les deux parents, leurs cinq enfants et la grand-mère sont partis de Beyrouth, au Liban, où ils vivaient en exil depuis quatre ans, vers Istanbul, en Turquie, pour finalement atterrir à Montréal mardi soir.

J'accompagnais Réjean Bergeron et Monique Simard de Chicoutimi, le couple qui a entrepris le parrainage privé des réfugiés avec Denis Tremblay de la paroisse Sainte-Anne. Le comité d'accueil avait loué un autobus Intercar pour se rendre à Montréal et ramener la famille irakienne à Chicoutimi, dans une maison entièrement meublée qui les attendait et où ils pourront vivre pour au moins un an.

FATIGUE ET ÉMOTION

Le vol avait deux heures de retard et les réfugiés ont mis quatre heures à remplir les formulaires d'Immigration Canada. Malgré les six heures d'attente à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, la rencontre entre le comité de parrainage et les réfugiés s'est faite avec des sourires, des étreintes et beaucoup d'émotion dans le corridor d'arrivée des passagers, même si l'épuisement pouvait se lire sur les visages.

Il faut dire que les parrains de cette famille de réfugiés sont habitués d'attendre. Ça fait deux ans qu'ils font du démarchage pour accueillir les victimes de l'État islamique (Daesh) qui a détruit leur demeure et leur village.

« En 2014, je constatais les horreurs commises par l'État islamique en Irak et ça me touchait. Je venais de perdre mon fils, il y a quelques mois, et je me questionnais sur le sens de la vie et je me demandais qu'est-ce que je pouvais faire pour aider et me rendre utile dans ce genre de situation internationale où l'on se sent impuissant », me raconte Réjean Bergeron lors de notre longue discussion à bord de l'autobus en direction de Montréal mardi après-midi.

« J'ai fait quelques démarches auprès de la communauté syrienne de Montréal, mais pour eux le Saguenay c'est loin et ils veulent rapatrier les membres de leur famille auprès d'eux et ils étaient peu enthousiastes à ma démarche », se souvient-il.

En 2016, Réjean Bergeron, qui fait l'élevage d'alpagas à Chicoutimi-Nord, entend ensuite parler d'une famille syrienne qui s'installera à Jonquière. « J'ai pris contact avec Daniel Jean, responsable du dossier à la paroisse Saint-Dominique, et nous avons entrepris nos démarches d'un parrainage privé par la suite. Nous avons été mis en contact avec Mario Brisson, un père jésuite de Montréal originaire d'Arvida qui s'est occupé de trouver

Premier contact entre Monique Bergeron et Anwar à l'aéroport de Montréal.

La grand-maman, Salma Alquas Hanna, a reçu des fleurs à son arrivée au Canada.

PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROGER BLACKBURN

une famille intéressée à immigrer à Chicoutimi », explique celui qui a passé les deux dernières années à multiplier les démarches de parrainage avec sa conjointe, qui a aussi consacré beaucoup d'énergie à ce dossier.

CHOISIR CHICOUTIMI

Mario Brisson était aussi à l'aéroport pour accueillir les familles irakiennes qui arrivaient à Montréal mardi soir. Une dame d'Immigration Canada est venue rencontrer les familles d'accueil pour les remercier de leur patience, car ils ont dû traiter les dossiers de 17 familles de réfugiés irakiens qui étaient à bord du vol en provenance d'Istanbul, « Ça fait partie de la mission des Jésuites d'aider les réfugiés. Nous avons accueilli plusieurs centaines de familles ces derniers mois », a informé celui qui a des contacts avec des jésuites partout dans le monde pour trouver des familles d'immigrants.

« Au début de notre démarche, nous devions héberger une famille de quatre personnes. Notre comité devait garantir un montant de 22 000 $ pour subvenir aux besoins des réfugiés pendant un an. Je venais de prendre ma retraite, mais j'avais encore beaucoup de contacts sur les chantiers de construction. J'ai rencontré 125 entreprises et j'ai réussi à amasser l'argent nécessaire pour le parrainage. En cours de route, nous avons appris que finalement ce serait une famille de huit qu'on devrait accueillir », raconte Réjean Bergeron.

« Quatre ou huit, ça ne posait pas problème, nous sommes propriétaire d'une maison centenaire sur nos terres qui est inoccupée depuis deux ans et elle peut accueillir facilement une famille de huit », fait valoir celui qui offre généreusement le logis pendant un an, une maison que sa conjointe Monique Simard a eue en héritage de sa famille, il y a quelques années. « Ils seront nos voisins immédiats et ce sera plus facile pour nous de veiller à ce qu'ils ne manquent de rien », met en relief Réjean Bergeron en concluant avec une phrase que lui dit sa conjointe le soir : « dans la vie, on dort mieux quand on sait qu'on a donné. »

Rencontre entre les parrains chicoutimiens et les réfugiés irakiens à l'aéroport de Montréal, une première rencontre après deux années de démarches administratives.

En arrivant dans leur maison offerte gentiment par Monique et Réjean Bergeron, le père Ammar Shamoon, de religion chrétienne orthodoxe, a suspendu des images saintes qui reposaient dans le grenier de la maison ancestrale de Chicoutimi-Nord.

Ammar Shamoon, Réjean Bergeron et le jeune Polus font le tour du proprio.

UNE INTERDICTION PROLONGÉE POUR YANNICK DALLAIRE

Trois ans de plus sans conduire

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Jonquiérois Yannick Dallaire devra se trouver quelqu'un pour le voyager pour les sept prochaines années, lui qui vient de se faire imposer une interdiction de conduire supplémentaire de trois ans, qui s'ajoute à celle qu'il avait déjà de quatre années et imposée en octobre… 2017.

Lundi, Dallaire reçoit des amis à la maison de la rue Saint-Clément, à Jonquière.

À un moment donné, il prend la décision de déplacer un véhicule de l'entrée afin de faire de la place à la visite.

Il prend le volant et s'exécute. Il fait marche arrière et se retrouve en bordure de la rue.

Malheur, au même moment, les policiers de la Sécurité publique de Saguenay (SPS) arrivent sur les lieux pour répondre à un appel d'une citoyenne à la suite d'une plainte de bruit.

Les agents effectuent des vérifications auprès du conducteur et s'aperçoivent que Yannick Dallaire n'a pas le droit de conduire.

Il est arrêté et amené au quartier général de la SPS.

Il y a passé la nuit avant d'être amené au Palais de justice de Chicoutimi.

Yannick Dallaire devait subir son enquête de remise en liberté mercredi, mais il a plutôt choisi de régler cet autre dossier criminel.

L'individu a plaidé coupable à une conduite pendant interdiction. Le juge Hudon, de la Cour du Québec, a accepté la suggestion commune de Me Nicole Ouellet (Couronne) et de Me Julien Boulianne (défense).

L'accusé a ainsi écopé d'une sentence de 90 jours de prison, à purger de façon discontinue et d'une interdiction de conduire de trois ans. Celle-ci s'ajoute à l'interdiction qu'il avait reçue en octobre dernier pour une période de quatre années.

« Mon client va se souvenir longtemps de celle-là. Tout ça pour quelques pieds de conduite. »

— Me Julien Boulianne

Dallaire, un homme qui a célébré son 37e anniversaire de naissance récemment, ne pourra reconduire un véhicule automobile avant sept ans, soit en mars 2025.

« Mon client va se souvenir longtemps de celle-là. Tout ça pour quelques pieds de conduite », a lancé Me Boulianne, en regardant vers le magistrat.

Le juge Hudon a mentionné qu'il espérait que l'accusé allait y repenser à deux fois avant de reconduire pendant interdiction.

Surtout qu'il va en avoir pour sept ans avant de reprendre le volant.

OUI MAIS…

Certains diront qu'il a été malchanceux et d'autres estimeront qu'il n'a pas su saisir la chance qui lui avait été offerte auparavant.

En fait, il avait eu deux chances de comprendre l'importance de ne pas conduire pendant une interdiction et ne pas conduire avec les facultés affaiblies.

Certaines personnes pourraient être tentées de dénoncer le zèle des policiers, estimant que l'homme ne s'était tout de même pas promené sur la rue et qu'il ne pouvait frapper qui que ce soit.

D'autres estimeront que cette façon de faire pouvait laisser croire qu'il pouvait prendre son véhicule à n'importe quel moment.

Il faut savoir que l'article 259 (1) du Code criminel canadien est très clair sur les interdictions de conduire un véhicule à moteur et pas seulement une voiture.

Cet article précise qu'une personne soumise à une interdiction de conduire ne peut avoir la garde ou le contrôle du véhicule ni le conduire, que ce soit un véhicule automobile, un bateau, un aéronef ou du matériel ferroviaire.

Ce faisant, l'accusé s'expose à des peines sévères d'interdiction de conduire et même d'emprisonnement. Ces sentences vont en augmentant s'il y a une ou plusieurs récidives.

ANTÉCÉDENTS

Il est clair que la peine imposée mercredi à Dallaire démontre que l'individu n'en est donc pas à son premier passage devant les tribunaux.

L'automne dernier, il avait été condamné à six mois de détention pour deux conduites pendant interdiction et une conduite avec les facultés affaiblies.

C'est à ce moment que l'interdiction de conduire de quatre années avait été imposée.

Ces peines et ces accusations signifient que Dallaire avait été condamné précédemment pour conduite avec les facultés affaiblies, qui ont mené à des sanctions sévères en octobre 2017.

Au total, Dallaire présentait des antécédents de possession de stupéfiants, de deux conduites avec les facultés affaiblies et de deux conduites pendant interdiction.

Sur ce point, il faut en ajoute une troisième.

TÉMÉRAIRE ?

À l'analyse de cette affaire, certains seraient portés à croire que l'homme n'a vraiment pas été chanceux. Il voulait seulement déplacer un véhicule et il a fallu que les policiers passent par là au même moment.

D'autres y iront plutôt de la remarque voulant que l'individu ait fait preuve de témérité et qu'il n'avait pas compris le message à l'occasion de ses autres passages au tribunal.

Ils ajouteront qu'il n'avait qu'à demander à quelqu'un d'autre de déplacer la voiture et que tout cela ne serait pas produit.

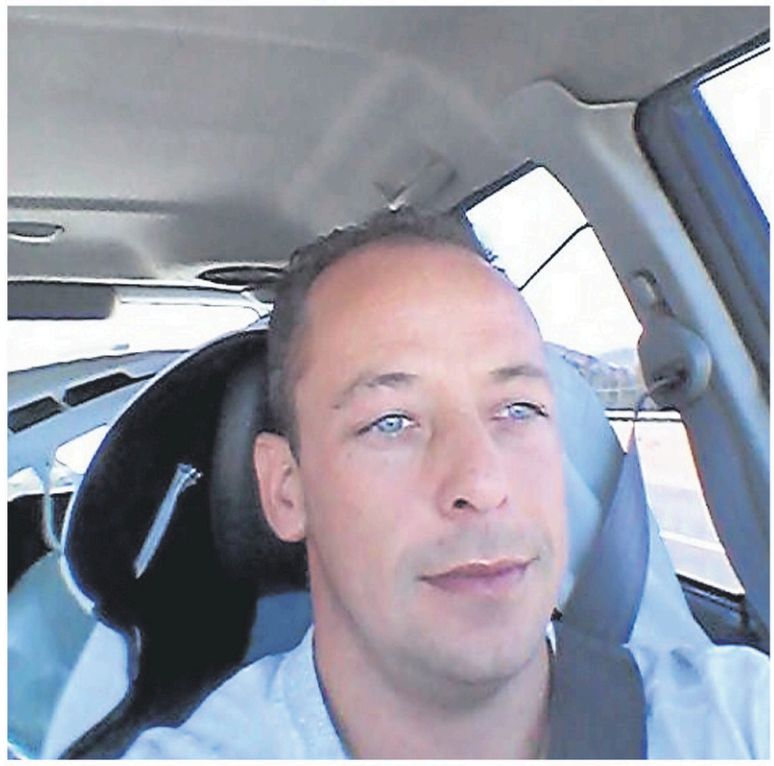

Yannick Dallaire ne pourra se retrouver à cette position habituelle du conducteur pour les sept prochaines années. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	19
détente	18
décès	24
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	25

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Merci de recycler ce journal.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FOMENTER, *verbe*

Définition – Préparer ou exciter (quelque chose de mauvais). *Fomenter un complot, une révolte.*

Synonymes – combiner, machiner, manigancer, ourdir, tramer ; [Familier] fricoter, goupiller, magouiller, mijoter, traficoter, trafiquer ; (à plusieurs) comploter, conspirer…

Cooccurrences – fomenter un coup d'État, fomenter un complot, fomenter une révolution, fomenter la discorde, fomenter la sédition, fomenter la subversion, fomenter une contre-révolution…

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5269242

DEUX INDIVIDUS ACCUSÉS

Un homme agressé à la machette

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Alexandre Desrosiers et Alexandre Fillion font face à des accusations importantes en lien avec une affaire d'agression à la machette.

Les deux individus de 24 et 18 ans ont comparu, mercredi matin, devant le juge Jean Hudon, de la Cour du Québec, au Palais de justice de Chicoutimi.

Desrosiers, de Saint-David de Falardeau et Fillion, de Chicoutimi, représentés respectivement par Mes Olivier Théorêt et Marie-Ève St-Cyr de l'Aide juridique, ont été accusés de voies de fait causant des lésions, de voies de fait armées, de menaces de mort et d'entrave au travail des policiers.

Les faits reprochés aux deux individus se seraient déroulés autour de 00 h 45, dans la nuit de mardi à mercredi derrière le bar Le Vertige, à Chicoutimi. L'établissement se trouve sur la rue Morin, au centre-ville de Chicoutimi.

Les deux accusés auraient demandé à la présumée victime de sortir à l'extérieur. L'homme, qui connaissait ses deux supposés assaillants, aurait pris la fuite, mais a été rattrapé par ses poursuivants.

La victime a été projetée au sol avant de subir la colère des individus.

Ceux-ci auraient utilisé une machette pour menacer et frapper l'individu.

Un signalement a été fait aux policiers de la Sécurité publique de Saguenay et comme des patrouilleurs se trouvaient à proximité du débit de boisson, ils ont été en mesure d'intervenir rapidement.

Ils ont dû courir après les assaillants, mais sont parvenus à leur mettre la main au collet.

« Nous nous opposons à la remise ne liberté des deux accusés », a fait valoir Me Marianne Girard, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

L'enquête caution de Desrosiers a été reportée à jeudi.

Quant à Fillion, Me St-Cyr a pu déposer des garanties suffisantes au tribunal et à la Couronne pour que son client puisse recouvrer sa liberté en allant vivre chez sa mère Il semble que la présumée victime n'aurait pas été blessée.

Tout comme son comparse, Alexandre Fillion fait face à des accusations de voies de fait armées et causant des lésions. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Alexandre Desrosiers saura jeudi s'il peut recouvrer sa liberté. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

EN BREF

Un autre appui pour les employés d'ABI

Les appuis aux employés en lock-out de l'Aluminerie de Bécancour (ABI) se poursuivent. C'est maintenant au tour des travailleurs de Chantiers Chibougamau d'offrir une somme de 4000 $ à leurs confrères. « Nous sommes très fiers d'apporter notre appui aux lock-outés dans leur lutte pour de meilleures conditions de travail », a indiqué le président de la section locale 8644, Pierre Leblond, par voie de communiqué. Il ajoute que même s'il y a 600 kilomètres qui séparent « Chibougamau de Bécancour, cela ne freinera jamais [leur] solidarité ». Il s'est rendu sur place mercredi matin afin de remettre ce chèque au nom des membres de sa section. M. Leblond a ajouté que cet appui financier pourrait être bonifié à la prochaine assemblée générale annuelle. Chantiers Chibougamau compte 350 travailleurs syndiqués.

MEGHANN DIONNE

Pascal Cloutier se réjouit pour le réseau gazier

Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, se réjouit d'apprendre qu'une somme de 2,2 millions de dollars sera investie par Québec pour étudier la possibilité de prolonger le réseau gazier au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sa municipalité n'est actuellement pas raccordée à ce réseau et pourtant, de nombreuses entreprises ont fait part de leur besoin en gaz naturel selon lui. « L'étude permettra, j'en suis convaincu, de voir déboucher cet important projet pour le développement économique de notre ville et de l'ensemble de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean », a-t-il indiqué par écrit. Pascal Cloutier ajoute que ce raccordement encouragera les entreprises déjà présentes sur son territoire à investir dans des projets de développement tout en incitant les nouvelles industries à s'implanter à Dolbeau-Mistassini. Le maire soutient qu'il fait du « bouclage régional du réseau gazier, sa première priorité » notamment parce que le gaz naturel émet beaucoup moins d'émissions de gaz à effet de serre que les produits pétroliers et qu'il constitue la voie de l'avenir. **MEGHANN DIONNE**

5288916

Les étudiants universitaires insultés par le budget Leitão

Les étudiants des universités provinciales intensifieront leur mobilisation pour les stages rémunérés. Ils ont été insultés de ne rien voir à ce propos dans le budget du ministre Carlos Leitão. « Après avoir maintenu l'exclusion des stagiaires dans le cadre de la réforme de la Loi sur les normes du travail, le gouvernement Couillard a une fois de plus excédé les étudiants et stagiaires dans son budget. En effet, malgré les compressions budgétaires totalisant plus de 4 milliards $ depuis son élection, le ministre des Finances Carlos Leitão n'a pas cru bon dégager les sommes nécessaires pour améliorer le sort de l'ensemble des stagiaires, alors qu'il a pourtant distribué bien des bonbons préélectoraux », ont fait valoir, dans un communiqué commun, plusieurs associations étudiantes des universités du Québec. Le mouvement étudiant poursuit sa mobilisation, en promettant une année parsemée de manifestations et de perturbations. **PATRICIA RAINVILLE**

PHOTO 123RF

PROGRAMME DEC-BAC EN SCIENCES INFIRMIÈRES

L'hôpital avant les cours

Carolle Dionne, du module des sciences infirmières de l'UQAC, constate une augmentation du taux d'absentéisme des étudiantes au DEC-BAC en raison de la pénurie d'infirmières au CIUSSS. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La pénurie d'infirmières dans la région est tellement importante que le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean oblige les étudiantes du programme DEC-BAC à rentrer au travail au lieu d'assister à leurs cours ou de compléter les stages obligatoires.

Le CIUSSS dispose d'une clause de convention collective qui permet en cas de pénurie d'imposer à une infirmière une pleine disponibilité. C'est ce qui se produit en ce moment alors que plusieurs des 160 infirmières inscrites au programme « cheminement infirmière en exercice, volet intégré (DEC-BAC) », devront mettre une croix sur l'obtention de leur diplôme.

Dans cette affaire, le CIUSSS, l'UQAC et la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ) ont des contraintes différentes qui sont difficiles à concilier. L'impact de la décision du CIUSSS sur les étudiantes a déjà commencé à se faire sentir alors que l'absentéisme est en augmentation dans les cours.

« On a déjà un cas où une étudiante a fait un quart de travail de 16 h à minuit. Elle est demeurée en temps supplémentaire de minuit à 8 h 00 du matin. Elle s'est présentée pour sa journée de stage, mais son supérieur lui a demandé de retourner se reposer. Elle était à l'horaire pour le quart du soir après sa journée de stage », explique Carolle Dionne, directrice du module de premier cycle en soins infirmiers à l'UQAC.

DE TEMPORAIRE À PERMANENT

L'université avait accepté certaines mesures temporaires pour permettre au CIUSSS de passer à travers une première crise. Il se trouve que la situation perdure et que les mesures temporaires deviennent permanentes. Pour les étudiantes, les enjeux sont importants puisque l'obtention de leur diplôme universitaire ouvre la porte à des postes d'infirmière clinicienne. « Elles font un investissement en temps et en argent important et elles se retrouvent en fin de programme dans cette situation », déplore M^me^ Dionne qui admet que le problème n'est pas simple.

L'Université a également des préoccupations de sécurité pour les étudiantes. Carolle Dionne rappelle qu'une infirmière doit être en mesure de donner une prestation de travail sécuritaire pour les patients et que la situation actuelle pour les étudiantes n'est pas idéale. Certaines ont d'ailleurs fait le choix de se plier aux exigences de l'employeur.

LE SYNDICAT

La présidente du syndicat FIQ qui représente les infirmières, Julie Bouchard, est consciente du problème. Elle explique que le syndicat doit s'assurer d'avoir des mesures équitables dans les circonstances.

« Une infirmière qui fait son quart de travail peut être contrainte de demeurer en poste pour un autre quart de travail en temps supplémentaire obligatoire et elle n'a pas le choix de dire non. Peut-on traiter de façon différente une infirmière qui fait une journée de stage et ne pas lui demander de faire un quart de travail additionnel dans sa journée ? En même temps, nous avons besoin des infirmières cliniciennes. »

Julie Bouchard n'est pas surprise de cette situation. Le temps supplémentaire obligatoire est déjà intégré dans la gestion quotidienne du CIUSSS. Les hôpitaux de Chicoutimi et Alma sont problématiques selon les données du syndicat.

Le programme compromis par la décision du CIUSSS comprend trois stages en milieu de travail de 144 heures. Le travail régulier d'une infirmière technicienne ne peut pas être considéré comme un stage. Une infirmière bachelière occupe en général des fonctions différentes dans le réseau de la santé que l'on désigne sous le titre d'infirmière clinicienne. Le contenu du stage doit obligatoirement être modulé sur le véritable travail de l'infirmière bachelière désignée comme infirmière clinicienne.

L'UQAC AU COURANT

Le problème est d'une telle ampleur qu'il a été transmis à la haute direction de l'université. La vice-rectrice aux ressources, qui a oeuvré dans le secteur de la santé, Martine Rioux, est en discussion avec la Direction des soins infirmiers de l'hôpital. La rectrice Nicole Bouchard est consciente de la problématique et espère qu'une solution satisfaisante sera élaborée dans le respect des rôles de chacun.

Du recrutement au centre commercial

Preuve que la main-d'oeuvre se fait de plus en plus rare, une équipe de recrutement du CIUSSS sera présente, vendredi, au centre commercial Place du Royaume. « Envie d'un emploi dans le réseau de la santé ? Venez rencontrer l'équipe de recrutement vendredi 30 mars entre 10 h 30 et 19 h, devant le Walmart de Place du Royaume de Chicoutimi. Apportez votre curriculum vitae ! », peut-on lire, sur le compte Twitter du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean. **PATRICIA RAINVILLE**

CULTURES ÉMERGENTES

Mieux armer les producteurs

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

La camerise, les champignons, les plantes indigènes, l'élevage de perdrix. De plus en plus de personnes se lancent dans des cultures émergentes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais si les agriculteurs réussissent à cultiver des produits de qualité, leur mise en marché et leur valorisation manquent cruellement d'attention.

« Dans le domaine des cultures émergentes, les gros défis se trouvent dans la mise en marché et la valorisation. On parle de nouvelles cultures qui ne sont pas organisées dans une mise en marché collective, comme celles retrouvées traditionnellement dans la région. Dans ces nouvelles productions, tout est à faire, autant les pratiques de production que le développement stratégique », pointe Isabelle Tremblay-Rivard, directrice du créneau d'excellence AgroBoréal.

Pour trouver de nouvelles idées de mise en marché, une soixantaine de personnes ont assisté, mercredi à Saint-Nazaire, à la journée d'informations sur le potentiel de développement des cultures émergentes. Organisée par le créneau AgroBoréal, l'activité avait pour but de mieux outiller les producteurs et de les encourager à s'unir davantage.

« On se retrouve avec une panoplie de producteurs avec de petits volumes. Ils se disent que leur production sera facile à écouler étant donné qu'ils ont une petite production. Mais pas forcément. Et on veut éviter que les inventaires grimpent encore et les prix baissent. C'est ce qui arrive lorsqu'un produit n'est pas assez bien positionné sur le marché global », constate M^me^ Rivard.

« Pour éviter d'être à la merci d'un marché en fluctuations, les producteurs doivent se regrouper et travailler la stratégie de mise en marché collectivement », ajoute-t-elle.

Les conférenciers Michel Lambert, historien, et Alex Cruz et Cyril Gonzalez, cofondateurs de l'entreprise de consultation École Buisonnière, se sont adressés aux participants réunis à l'Orée des champs. Les producteurs étaient ensuite invités à travailler en équipe pour cibler des stratégies pertinentes.

Une soixantaine de producteurs ont participé à la journée d'information, organisée par le créneau AgroBoréal. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

TOURNOI DE BASEBALL PROVINCIAL ATOME-BANTAM

Ludovick Bourgeois chantera à Saint-Honoré

Le Tournoi de baseball provincial atome-bantam de Saint-Honoré frappe un grand coup. Ludovick Bourgeois, gagnant de l'édition 2017 de *La Voix*, présentera un spectacle accessible tout à fait gratuitement à l'ensemble de la population le vendredi 6 juillet.

Le spectacle, qui débutera à 21 h, se déroulera dans le stationnement du centre récréatif de Saint-Honoré.

En plus d'offrir ses chansons, Ludovick Bourgeois profitera de l'occasion pour rendre hommage à son père Patrick Bourgeois, le chanteur du groupe les BB décédé récemment.

Les organisateurs du tournoi, qui en est à sa troisième édition, sont particulièrement heureux de la venue de Ludovick Bourgeois.

« On espère recevoir beaucoup de gens. C'est certain que Ludovick devrait attirer beaucoup de personnes, d'autant plus que le spectacle est gratuit », affirme Line Dubeau, présidente du baseball mineur de Saint-Honoré.

Chaque année, le tournoi propose un spectacle. Selon Line Dubeau, l'an dernier, la prestation de Pierre Beauregard et ses invités Marie-Chantal Toupin, David Jalbert, Hugo Lapointe et Suzie Villeneuve avait attiré quelque 3000 personnes.

Le tournoi recevra 24 équipes de jeunes joueurs âgées de 9 à 16 ans de partout au Québec, du 4 au 8 juillet. Les jeunes sont accompagnés d'entraîneurs, mais aussi de parents.

« L'an passé, environ 10 000 personnes sont passées pendant le tournoi. Les places pour les équipes se remplissent vite. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est le seul tournoi atome-bantam provincial », conclut-elle. **ANNE-MARIE GRAVEL**

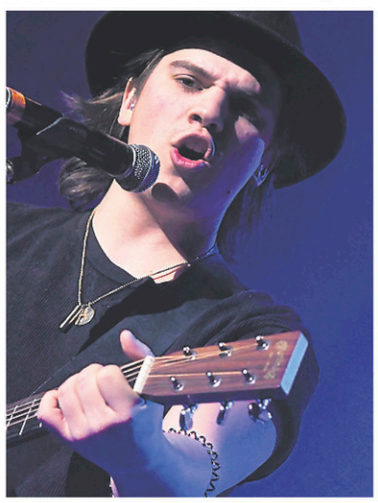

Ludovick Bourgeois offrira un spectacle gratuit à Saint-Honoré, le 6 juillet. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

5260730

5280586

TRANSPORT AÉRIEN EN RÉGION

Le maire d'Alma satisfait

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

Le maire d'Alma, Marc Asselin, est satisfait des sommes dédiées au transport aérien régional dans le plus récent budget du gouvernement du Québec. Il espère maintenant qu'Ottawa mettra à son tour la main à la pâte pour améliorer le sort des aéroports régionaux.

M. Asselin, qui siège au Comité sur le transport aérien de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), croit que les efforts des municipalités au cours des dernières années ont porté leurs fruits.

«Par les mesures annoncées [mardi], le gouvernement passe de la parole aux actes et respecte les engagements qu'il a pris en février dernier lors du Sommet sur le transport aérien régional», souligne M. Asselin par voie de communiqué.

Avec les 173,2 millions de dollars prévus sur cinq ans, les aéroports régionaux pourront jouer pleinement leur rôle de moteurs économiques locaux et régionaux selon lui.

Le financement de Québec permettra notamment de rénover les infrastructures aéroportuaires et de bonifier le programme de réduction des tarifs aériens.

AU TOUR D'OTTAWA

Il fait valoir que le prix des billets pour les vols régionaux est en moyenne 55 % plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada selon une étude réalisée en 2017 pour le compte de l'UMQ.

Marc Asselin estime que les besoins en immobilisations aéroportuaires se chiffraient à près de 400 millions de dollars sur cinq ans dans l'ensemble du Québec. Il reste donc du travail à accomplir, particulièrement auprès du gouvernement fédéral, selon lui.

L'aéroport d'Alma est situé à cinq kilomètres du centre-ville et génère près de 60 emplois.

Le maire d'Alma, Marc Asselin, se réjouit des mesures annoncées par Québec sur le transport aérien régional. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

SÉCURITÉ PRÈS DES PASSAGES À NIVEAU

Le CN prioriserait Lac-Bouchette en 2018

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

La mairesse de Lac-Bouchette, Ghislaine Hudon, s'est entretenue avec un ingénieur et le directeur des affaires publiques du Canadien national (CN) lundi pour discuter de mesures de sécurité qui pourraient rapidement être mises en place près des passages à niveau sur son territoire.

Cette semaine ou la semaine prochaine au plus tard, une affiche d'arrêt obligatoire sera installée de façon temporaire à l'endroit où une famille est entrée en collision avec un train de VIA Rail le 19 mars sur la rue Delaunière.

«Quand il arrive des choses comme ça, c'est regrettable et il faut mettre des mesures en place pour ne pas que ça se reproduise», assure Mme Hudon.

La municipalité compte 15 passages à niveau sur son territoire : 12 sont privés et les autres, publics.

«Il y en a plusieurs qui ne sont pas accessibles l'hiver, mais celui où il y a eu un accident, il y a de la circulation. C'est le chemin que les gens empruntent pour aller chercher de l'eau potable», explique la mairesse de Lac-Bouchette.

Elle affirme que le CN lui a promis qu'il travaillait sur un programme visant à améliorer la sécurité à l'approche des voies ferrées et que «Lac-Bouchette serait une priorité en 2018».

«Ça nous a rassurés parce qu'on voulait prendre l'initiative, mais on est sur le terrain du CN et ce sont eux qui doivent s'occuper de l'installation des affiches», souligne Ghislaine Hudon.

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

D'après ce qu'ont appris la Sûreté du Québec et la mairesse de Lac-Bouchette en début de semaine, le père et la mère seraient maintenant dans un état stable.

Le couple et leur enfant de deux ans ont subi des blessures graves à la suite de la collision qui s'est produite il y a un peu plus d'une semaine. Les trois victimes avaient dû être extirpées de leur véhicule de type utilitaire sport avec des pinces de désincarcération. Le père et la mère reposaient dans un état critique et leur vie était en danger. Aucun passager du train de VIA Rail n'avait été blessé.

RÉACTION DU CN

Pour sa part, CN a indiqué par écrit qu'il collaborait avec la mairesse dans le dossier et que «cet incident tragique souligne l'importance de la collaboration sur la responsabilité partagée qu'est la sécurité ferroviaire».

Selon la mairesse de Lac-Bouchette, Ghislaine Hudon, sa municipalité «serait une priorité en 2018» pour le CN. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

5265556

PIERRE GIRARD, CPA
> ÉTATS FINANCIERS, IMPÔTS

NOUVEAU CLIENT!
Baissez vos honoraires professionnels en ces temps d'incertitude économique.

*Advenant que le mandat demande des services additionnels pour se réaliser, le coût doit être majoré à la hausse.

Faites affaires avec un professionnel d'expérience
Composez: **418 693-0588**
pierre-girard1@hotmail.com
74, rue Bossé, Chicoutimi

PIERRE GIRARD
CPA-CA

5287577

EN BREF

La période de dégel commence le 2 avril

Période de dégel rime avec restriction de charges des véhicules lourds. Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe la population qu'à compter du 2 avril, les charges autorisées seront réduites afin de limiter les conséquences du dégel sur les routes du Saguenay-Lac-Saint-Jean. À partir de cette date, les contrôleurs routiers intensifieront leurs activités de pesée des camions lourds. Pour ce qui est de la zone 3, qui inclut la Réserve faunique Ashuapmushuan et la région de Chibougamau-Chapais, la période de dégel commencera le 9 avril. La fin de la restriction de charges sera déterminée en fonction de l'évolution des conditions météorologiques. Des panneaux de signalisation où on pourra lire «Dégel» seront installés sur les chemins publics indiquant ainsi l'obligation de respecter les restrictions de charges en vigueur.

MEGHANN DIONNE

GILBERT ET FILS DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON

Une ferme à la fine pointe de la technologie

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Incendiée au printemps 2017, la ferme Gilbert et fils fait maintenant partie des entreprises agricoles les plus modernes du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Plusieurs millions ont été investis dans la dernière année pour augmenter la capacité de production de cette ferme familiale de Saint-Henri-de-Taillon.

Achat de quotas, robots de traite, acquisition de terres, construction de bâtiments, les propriétaires estiment les investissements à près de 5 millions $. Et ce n'est qu'un début, laisse tomber le copropriétaire, Pascal Gilbert.

« À la suite de l'incendie, dans lequel on a perdu 104 vaches et 24 veaux, on a décidé de reconstruire. Mais même avant l'incendie, on mijotait un projet de traite de robot et d'agrandissement. Mon frère et moi, on prend la relève, et on aime le modèle de ferme à plus grandes capacités. On va donc doubler notre nombre de vaches dans ce projet », exprime M. Gilbert.

La robotisation de la traite permet à ce dernier d'augmenter la production sans embaucher de personnel supplémentaire. Près de quatre personnes travaillent à temps plein sur cette ferme familiale.

Les investissements ont aussi permis d'améliorer l'environnement des vaches. Autrefois attachées, elles peuvent désormais circuler aisément dans le bâtiment moderne et lumineux. Les murs de cette installation s'ouvrent également en saison estivale.

« On a amélioré le confort des vaches. Mais notre confort aussi. Notre environnement est plus agréable. C'est lumineux est bien aéré. Et lorsqu'on ouvre les murs, on se sent plus en nature. Et les robots permettent d'avoir des horaires plus flexibles, ce qui est apprécié par nos employés », constate l'agriculteur de Saint-Henri-de-Taillon.

Ce dernier et son frère Gino prennent progressivement la relève de leurs parents, Diane Ouellet-Gilbert et Benoît Gilbert. Les deux agriculteurs sont aussi passionnés que leurs parents, connus pour leur implication dans le milieu agricole.

« Autrefois, il y avait beaucoup de fermes ici à Saint-Henri-de-Taillon. Maintenant, il y a encore des terres, mais plus beaucoup de fermes. Les producteurs sont vieillissants, la relève n'est pas toujours présente. Nous, on prend en main notre territoire. Nous voulons l'occuper et montrer que l'agriculture est encore forte au Saguenay-Lac-Saint-Jean », souligne Pascal Gilbert.

Diane Ouellet-Gilbert et Benoît Gilbert sont entourés de leurs fils Gino et Pascal, ainsi que de la conjointe de ce dernier. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

La ferme de Saint-Henri-de-Taillon a pris le virage technologique avec la traite robotisée. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Le nouvel environnement améliore le confort des vaches et des travailleurs. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Votre équipe de confiance

www.cbgdenturos.com

Kathleen Gouin et Carolyne Bouchard, denturologistes, sont heureuses de vous annoncer l'acquisition de la clinique de denturologie d'Alain Chayer située au 3917, St-Pierre à Jonquière.

Nous assurerons avec plaisir le suivi de toute la clientèle d'Alain Chayer et accueillerons avec plaisir toute nouvelle clientèle.

Soyez assurés d'avoir un service et une qualité hors pair.

- Prothèses complètes, partielles, sur implants
- Dentistes sur place
- Consultation gratuite!

Bouchard Gouin ENTUROLOGISTES

Jonquière 3917, St-Pierre 418 542-2563
Roberval 895, Lesage 418 275-3535
L'Anse-Saint-Jean 180, route 170 418 272-3368

5289553

FB
Collection printemps
À VOIR!

DERNIÈRE CHANCE LIQUIDATION
50-70%
sur un lot de manteaux

TAILLES *petites - régulières - fortes*
Mises de côté sans intérêt

Faucher & Bergeron Fourrures inc.
LE SPÉCIALISTE DU MANTEAU
CHICOUTIMI: 418-543-4600
faucherbergeron.com

NATASHA KANAPÉ FONTAINE

Briseuse de perceptions

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Accepter le rôle d'une détenue écorchée et hantée par son passé pour améliorer l'image des peuples autochtones, voilà une solution quelque peu inusitée empruntée par la poétesse et comédienne Natasha Kanapé Fontaine, mais particulièrement intelligente. L'Innue originaire de Pessamit, sur la Côte-Nord, voulait ainsi offrir deux visions complètement différentes au public, car, selon elle, la réconciliation entre les Premières Nations et les Québécois passera par un changement des perceptions.

Natasha Kanapé Fontaine, que le grand public a pu découvrir cette année dans la série *Unité 9*, était de passage au Cégep de Chicoutimi, mercredi, dans le cadre de la Semaine des Premiers peuples.

« J'ai hésité avant d'accepter le rôle dans *Unité 9*, car j'étais fatiguée de l'image des Premiers peuples véhiculée un peu partout. Vous voyez, cette image négative des Autochtones, je ne voulais pas encourager ça. Mais, en même temps, je me suis dit que ce serait un beau et grand défi, puisque j'aurais ensuite la chance de proposer une autre image de moi au public, en accordant des entrevues, par exemple. Ma mission est de me présenter sous mon meilleur jour, comme ç'a été le cas à *Tout le monde en parle*. Même la maquilleuse m'a dit qu'elle me ferait belle et j'ai pris soin de choisir mes plus beaux vêtements. Je me suis aussi énormément préparée pour livrer le meilleur discours possible. Je veux transmettre une image positive, à l'opposé de mon personnage. Offrir un vrai "clash" entre les deux, pour briser les perceptions », a expliqué Natasha Kanapé Fontaine.

Évidemment, l'écrivaine et comédienne est consciente que le pari était risqué. « Je me suis vraiment préparée pour ce rôle, autant physiquement que psychologiquement et même spirituellement. Je voulais être la meilleure et la plus efficace possible », admet-elle. Visiblement, son labeur a porté ses fruits puisque son interprétation de Eyota Standing Bear a été accueillie avec beaucoup d'éloges.

Présentée également comme une militante pour les droits autochtones, la jeune femme (elle est née en 1991) espère proposer des pistes de réflexion pour une éventuelle réconciliation entre les peuples.

« J'ai beaucoup réfléchi au cours des dernières années et je me suis reconnectée à notre identité profonde. Pour établir de bonnes relations entre les Québécois et les Premiers peuples, il va falloir commencer par discuter et par changer les perceptions, parce que nos deux visions d'un même concept ne sont pas les mêmes », souligne celle qui donne en exemple l'utilisation des ressources naturelles ou la spiritualité. « Même nos concepts politiques ne sont pas les mêmes. Il faut aussi commencer par se comprendre nous-mêmes (les Autochtones) et se comprendre entre nous et les Québécois. Ce sera un long travail, mais j'ai espoir. Je crois surtout que cette compréhension passera par la future génération. Et peut-être même par la future génération de femmes. La situation évolue tout de même rapidement au sein de la population », estime Natasha Kanapé Fontaine.

Et si elle devait donner un conseil aux jeunes Autochtones qui la regardent évoluer ? « Je leur dirais de ne jamais avoir peur de leurs racines et des paroles de leurs ancêtres. On s'est tellement fait dire que ça n'avait aucun sens et que ce n'était pas bien. Il ne faut surtout pas en avoir peur et les ignorer. Ces paroles, que j'ai écoutées, ont forgé ce que je suis aujourd'hui », souligne l'auteure.

EXCUSES

Et que répond-elle aux excuses des gouvernements et à l'absence de celles du pape François ?

« Je resterais prudente concernant le fait que le pape a refusé de s'excuser devant les peuples autochtones. J'ai déjà été catholique. Je ne le suis plus, mais j'ai beaucoup lu au sujet du pape, qui est un homme assez intéressant. Je crois qu'il sait que ses excuses, nous ne les accepterions pas de toute façon. Peut-être préfère-t-il trouver des solutions, à la place de s'excuser. Je l'espère », a affirmé Mme Kanapé Fontaine.

En ce qui a trait aux excuses des gouvernements, la jeune Innue estime qu'il serait temps de regarder en avant plutôt qu'en arrière.

Natasha Kanapé Fontaine, que le grand public a pu découvrir cette année dans *Unité 9*, était de passage au Cégep de Chicoutimi, dans le cadre de la Semaine des Premiers peuples. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le personnage de Eyota Standing Bear, avec ses tatouages, a fait une entrée remarquée à Lietteville. Les téléspectateurs en apprendront certainement davantage sur ce personnage marqué par son passé au fil des épisodes. Mais Natasha Kanapé Fontaine ne peut évidemment pas en dévoiler davantage. — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

EXCUSES DU VATICAN POUR LES PENSIONNATS

Justin Trudeau est déçu par le pape

Presse canadienne

OTTAWA - Le premier ministre Justin Trudeau s'est dit « très déçu » par la décision du pape François de ne pas offrir les excuses du Vatican pour le rôle toxique joué par des membres de l'Église catholique dans les pensionnats fédéraux pour Autochtones au Canada. « Je pense que c'est un élément important de la guérison, de la réconciliation que ça nous prenait dans le pays, a estimé le premier ministre, mercredi matin. Nous allons continuer de travailler avec les communautés autochtones pour avancer la cause de la réconciliation, et on espère que tous les Canadiens non autochtones seront aussi au rendez-vous. »

La ministre des Relations Couronne-Autochtones, Carolyn Bennett, a par ailleurs indiqué que le gouvernement maintiendrait la pression sur le Vatican pour obtenir ces excuses.

Le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Perry Bellegarde, a indiqué dans un communiqué qu'il avait écrit au pape François pour le presser de visiter le Canada et de rencontrer les Autochtones. Il demande aussi une audience avec le pape pour en discuter.

À l'issue de ses travaux, la Commission de vérité et réconciliation avait notamment recommandé que le Vatican présente ses excuses aux survivants et aux familles des victimes de sévices subis dans les pensionnats. Le premier ministre Trudeau avait même personnellement porté cette invitation au pape, l'an dernier, lors d'une visite officielle au Vatican. La commission s'inspirait des excuses offertes par le pape en 2010 aux Irlandais victimes d'agressions sexuelles perpétrées par des prêtres catholiques.

NOUVELLE ASSOCIATION À SAGUENAY

À la défense des contribuables

Un nouvel organisme populaire se donnant pour mission de défendre les intérêts des contribuables a été lancé mercredi avec la naissance de l'Association des contribuables de Saguenay.

L'organisme sans but lucratif formé il y a deux mois comprend un conseil d'administration formé de Mélanie Boucher, à la présidence, de Gilles Morin, un travailleur oeuvrant en réinsertion sociale auprès des ex-détenus, et de Carole Leclerc, une gestionnaire du réseau de la santé à la retraite.

Lors d'une conférence de presse tenue en présence de l'ex-député fédéral de Jonquière, Claude Patry, et de l'ancien chef de l'ERD, Paul Grimard, M^me^ Boucher a expliqué que l'association entend oeuvrer en dehors de la tribune politique partisane pour analyser les tenants et aboutissants des décisions qui sont prises par les gouvernements fédéral, provincial, municipal ainsi qu'au niveau scolaire. « Il faut dire non à la fatalité des décisions qui sont prises, qui peuvent nuire à notre porte-feuille et aux investissements publics improductifs. On dit oui à la force du nombre, à l'imputabilité des organismes financés à même les deniers publics. »

Interrogée sur le mode de fonctionnement de l'association, M^me^ Boucher a expliqué que les membres seront conviés à participer à des assemblées et tables de discussions sous forme de déjeuners-causeries visant à déterminer quels dossiers devraient faire l'objet d'une attention particulière en fonction de l'actualité.

Les membres entendent être présents lors de la tenue du conseil municipal de Saguenay, des assemblées du CIUSSS ou d'autres entités impliquant l'argent des contribuables. « On sera présents, mais on ne sera pas là pour harceler ou pour chialer pour chialer », prévient M^me^ Boucher.

L'association sera active uniquement sur le territoire de Saguenay et n'entend pas poursuivre d'objectifs politiques. Les contribuables intéressés pourront devenir membres de l'association en acquérant une carte d'adhésion à 5$. **DENIS VILLENEUVE**

Carole Leclerc, Mélanie Boucher, présidente, et Gilles Morin ont procédé au lancement officiel du nouveau regroupement de citoyens.— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

SEMAINES INTENSIVES
Choisissez entre 1 à 4 semaines :
- Du 1er au 6 juillet
- Du 8 au 13 juillet
- Du 15 au 20 juillet
- Du 22 au 27 juillet

COÛTS
- 1 025 $/semaine (formation, activités, sorties, hébergement et repas compris)

IMMERSION DE 5 SEMAINES
Choisissez parmi les 2 sessions :
- Du 21 mai au 22 juin
- Du 2 juillet au 3 août

COÛTS
- 2 700 $/session (pour résident du Québec) (formation, hébergement et repas compris)

819 822-9670
ubishops.ca/formationcontinue

UNIVERSITÉ BISHOP'S UNIVERSITY

5289603

CFMOTO
WINDZONE
vous invite au salon
Expo Nature 3 7 édition
CHICOUTIMI
5 AU 8 AVRIL 2018
PAVILLON SPORTIF DE L'UQAC

PLUS DE 170 EXPOSANTS
Pourvoiries, bateaux, VTT, motos, VR, tracteurs, quais, équipements de chasse et pêche, permis de bateaux.

PLUS DE 10 EXPOSANTS DE PLEIN AIR
Vélo, rafting, paintball, parachutisme, Jumpaï, centre de vacances en collaboration boutique Hors-Circuits.

- Faucon sur place et conférence
- Étang de pêche
  1000 premières truites gratuites pour les 12 ans et moins accompagnés d'un adulte.
- Samedi et dimanche de 10 h à 16 h
  Clowns, maquillage, sculpture de ballons, les 5 personnages de la Pat Patrouille.
- Jumpaï

Une collaboration de
ZONE Kubota
CARAVANE MARC
FAUCONNERIE du Royaume

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi 5 avril de 17 h à 21 h 30
Vendredi 6 avril de 12 h à 21 h 30
Samedi 7 avril 9 h 30 à 21 h
Dimanche 8 avril 10 h à 17 h
Fermeture de la billetterie une heure avant

ADMISSION
Adultes 10 $
Aînés (65 ans et plus) / Étudiants 8 $
Enfants (12 ans et moins) 5 $
Enfants moins de 6 ans GRATUIT
Renseignements: 418-545-5028

salonexponature.com • Visitez-nous sur Facebook

5279797

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Aluminium, bois, béton et fierté

MARC ST-HILAIRE
mst-hilaire@lequotidien.com

L'éventuelle construction d'un amphithéâtre du 21e siècle à Saguenay a engendré bien des discussions jusqu'ici, notamment sur la pertinence d'une telle infrastructure et sur l'emplacement de celle-ci. Or, un autre questionnement mérite d'être formulé avant que s'amorce la conception des devis : comment donner à ce futur aréna une âme distincte, reflet de notre patrimoine industriel ?

L'occasion est idéale pour faire de ce chantier potentiel un modèle de synergie entre l'aluminium, le bois et le béton, trois matières sur lesquelles repose notre fierté régionale.

Les entreprises Rio Tinto, Produits forestiers Résolu et Béton préfabriqué du Lac (BPDL) doivent toutes les trois être impliquées dans ce projet, s'il se matérialise. Chacune de ces entreprises fait rayonner notre expertise et notre savoir-faire au-delà des frontières. Chacune, dans son créneau respectif, est un pilier de l'économie saguenéenne et jeannoise, et la démonstration qu'il est possible de s'épanouir ici malgré les contraintes d'éloignement.

Mais surtout, toutes ces compagnies ont contribué, de près ou de loin, à des projets d'une envergure incomparable à celle d'un amphithéâtre d'à peine 4000 places.

La signature de BPDL est imprégnée sur le Centre Bell de Montréal, le Yankee Stadium de New York et bien d'autres édifices à vocation récréative, mais également sur des prouesses architecturales telles les tours de Gasson Hall, au Boston College. Son portfolio déborde de réalisations fascinantes partout sur le continent… sauf ici. Le temps n'est-il pas venu pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean de s'inscrire dans ce prestigieux album ?

Quant à Rio Tinto Aluminium, jadis Alcan, nulle autre entreprise n'est ancrée à ce point à l'histoire du Royaume. L'aluminium en fusion coule dans les veines de générations de travailleurs. Le métal primaire demeure notre principal moteur de développement économique, non seulement par l'entremise des emplois qu'il génère, mais également par le biais des centres de recherche et des PME qui s'y sont greffés au fil du temps. Par contre, ironiquement, c'est de l'aluminium produit par Alcoa qui a servi de recouvrement pour l'aréna de l'UQAC, érigé en 2009. À l'époque, la grande rivale de Rio Tinto n'avait pas manqué de souligner cette « intrusion » en terre saguenéenne. N'est-il pas temps que le nom de Rio Tinto soit, lui aussi, associé à un amphithéâtre de la région ?

Enfin, après des années de misère et une restructuration majeure de ses opérations, Produits forestiers Résolu a renoué avec les profits et a récupéré ses lettres de noblesse dans la région. Malgré les litiges commerciaux qui se répètent avec les États-Unis, PFR s'impose tel un citoyen corporatif de premier plan. L'injection de plus d'un demi-million de dollars dans la communauté depuis 2010, attribués pour souligner les performances de ses travailleurs en matière de santé et de sécurité, témoigne d'une volonté de la compagnie de s'impliquer dans son milieu. Il y a lieu de croire que si PFR a expédié des wagons remplis de bois d'œuvre en Floride et au Texas, pour aider les sinistrés des ouragans Harvey et Irma, elle ne se fera pas tirer l'oreille pour collaborer à la construction d'un amphithéâtre régional, là où elle puise sa matière première.

L'idée n'est pas de faire de ces trois compagnies des mécènes ; ça irait à contresens de toute logique économique. Par contre, si Saguenay et ces trois entreprises peuvent élaborer un partenariat profitable pour toutes les parties, ce n'est pas un aréna qui sera érigé, mais bien un symbole de notre identité.

Une ossature de bois, un épiderme d'aluminium et des entrailles de béton.

Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale* — À Pâques, Donald Trump va se déguiser en chaud lapin.

CARREFOUR DES LECTEURS

Est-ce la fin du chocolat ?

Certains prétendent que le cacao est la nourriture des dieux qui mène droit au paradis. Certains vont même jusqu'à dire que la dégustation du chocolat revêt un caractère céleste et tripatif. Au temps des Aztèques, le cacao se consommait pour ses vertus médicinales. Les temps changent, semble-t-il ! De nos jours, le chocolat est devenu un ingrédient très populaire et difficile de le dissocier des grandes fêtes sur notre calendrier, incluant Pâques, bien évidemment.

Plus que jamais, l'industrie du cacao dépasse l'imaginaire. Plus de 50 millions de personnes à travers le monde dépendent du cacao pour leur gagne-pain ; agriculteurs, transformateurs, détaillants, bref beaucoup de monde. La production mondiale s'estime à 4,2 millions de tonnes, totalisant une valeur d'environ 14 milliards de dollars. La majorité du cacao produit est dédié au chocolat et le reste à la poudre de cacao. Les plus grands producteurs de cacao se retrouvent en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria et au Cameroun. Menée surtout par la Côte d'Ivoire, 70 % de la production provient d'Afrique. À l'extérieur de l'Afrique, les autres plus grands producteurs se retrouvent en Indonésie, au Brésil, en Malaisie, en Équateur et en République dominicaine. Ces pays fournissent l'Europe et l'Amérique en quelque sorte. Vu le haut niveau de corruption et le climat qui prédispose la culture du cacao à des insectes nuisibles, la production de cacao demeure extrêmement précaire. La grande vulnérabilité de cette filière découle des divers changements climatiques, tandis que les pratiques agricoles dans ces pays peinent à s'adapter.

De plus, la pression ne cesse d'augmenter. Depuis 10 ans, la demande pour le cacao augmente de 3 % annuellement. Certains pays émergents s'intéressent de plus en plus au cacao et au chocolat. En Inde, cette demande augmente de 18 % à 20 % chaque année et en Chine elle explose littéralement. La demande de cacao pourrait augmenter de 30 % en deux ans. D'ailleurs, le cours du cacao atteint son plus haut niveau depuis novembre 2016 et certains analystes estiment qu'il pourrait augmenter encore et se rapprocher du niveau record de 3800 $ US la tonne. Pour l'instant, il se situe à 2615 $ US la tonne. Toutefois, le prix du cacao est hautement volatil et probablement que son prix et celui du chocolat augmenteront tous deux au cours des prochaines années. Contrairement à la croyance populaire, le plus grand producteur de chocolat n'est pas la Suisse, mais plutôt l'Allemagne. La Suisse, où résident les géants tels que Nestlé et Lindt, occupe seulement le 10e rang au palmarès des plus grands producteurs de chocolat. La Suisse suit la

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

PHOTO DU JOUR

Le télescope spatial James Webb est le plus puissant jamais construit et ses performances sont attendues depuis des années par la communauté scientifique, mais il faudra patienter jusqu'à mai 2020 pour que ce projet se concrétise, selon la Nasa. Son lancement à quelque 1,5 million de kilomètres de la Terre est repoussé, car l'appareil est actuellement «en phase finale d'intégration et de tests qui vont prendre plus temps pour s'assurer du succès de la mission». —TEXTE AFP, PHOTO AP, LAURA BETZ

Belgique, la Hollande, l'Italie, les États-Unis et la Pologne. Le Canada se retrouve 7e au classement, pas si mal pour un pays nordique, puis l'Angleterre et l'Espagne le suivent de près.

La grande majorité des Canadiens consomment du chocolat au moins une fois par semaine. Et bien sûr, le chocolat joue un rôle important lors des célébrations pascales. À l'Halloween, à la Saint-Valentin, à la fête des Mères, ou lors des Fêtes de fin d'année, le chocolat a toujours sa place. En gastronomie, le chocolat se prête à toute sorte d'application avec des viandes, des légumes, de la bière, et bientôt avec le cannabis. Bref, le chocolat se retrouve partout. Nos goûts pour le chocolat changent. Le chocolat noir devient de plus en plus à la mode, même auprès des plus jeunes. Le Canada est le 9e plus grand consommateur de chocolat par personne. Chacun d'entre nous consomme 6,4 kilos de chocolat par année. Bien peu si l'on se compare aux grands fanatiques du chocolat, les Suisses, qui consomment pratiquement le double de chocolat chaque année, presque 12 kilos.

Avec un peu de volonté, le Canada pourrait produire du cacao. Après tout, l'agriculture se passe de plus en plus à l'intérieur des serres, à l'abri des intempéries et des risques que l'on ne peut gérer. Mais notre climat rend cette astuce très coûteuse, sinon, nous aurions déjà des producteurs au pays. Le stratagème le plus efficace demeure le commerce équitable et l'intégration d'approche collaborative en distribution. La moitié des sommes qui rejoignent les producteurs sont réinvesties afin de rendre les fermes plus performantes. Cette avenue a du mérite.

L'Inde a commencé à produire du cacao depuis 2010 et sera en mesure d'augmenter sa production durant les prochaines années. En travaillant avec des producteurs domestiques, Mars et Nestlé ont investi en Inde afin de produire du cacao. Ils le font principalement parce qu'ils se retrouvent au bord du précipice et se doivent dorénavant de s'intégrer davantage avec la production. Ainsi, l'apport de la production deviendra plus prévisible que maintenant.

Mais en attendant, il ne faut pas se sentir coupable ce week-end. Profitez-en et dégustez votre chocolat préféré. Joyeuses Pâques.

Sylvain Charlebois, doyen
Faculté en Management
Université Dalhousie
(Nouvelle-Écosse)

Écrivez-nous

Écrivez-nous à *redaction@lequotidien.com*

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

L'argent ou le changement?

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
glavoie@lesoleil.com

Les Québécois vont-ils opter pour l'argent ou le changement aux prochaines élections? Tiennent-ils aux milliards de dollars du budget de mardi au point d'oublier leur désir de changements exprimé depuis plusieurs mois dans les sondages d'opinion? Voilà la question.

Les libéraux jubilaient à la période de questions de mercredi matin. Malgré les quelques critiques soulevées à l'endroit de leur budget, l'accueil des médias leur a donné les manchettes souhaitées. Et du haut des galeries à l'Assemblée nationale, on a pu constater la frustration des partis d'opposition. Comment répondre à ce budget qui a saupoudré de l'argent un peu partout? J'ignore si c'est la raison pour laquelle Éric Caire a donné un de coup de poing sur son pupitre en écoutant une réponse de Philippe Couillard, mais ce n'était pas la joie sur les banquettes de l'opposition.

Comment réagir à une stratégie libérale aussi électoraliste? En raison de sa position de tête dans les sondages, c'est vers François Legault que les regards se tournent. En point de presse, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ) a promis de maintenir le financement à la santé et à l'éducation promis par les libéraux. Mais une fois au pouvoir, il verrait à une meilleure utilisation de ces fonds: «moins de bureaucratie et plus de services». M. Legault se dit également confiant de récupérer le milliard de dollars «de trop» consenti aux médecins spécialistes. Ça n'a pas fait les manchettes...

Au fond, la meilleure réponse de la CAQ, à ce budget, a été l'annonce de la candidature de l'animatrice Caroline Proulx contre le péquiste André Villeneuve dans Berthier. Tout comme pour la victoire de Geneviève Guilbault dans Louis-Hébert à Québec, la stratégie de François Legault est de démontrer que son parti a le vent dans les voiles et qu'il continue d'attirer de bons candidats. La CAQ a eu 31 % des voix dans Berthier aux dernières élections, contre 39 % pour le péquiste André Villeneuve. C'est une circonscription prenable.

Les stratèges de la CAQ font valoir qu'ils continueront d'annoncer de bons candidats. Mais le dévoilement des candidatures vedettes ne se fera qu'à la toute veille du déclenchement de la campagne, à la fin août. L'idée est donc d'incarner et d'offrir le changement, en opposition aux 15 années de régime libéral.

Quant à la plateforme électorale, le parti de François Legault estime que le clientélisme du budget libéral, qui distribue de l'argent à tout le monde, n'est pas un atout pour Philippe Couillard. Il n'est donc pas question de «faire de la surenchère». Les caquistes estiment qu'ils seront plus persuasifs en prenant des engagements qui intéressent tout le monde et qui frapperont l'imaginaire, au lieu de faire concurrence aux engagements multiples des libéraux.

VINCENT CHEZ MANON

Grosse surprise dans le milieu de la presse: Vincent Marissal rejoindrait Gabriel Nadeau-Dubois et Manon Massé à Québec solidaire. Ça prend du courage, surtout qu'il affronterait Jean-François Lisée dans Rosemont. Il faudra attendre pour la confirmation. Mais le 22 mars, il a invité les gens sur Twitter à participer à la marche de Polysesouvient contre les armes à feu. Et samedi, il a répondu au message d'appui de la mairesse Valérie Plante en ces termes: «Nous étions aussi, quelques centaines de vos concitoyens à marcher à Montréal. Pas un seul élu en vue. Et très peu de francophones.»

Pas un seul élu en vue... sauf Vincent? Peut-être un jour... Lorsqu'il a quitté *La Presse*, parce qu'on lui enlevait sa chronique, il a écrit qu'il se sentait «comme Mick Jagger à qui on aurait demandé de jouer de la musique de chambre». Affronter Lisée ne sera pas de la musique de chambre, mais du gros rock and roll.

LA RECTRICE AU CERCLE DE PRESSE

L'UQAC doit devenir plus agile

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) doit devenir plus agile dans ses façons de faire afin de mieux répondre à une clientèle étudiante composée de jeunes qui « bougent vite » si elle veut demeurer pertinente.

La rectrice Nicole Bouchard a accédé à la direction de l'établissement d'enseignement il y a neuf mois. Elle était de passage au Cercle de presse du Saguenay en compagnie de la vice-rectrice aux ressources, Martine Rioux, et du vice-recteur aux affaires étudiantes, Martin Côté. Le mot « changement » était à l'ordre du jour de la rectrice qui a lancé plusieurs chantiers de front afin d'adapter l'UQAC aux nouvelles réalités de la clientèle étudiante.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

L'UQAC mène en ce moment une opération de planification stratégique qui comporte plusieurs volets. La rectrice Nicole Bouchard souhaite l'aboutissement de cette opération afin de mettre en place ce qu'elle définit comme une organisation « plus agile » : « Ce qui signifie que les gestionnaires pourraient avoir une plus grande imputabilité dans la prise de décision ».

La rectrice constate que malgré la petite taille de l'UQAC, les processus décisionnels sont trop longs et qu'il y a en place une organisation complexe qui ne peut pas se gérer simplement. L'idée est de permettre à la clientèle de bénéficier d'une organisation qui demeure pertinente avec une plus grande facilité pour s'adapter rapidement aux nouvelles réalités.

« Nous voulons faire une réflexion sur notre gouvernance, ce qui n'a pas été fait beaucoup depuis 50 ans », ajoute la rectrice. Toute cette réflexion s'inscrit dans une multitude de changements qui se mettent en branle depuis la nomination de Nicole Bouchard. Le premier étant une approche plus transparente dans les relations entre la direction et la communauté.

BUDGET

Les changements et la réflexion sur la gouvernance n'ont toutefois pas écarté du tableau de bord les problématiques reliées au financement de l'UQAC. Le déficit structurel de l'établissement était de l'ordre de 2 M $ par année. Il sera comblé cette année en puisant dans les revenus des affaires internationales, ce qui permet de diminuer la pression, mais ne constitue pas une solution à long terme à ce que la rectrice qualifie « d'équilibre précaire ».

De plus, la vice-rectrice aux finances a réalisé un exercice minutieux d'analyse des espaces disponibles. L'Université affichait un surplus d'espace de 15 % qui a été résorbé. Il y avait dans ce surplus d'espace des sommes considérables selon la rectrice.

L'UQAC doit aussi analyser les activités d'enseignement. « Nous nous retrouvons avec une diminution de clientèle et 300 activités d'enseignement de plus. Ça représente 3 M $ de budget pour financer ces activités », précise la rectrice tout en assurant qu'il n'est pas question de couper à la hache dans la mission centrale d'enseignement.

Le budget du gouvernement du Québec déposé mardi apporte un peu d'espoir. Les universités voient leur financement augmenter de 6 % par année. Selon Nicole Bouchard, il reste à espérer que ces nouveaux investissements servent à financer le fonctionnement des universités qui, comme toutes les autres missions de l'État, n'ont pas été épargnées par la politique d'austérité du début de mandat de l'actuel gouvernement.

L'un des moyens pour l'UQAC de générer des revenus additionnels est d'attirer plus d'étudiants. La rectrice est satisfaite des résultats obtenus pour les étudiants étrangers qui composent 20 % de la clientèle actuelle. Les performances sont plus décevantes pour le recrutement d'étudiants québécois.

« UNE EXPÉRIENCE UNIQUE »

L'université entend vendre « une expérience étudiante unique » dans la promotion de son campus. Elle permet aux étudiants de suivre des formations dans un contexte différent des grandes universités alors que les groupes sont plus petits au premier cycle. Le virage vers le développement durable constitue un autre aspect qui risque de répondre aux valeurs des nouvelles générations sur le point d'entrer à l'université.

> **« Nous voulons faire une réflexion sur notre gouvernance, ce qui n'a pas été fait beaucoup depuis 50 ans. »**
>
> — Nicole Bouchard

L'UQAC pourra de plus compter sur son nouveau programme de baccalauréat en communication et nouveaux médias. Le gouvernement a accepté la mise en place de cet autre programme de communication qui permettra aux élèves d'explorer tout le volet interculturel ainsi que les nouveaux médias. Ce sont des particularités que les autres universités ne couvrent pas et la rectrice assure qu'il s'agit d'une formation qui n'entre pas en conflit avec le cours technique du Cégep de Jonquière.

« Nous allons regarder ce que nous faisons pour le recrutement international et voir si nous pouvons appliquer les stratégies pour le recrutement au Québec », indique la rectrice. Toutes proportions gardées, a précisé la vice-rectrice aux ressources, l'UQAC est l'université québécoise qui accueille le plus important contingent d'étudiants étrangers. Ce contingent est majoritairement composé d'étudiants français.

L'UQAC fait aussi bonne figure pour le recrutement des étudiants pour les cycles supérieurs. Il s'agit des étudiants qui sont en partie intéressés par les activités de recherche réalisées à Chicoutimi. Cette année, l'UQAC enregistre une augmentation de 6 % des budgets accordés à la recherche.

L'UQAC n'a surtout pas l'intention de tenter de concurrencer les grandes universités. Il n'est pas non plus question de faire passer l'université pour un village gaulois qui résiste et qui est le meilleur dans tout. La nouvelle rectrice voit plutôt le monde universitaire comme un tout imbriqué dans un grand réseau.

Reprise de dialogue avec Saguenay

Le changement de garde à la mairie de Saguenay s'est traduit par la reprise du dialogue avec l'UQAC. La rectrice a évoqué la réalisation de plusieurs projets en collaboration avec la Ville. L'UQAC a aussi pris sa place au sien du CIUSSS puisque l'Université de Sherbrooke occupait tout l'espace de la médecine. L'UQAC détient une grande expertise dans la formation en sciences infirmières, travail social et en physiothérapie. **LOUIS TREMBLAY**

Bois: pas comme à Laval

L'UQAC a choisi une approche différente de l'Université Laval pour tout ce qui concerne l'enseignement de la construction avec le matériau bois. Au lieu de privilégier les chaires d'enseignement avec des spécialistes, l'UQAC a décidé d'intégrer le financement obtenu pour développer cette expertise dans l'enseignement régulier dispensé aux futurs ingénieurs. Selon Nicole Bouchard, les ingénieurs diplômés à l'UQAC sont ceux au Québec qui ont bénéficié de la formation la plus complète pour ce type de construction. **LOUIS TREMBLAY**

Le rectrice de l'UQAC, Nicole Bouchard, en compagnie de la vice-rectrice aux ressources, Martine Rioux, et du vice-recteur aux affaires étudiantes, Martin Côté. Mme Bouchard était l'invitée du Cercle de presse du Saguenay, animé par la présidente Jessica Blackburn. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L.ST-GELAIS

Les ruines de Graphic Packaging seront bientôt chose du passé. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

DÉMOLITION DE L'ANCIENNE USINE GRAPHIC PACKAGING

Début des travaux le 4 juin

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Les ruines de l'ancienne usine Graphic Packaging, achetée par Bay Shore après sa fermeture en juillet 2015, tomberont sous le pic des démolisseurs cet été. Les travaux débuteront le 4 juin prochain.

Alors qu'on annonçait, en février dernier, que la rétrogradation pourrait se faire cet été, le député de Jonquière et porte-parole en matière d'Environnement au Parti québécois, Sylvain Gaudreault, en a eu la confirmation de la ministre, en fin de journée, mercredi. La date du début des travaux a même été notée au calendrier.

« La ministre du Développement durable et l'Environnement (Isabelle Melançon) me l'a répété à deux reprises. C'est une excellente nouvelle et ça commence le 4 juin », a affirmé le député Sylvain Gaudreault, lors d'un entretien accordé au *Quotidien* en soirée.

Au lendemain du budget, les députés étaient invités à participer à ce qu'on appelle les quarts des crédits, visant à définir les premiers travaux ciblés par le gouvernement. Le dossier de Graphic Packaging est vite venu sur le tapis lorsque la question environnementale a été abordée.

Souvenons-nous que le ministère de l'Environnement avait fait parvenir une mise en demeure à Graphic Packaging (le dernier exploitant de l'usine) afin que la compagnie règle la situation, devenue dangereuse. Inutile de rappeler qu'une vingtaine d'incendies criminels y ont été allumés au cours des dernières années et qu'un homme y est mort après être tombé en récupérant du matériel.

Graphic Packaging avait répondu positivement à la mise en demeure, confectionnant une étude de caractérisation des sols, qui avait été remise au ministère. Maintenant, le gouvernement recevra, d'ici le 20 avril, le plan de réhabilitation du site, provenant toujours de Graphic Packaging, et qui expliquera comment la compagnie s'y prendra. « Le processus est vraiment le même que celui de la réhabilitation du site de l'ancienne usine de Port-Alfred, à La Baie », souligne Sylvain Gaudreault.

On ignore encore combien de temps dureront les travaux. Le député de Jonquière a demandé à la ministre si on pouvait s'attendre à un dénouement d'ici la fin de l'automne. « On n'a pas été en mesure de répondre à cette question, mais nous en saurons plus le 20 avril », a ajouté M. Gaudreault, très soulagé d'apprendre que le dossier tire à sa fin.

ALÉNA

Le Canada réclame plus de flexibilité

Presse canadienne

Les États-Unis doivent faire preuve de plus de flexibilité pour la résolution d'enjeux clés s'ils veulent obtenir une entente sur l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) au cours du printemps, avant plusieurs rendez-vous électoraux, a indiqué mercredi le négociateur en chef du Canada.

Steve Verheul, qui se trouvait à Ottawa pour une table ronde sur l'état des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, a affirmé qu'il y avait « assurément certains écarts importants sur plusieurs enjeux ».

M. Verheul a affirmé que le Canada n'avait pas encore vu « ce que peut signifier pour les États-Unis un accord de principe ».

« Un accord de principe, selon notre compréhension, signifie une certaine direction sur les grands enjeux, les enjeux importants. Nous n'avons pas vu cela de la part des États-Unis jusqu'à maintenant », a soutenu le négociateur en chef canadien.

« Pour y arriver, nous aurions certainement besoin d'une flexibilité considérable en ce qui a trait aux positions des États-Unis », a-t-il ajouté.

Des points d'achoppement demeurent: les positions des États-Unis dans le secteur automobile, la proposition d'une clause crépusculaire, l'accès aux marchés publics américains et la volonté américaine de s'exclure d'un chapitre sur un mécanisme de règlement des différends.

M. Verheul a soutenu que les parties n'étaient « pas si éloignées » sur bon nombre de chapitres, mais qu'en ce qui a trait aux enjeux plus fondamentaux, il y avait encore beaucoup de travail à faire.

Le négociateur canadien a réitéré les points d'achoppement: les positions des États-Unis dans le secteur automobile, la proposition d'une clause crépusculaire, l'accès aux marchés publics américains et la volonté des États-Unis de s'exclure d'un chapitre sur un mécanisme de règlement des différends.

Les propos de M. Verheul ont semblé contredire l'opinion plus optimiste exprimée plus tôt mercredi par le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer. Sur les ondes du réseau CNBC, M. Lighthizer a estimé que les efforts et les compromis consentis pourraient donner lieu « bientôt » à une entente de principe.

JUSQU'EN 2019 ?

Le représentant américain au Commerce a expliqué ce nouvel empressement à conclure une entente par l'approche des élections au Mexique, en juillet, et de mi-mandat aux États-Unis, en novembre. L'administration Trump craint de voir les discussions s'étirer jusqu'en 2019, ce qui compliquerait la conclusion d'un accord.

LES PIÈCES AUTOMOBILES

Les négociateurs américains auraient proposé d'abandonner, à certaines conditions, leur demande controversée sur les règles d'origine des pièces automobiles - voulant qu'au moins 50 pour cent des pièces de chaque véhicule proviennent des États-Unis.

Selon des sources au fait des plus récentes avancées, les États-Unis auraient suggéré une avenue différente pour aider les constructeurs américains : une formule récompensant les constructeurs automobiles qui offrent des salaires supérieurs à 15 $ l'heure.

Les usines mexicaines seraient ainsi désavantagées par rapport aux installations américaines et canadiennes.

« J'ai bon espoir. Je crois que nous faisons des progrès. Les trois parties veulent aller de l'avant », a soutenu M. Lighthizer, mercredi. « J'ai bon espoir qu'une entente de principe pourra être conclue sous peu. »

Une telle entente de principe permettrait à la Maison-Blanche de déclencher aussitôt le processus de consultations de plus de six mois, avant une ratification finale de l'accord au Congrès.

COUP DE THÉÂTRE AU PALAIS DE JUSTICE DE QUÉBEC

Alexandre Bissonnette plaide coupable

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Coupable, 12 fois. Les veuves pleurent doucement en entendant les noms de leurs maris. Alexandre Bissonnette retient difficilement ses larmes. Le sort de l'auteur de la fusillade à la Grande Mosquée de Québec est scellé.

Devant une salle d'audience remplie des survivants et des proches des victimes, le juge François Huot de la Cour supérieure a déclaré Alexandre Bissonnette, 28 ans, coupable des six meurtres au premier degré et de six tentatives de meurtre avec une arme à autorisation restreinte.

Le jeune homme avait enregistré ses plaidoyers de culpabilité lundi vers 14 h 30. Le juge François Huot avait toutefois refusé de les entériner avant que l'accusé ne soit revu par un psychiatre qui pourrait confirmer son aptitude à subir son procès et à plaider coupable. L'ordonnance de non-publication, toujours en vigueur, empêchait les médias de rapporter cet important revirement de situation jusqu'à la déclaration de culpabilité.

Alexandre Bissonnette est donc coupable des meurtres au premier degré de Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzedine Soufiane et Aboubaker Thabti.

Il est aussi coupable d'avoir tenté de causer la mort en utilisant une arme à autorisation restreinte de Said Akjour, Aymen Derbali, Said El Amari, Nizar Ghali, Mohamed Khabar et 35 autres personnes présentes le soir du 29 janvier 2017 au Centre culturel islamique de Québec.

Vers 20 h ce soir-là, Alexandre Bissonnette a fait irruption dans la mosquée de Sainte-Foy. Le jeune homme, membre d'un club de tir, a déchargé ses armes dans la salle de prières, tué une demi-douzaine de fidèles et en a blessé cinq autres avant de prendre la fuite à bord de la voiture de son père. Une arme longue a été retrouvée près de la mosquée.

PEINE ET DOULEUR IMMENSE

Lundi, Alexandre Bissonnette avait annoncé avoir une déclaration à faire. Le juge Huot n'avait pas oublié et l'a ramené dans le box des témoins.

L'ex-étudiant de l'Université Laval ne regardera presque jamais sa feuille. Il tourne son visage à plusieurs occasions vers les dizaines de proches endeuillés assis dans la salle d'audience. Sa voix est forte, presque sans fêlure.

« À chaque minute de mon existence, je regrette amèrement ce que j'ai fait, les vies que j'ai détruites, la peine et la douleur immense que j'ai causée à tant de personnes, sans oublier les membres de ma propre famille », affirme Alexandre Bissonnette.

Quatorze mois après la tuerie, Alexandre Bissonnette se dit incapable de comprendre ce qui l'a poussé à commettre une telle horreur.

« Je ne suis ni un terroriste ni un islamophobe, assure le meurtrier. Plutôt, je suis une personne qui a été emportée par la peur, par la pensée négative et par une sorte de forme horrible de désespoir. »

Le jeune homme, victime d'intimidation durant son parcours scolaire, avait depuis longtemps des idées suicidaires et une obsession avec la mort. « C'est comme si je me battais avec un démon qui a fini par m'avoir, qui a fini par gagner contre moi », décrit-il.

Alexandre Bissonnette a dit aux victimes qu'il aimerait pouvoir leur demander pardon, mais qu'il sait que son geste est impardonnable. Il souhaite pouvoir faire au moins « un peu de bien » en plaidant coupable.

Le meurtrier regagne le box de détention. Il assistera, immobile, à la suite des débats et n'éclatera en sanglots qu'à la toute fin.

DÉCISION MÛRIE

Le psychiatre Sylvain Faucher a rencontré Alexandre Bissonnette lundi soir à l'Établissement de détention de Québec. Le Dr Faucher connaît bien le jeune homme, qui a séjourné à Robert-Giffard durant de longues semaines l'automne dernier en raison de ses idées suicidaires. Lundi soir, Bissonnette, jeune homme médicamenté pour son anxiété, était au mieux de ce que le psychiatre connaît de lui.

Le psychiatre Dr Faucher explique que déjà, à la fin de l'automne dernier, Alexandre Bissonnette envisageait de plaider coupable. Il avait pris cette décision à la suite d'une longue période de réclusion.

« Ce que j'en comprends de monsieur c'est qu'il ne veut pas être l'auteur d'un autre drame collectif en faisant le procès », explique le Dr Faucher.

L'accusé a eu l'occasion de parler de sa décision avec ses proches et il comprend bien les enjeux, estime le psychiatre.

Devant une salle d'audience remplie des survivants et des proches des victimes, le juge François Huot de la Cour supérieure a déclaré Alexandre Bissonnette, 28 ans, coupable des six meurtres au premier degré et de six tentatives de meurtre avec une arme à autorisation restreinte. — ILLUSTRATION COLLABORATION SPÉCIALE HBÉ

« J'aimerais pouvoir demander pardon, mais je sais que mon geste est impardonnable »

Intégrale de la déclaration d'Alexandre Bissonnette aux victimes:

« Monsieur le juge, en cet instant que je suis libre de vider mon cœur et mon esprit

J'aimerais vous dire à vous M. le juge et à tous:

[Il se tourne vers les gens.]

À chaque minute de mon existence je regrette amèrement ce que j'ai fait, les vies que j'ai détruites.

La peine et la douleur immense que j'ai posées à tant de personnes, sans oublier les membres de ma propre famille.

J'ai honte de ce que j'ai fait.

Je ne sais pas pourquoi j'ai posé un geste insensé comme ça.

Encore aujourd'hui j'ai de la misère à y croire.

Malgré ce qui a été dit à mon sujet, je ne suis ni un terroriste ni un islamophobe.

Plutôt je suis une personne qui a été emportée par la peur, par la pensée négative et par une sorte de forme horrible de désespoir.

J'avais depuis longtemps des idées suicidaires et une obsession avec la mort.

Comme si je me battais avec un démon qui a fini par m'avoir, qui a fini par gagner contre moi.

J'aimerais tant pouvoir revenir dans le temps et changer les choses.

Parfois, j'ai l'impression que tout ça n'est qu'un affreux rêve, un long cauchemar.

[Il se tourne vers les familles des victimes.]

J'aimerais pouvoir vous demander pardon pour tout le mal que je vous ai fait, mais je sais que mon geste est impardonnable.

Si au moins en plaidant coupable je peux faire un peu de bien dans tout ça, alors, ça sera déjà ça de fait.

C'est pour ça que j'ai plaidé coupable devant vous. »

Le quatrième spectacle de Louis-José Houde a déjà atteint le cap de 150 000 billets vendus. —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Simon Gouache, qui roule sa bosse en solo, se charge de réchauffer la foule avant le venue de Louis-José Houde. —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LOUIS-JOSÉ HOUDE TOUJOURS AUSSI DRÔLE

1 h 15 sans répit

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

C'est devant un peu plus de 800 personnes que l'humoriste Louis-José Houde a obtenu la confirmation, mercredi soir, qu'il a toujours ce talent pour faire rire. Chose certaine, l'humoriste qui a maintenant 40 ans a un petit quelque chose de nostalgique et de réconfortant en lui.

Préfère Novembre, son tout nouveau spectacle était présenté, devant une salle pleine au Théâtre Banque Nationale. Celui qui a déjà vendu 150 000 billets de ce nouveau spectacle sera de retour sur scène, jeudi, devant une autre salle pleine à craquer.

Même s'il nous martèle, tout au long de la soirée, qu'il a 40 ans depuis peu, Louis-José Houde a encore la réplique, le rythme et l'anecdote toujours aussi efficaces. Il y a quelque chose de magique, presque divin, dans la capacité de l'humoriste de décortiquer le quotidien et de le rendre extraordinaire. Celui qui se considère comme un *mois de novembre* arrive même à arracher les rires en comparant le café filtre au café sans goût des cafetières à capsules. Derrière ce spectacle de 75 minutes sans entracte se cachent des heures et des heures de travail. Aucune blague n'est superflue. Louis-José Houde donne l'impression que c'est facile, et pourtant. Chaque mimique, virgule ou décrochage a sa place.

Celui qui a consacré la moitié de sa vie à l'humour a une grande habileté à jongler avec tous les sujets. Même les rapports consentants et non consentants feront sourire la salle. La technologie, la vie de chalet et les habitudes du passé meublent ce spectacle peaufiné dont aucun fil ne dépasse. Cette soirée s'est conclue avec le meilleur numéro, un hommage bien senti à la mère monoparentale. Cette femme qui n'a pas une minute à perdre...

Alors que certains humoristes osent vendre des billets à 100 dollars, force est d'admettre que pour la moitié du prix, Louis-José Houde et Simon Gouache nous en offrent pour notre argent. Ce quatrième spectacle pour Houde est également une grande leçon d'humour. En 1 h 15, personne n'a été écorché, peu de sacres ont été échappés et surtout, la foule commence à peine à se remettre des nombreux fous rires. La barre est haute pour les nombreux humoristes québécois en tournée et pour le prochain spectacle de Louis-José Houde.

Avouons que plusieurs seront déçus d'avoir raté ces deux premiers rendez-vous. Si tel est votre cas, vous vous devrez d'être patient. L'humoriste au débit plus que rapide sera de retour au Saguenay à la fin de l'année 2018. Il y a fort à parier que les quelques billets restants pour les spectacles du 16 et 17 novembre trouveront preneurs rapidement.

UNE PREMIÈRE PARTIE DE CALIBRE

Cela serait réducteur pour le talent de Simon Gouache d'affirmer qu'il assure la première partie de la soirée. Celui qui roule sa bosse en solo maîtrise l'humour avec autant d'agilité que l'invité principal. Il a certainement frappé dans le mille en rejoignant plusieurs hommes alors qu'il évoquait les conjointes qui adorent faire des activités. Un quart d'heure de matériel qui en aura convaincu plusieurs de surveiller sa prochaine visite au Saguenay.

MOTS CROISÉS JUNIOR

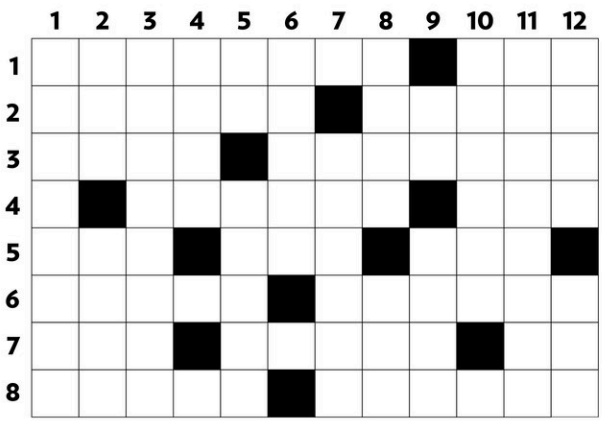

HORIZONTALEMENT

1 Il pose les fers sous les sabots des chevaux – Ce n'est plus un enfant, mais pas encore un adulte.
2 Signal qui prévient de la menace d'un danger – Radio ou télé.
3 Participe passé du verbe recevoir – Étoile filante.
4 Nettoie avec un abrasif – Page d'un journal où l'on peut lire les grands titres.
5 Il y en a beaucoup dans le corps humain – Onomatopée imitant un raclement de gorge, un toussotement – Dans le lieu où l'on se trouve.
6 Unité de volume pour les liquides – Il habite peut-être New Delhi.
7 Affaibli par les excès – Grillée – Deuxième note de la gamme.
8 Construction vitrée où on peut faire pousser des plantes même l'hiver – Leurs vacances sont finies.

VERTICALEMENT

1 Un peu fous, bizarres.
2 Se crie dans l'arène – Qui se fait sans peine.
3 Amener quelqu'un à faire partie d'un groupe.
4 Machine dont le long bras mécanique sert à soulever et à déplacer de lourdes charges.
5 Film de Spielberg de 1982 – Qui est d'un prix élevé.
6 Bouge.
7 Moine qui vit dans la solitude pour prier et faire pénitence.
8 Signe de musique – Fleuve qui passe en Égypte.
9 Symbole chimique du néon – Elle trotte dans la tête.
10 Rendu moins rude.
11 Qui vient après toutes les autres.
12 Tentée avec assurance – Venus au monde.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	O	D	E	S	T	E	■	M	A	R	C
2	A	T	O	U	T	■	P	L	U	M	E	R
3	L	E	U	R	R	E	R	■	L	I	E	U
4	M	■	L	O	I	■	O	L	E	■	D	■
5	E	T	E	■	E	T	U	I	■	K	I	T
6	N	E	U	F	S	■	V	E	R	I	T	E
7	E	T	R	E	■	V	E	N	A	L	E	S
8	R	U	S	E	E	S	■	S	P	O	R	T

MOT MYSTÈRE

ABAQUE
ANNEXE
APPARTEMENT

CAVE
CELLIER
CHALET
CITE
CLE
CLOU
CONSOLE
CREPI

DATCHA
DIVAN

ECHELIER
ENTREE
ETAGE
ETAI
ETRES
EVIER

GARAGE
GARNI
GITE

HALL
HARPE
HLM

IGLOO
ISBA

LAMPE
LIT

MEMBRON
MENAGE
MIKADO

OPE

HABITATION - Un mot de 7 lettres

P	C	E	T	A	I	U	S	E	T	A	N	E	P	E
O	I	P	I	T	O	A	E	R	O	T	S	R	I	C
R	D	M	T	C	R	E	P	I	C	S	I	E	G	E
T	R	A	V	E	E	D	L	L	A	H	I	I	N	I
E	N	L	K	E	N	I	U	R	D	N	A	L	O	P
N	U	E	V	I	E	R	R	T	R	A	N	L	N	G
R	O	Q	M	H	M	E	V	A	E	U	T	E	E	I
E	L	R	A	E	T	A	G	E	T	L	R	C	X	T
I	C	R	B	B	T	E	A	T	R	U	O	A	H	E
L	P	E	P	M	A	R	R	B	E	R	I	V	L	A
E	T	I	C	A	E	E	A	T	S	D	O	L	M	E
H	E	G	A	N	E	M	G	P	I	I	I	U	E	P
C	G	O	O	L	G	I	E	E	P	V	O	U	T	E
E	R	U	R	R	E	S	P	L	C	A	V	E	I	N
E	E	E	R	T	N	E	O	C	O	N	S	O	L	E

Solution du dernier numéro : ROYAUTÉ **29-03-2018**

PENATES
PENE
PIECE
PIGNON
PORTE

RAMPE
REMISE
RIDEAU
RUINE
RURALE

SERRURE
SIEGE
STORE

TERRASSE
TIPI

TRAVEE
TUILE

VERROU
VILLE
VITRE

VOLET
VOUTE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Qui a un pouvoir sans bornes.
2. Sortie - (Se) loger.
3. Roue dont le pourtour présente une gorge - Substance dure riche en calcaire - Utile en dessin.
4. Sentiment exagéré de sa propre valeur - Plumards.
5. Viscères et boyaux.
6. De très près - Habite - Personnel.
7. Symbole d'un métal malléable et ductile - Article - Langue romane.
8. On y fait du feu - Réunion où l'on danse - Sans aspérités.
9. Colore des couleurs de l'arc-en-ciel - Petits chevaux.
10. Peut qualifier un coup - Il est à environ 150 millions de kilomètres de nous.
11. Marque la surprise - Elle est blanche et dure - Très courant en Espagne.
12. Altéré par l'air - Groupement religieux.

VERTICALEMENT

1. Contient de l'argent.
2. Montrer du courage - Différent.
3. Qui ne sont plus neufs - Il est à l'aise financièrement.
4. Dissimulé - Article - Laizes - Pronom indéfini.
5. S'introduit - Dans un titre universitaire.
6. Nombre mesurant une surface - Hugo en a écrit plus d'une.
7. Impossible à rapporter à un ensemble connu.
8. Se dit à Londres - Romains.
9. Fermer hermétiquement - Prononcée.
10. Interjection expressive - Troisième personne - Combat singulier.
11. Distinctement - Pour unir deux mots.
12. Natte - Considéré à part.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	S	U	E	L	L	E	■	N	O	S
2	E	N	O	N	C	E	■	N	A	P	P	E
3	N	O	N	■	O	G	I	V	E	■	A	M
4	T	U	A	N	T	E	■	O	R	A	L	E
5	R	I	T	E	■	R	A	I	E	■	E	S
6	I	■	E	R	R	E	R	■	R	I	■	T
7	L	A	■	V	I	T	R	E	■	D	U	R
8	O	H	■	E	R	E	I	N	T	E	■	I
9	Q	U	E	U	E	■	V	O	R	A	C	E
10	U	R	U	S	■	P	E	R	I	L	■	L
11	E	I	R	E	■	S	E	M	E	■	A	L
12	■	E	E	S	T	I	■	E	R	I	G	E

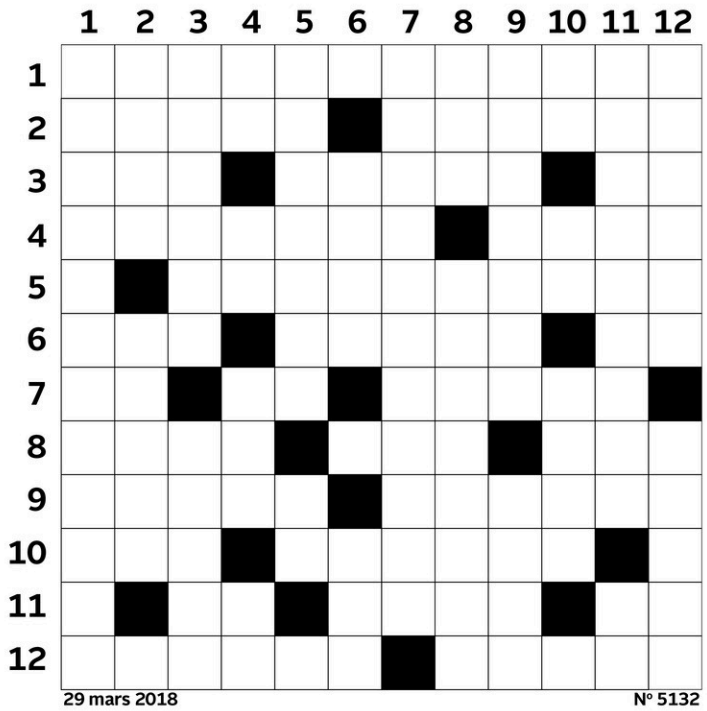

29 mars 2018 N° 5132

SUDOKU

		2	7		1			
						5		
		1		6			8	4
		6		2	4			
5			3					7
1						8		2
	3			9	5			
				8				3
	4	9			7			6

4406

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

5	6	3	4	2	9	1	8	7
9	1	8	7	6	3	5	2	4
2	4	7	8	5	1	3	9	6
3	5	6	9	8	4	7	1	2
8	9	1	2	7	6	4	3	5
4	7	2	1	3	5	8	6	9
7	3	5	6	1	2	9	4	8
1	2	9	5	4	8	6	7	3
6	8	4	3	9	7	2	5	1

4405

Niveau de difficulté : moyen

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

C R T L	A E P	A L Q	Q P U U	S U L U	D I U	E N D A	C E U B	R A O A	N N V R	T A F N D	O E L I	R N E E F	S E I U

Thème : Citation d'Henri de Régnier

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation d'Henri Barbusse : Si on nous enlevait tout ce qui nous fait mal, que resterait-il ?

Peanut

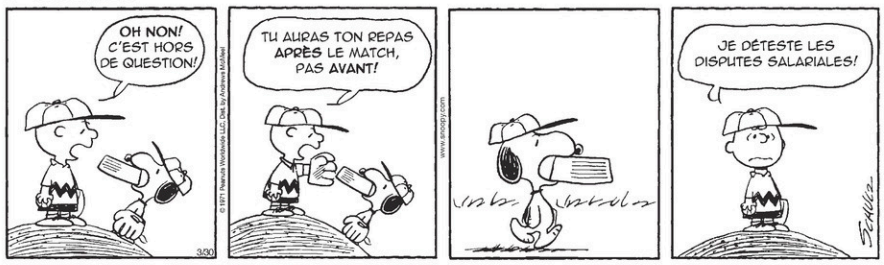

Ben

Boris

HOROSCOPE 29 mars 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - Il n'est jamais trop tard pour bien faire, même si avec Mercure rétrograde, cela implique de faire marche arrière. Laissez votre coeur vous indiquer quel chemin prendre. Une situation délicate pourrait se régler facilement grâce à la diplomatie. Vous saurez faire entendre raison aux autres si vous exprimez votre point de vue calmement. N'évitez pas quelqu'un qui cherche à avoir des explications.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Évitez d'accepter hâtivement des conditions peu satisfaisantes parce que vous ne croyez pas avoir d'autres options devant vous. Bien qu'il soit noble de demeurer flexible, vous pouvez vous permettre d'attendre une opportunité qui vous convienne mieux. Après tout, le cycle Lunaire de passage en Vierge, ami du Taureau, devrait contribuer à vous simplifier l'existence...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Malgré le cycle de la Lune en Vierge, au carré des Gémeaux, vous gagnerez des points et monterez dans l'estime de personnes récemment rencontrées. Possibilité de servir de guide à un nouveau groupe de gens. Si quelqu'un mérite de connaître une information, pourquoi ne pas la divulguer? Dès demain, l'aube de la Pleine Lune en Balance devrait vous être plus profitable.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Avec les actuels aspects contradictoires à votre Signe, mieux vaudrait ne pas faire trop de vagues... Et dès demain, l'imminence de la Pleine Lune en Balance, au carré du Cancer, pourrait vous placer au coeur de l'action. Mais si vous prenez le temps de vous intéresser à certaines personnes, vous pourriez vous apercevoir qu'elles sont très bien disposées à votre endroit.

Lion du 23 juillet au 22 août - Il est temps de passer de la théorie à la pratique. Vous pourriez obtenir ce que vous désirez par voie d'autodiscipline, et peut-être en autodidacte. Les résultats ne seront peut-être pas instantanés, mais ils seront garantis si vous fournissez certains efforts. Ne laissez pas passer cette fin mars, avec imminence de Pleine Lune en Balance, sans faire avancer le rêve qui vous habite depuis longtemps.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Qui cherche des difficultés finit toujours par en trouver. Avec le cycle de la Lune en Vierge, vous gagnerez à ne pas essayer d'étendre votre influence au-delà de vos plates-bandes. Il est recommandé d'opter pour la plus grande simplicité, même si elle vous semble un peu fade par rapport aux autres alternatives. Dès demain, l'imminence de la Pleine Lune en Balance vous surprendra...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Étant donné que la Lune en Vierge deviendra sous peu une Pleine Lune en Balance, il serait préférable de faire part de vos besoins au moyen de suggestions pleines de tact plutôt que de réquisitionner catégoriquement l'aide d'autrui. Vous obtiendrez davantage de coopération si les autres croient qu'il s'agit pleinement de leur initiative. Gardez le bel équilibre d'une vraie Balance...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - La seule chose qui puisse vous empêcher d'obtenir ce que vous désirez serait une attitude défaitiste, car avec l'appui de Jupiter en Scorpion, même rétrograde, les conditions gagnantes semblent réunies. Ne vous repliez pas sur vous-même. Extériorisez-vous et entretenez vos contacts. Quelque chose pourrait vous démontrer à quel point votre situation est privilégiée.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Voici une journée d'observation qui vous invite à demeurer à l'écoute des autres. C'est ainsi que vous décèlerez les indices qui vous éclaireront face à une prise de décision importante. Avec la complicité de la Lune qui deviendra sous peu toute Pleine en Balance, un changement positif pourrait venir agrémenter votre situation. Soyez un centaure confiant...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La Lune en Vierge se prépare à devenir sous peu une Pleine Lune en Balance, au carré du Capricorne, et cela pourrait aiguiser votre émotivité. Les annonces des uns pourraient vous étonner, mais pas autant que la réaction des autres. Vous gagnerez à accueillir les nouvelles avec une certaine diplomatie, en faisant attention de ne pas porter de jugement sur les choix effectués par autrui.

Verseau du 20 janvier au 18 février - L'absence d'activité planétaire dans votre axe zodiacal pourrait rendre la routine plus monotone. Vous pourriez également avoir l'impression que les autres ne s'occupent pas suffisamment de leurs affaires. Toutefois, il faudrait éviter d'adopter un comportement trop exigeant. L'imminence de la Pleine Lune en Balance vous motivera sûrement dans le bon sens...

Poissons du 19 février au 20 mars - En face de votre Signe, le cycle de la Lune en Vierge devrait rendre vos rapports aux autres plus faciles. En effet, le passage de la Lune face à Neptune en Poissons devrait alléger l'atmosphère et vous rassurer quant à l'importance que l'on vous accorde. Et si vous envisagez d'avoir un entretien important, la Pleine Lune en Balance de la fin mars devrait vous sensibiliser dans le bon sens.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

29 MARS	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Robin Robot	Arthur	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Rizzoli & Isles		Virginie	Virginie	Monsieur Selfridge		Entrée principale			Silence, on joue!
V	CSI Cyber / Bébés aux enchères		NCIS: Los Angeles / Invisible		Infopublicité	Guerre des clans	CSI: Miami		Danser gagner	LES CHAUSSURES MAGIQUES (2015) avec David DeLuise, Christian Koza.			MON BÉBÉ, ENLEVÉ ET ADOPTÉ (2017) Amanda Clayton.				Les Simpson	Le show de Rousseau		
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit la semaine / Lise Dion		Le Tricheur	Les Gags	TVA nouvelles		LE ROI SCORPION 4: LA QUÊTE DU POUVOIR (2015) Victor Webster.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	L.People/ L. People	Masha/ Michka	Le Bricoleur	Pat'Patrouille	Frères Kratt	Calinours /Simon	Les francs-tireurs		Génial!	Conseils famille	Point doc / Arrachées à Daech		Format familial	Cuisine futée,	Zou/Petit e école	Toc toc toc	Argonautes	Cités d'or	Chat Potté	Salmigondis

29 MARS	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal		District 31	Infoman	1res fois / Fabien Cloutier , Pénélope McQuade.		Enquête		Le Téléjournal		Sports express /(:05) Marina Orsini		
V	Un souper parfait	Danser pour gagner	APB: Alerte d'urgence / Bas les masques		NCIS: Los Angeles / Déchaîné		L'amour est dans le pré / Les voyages, 2e partie		Le show de Rousseau		Atomes crochus	NVL	Conversations Intimes
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	J.E.	L'EXPÉRIENCE Messmer / Mathieu Baron , Émily Bégin.			Adib Alkhalidey		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU? (2014)	
TQc	Cochon dingue	100% Animal	Génial!	L'indice Mc$ween	Microphone		Dans les médias / Anne-Marie Dussault		Poldark / Adversité		Chroniques du crime américain / Les préjugés		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Au bonnheur des vaches		Des racines et des ailes - Gardiens de refuge, Nadette et Claude Devalle ont restauré un hameau d'alpage.				Taïga		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Galas ComediHa! 2015 / L'Écuyer		Michelle ou la vie sauvage / La bête du Yukon		Les dossiers de la NASA / Apollo12: l'avertissement		Hantise / Secrets enfouis		Docu-D / Jésus: ADN recherché - Un pasteur et un généticien tentent d'isoler l'ADN qui aurait appartenu à Jésus Christ.				Secrets judiciaires
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Les Canadiens errants		Le Téléjournal		RDI économie		Le National	24/60	
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Panthers de la Floride c. Sénateurs d'Ottawa (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	En route 2018	Le magazine de l'UEFA
VIE	La belle gang		La vie avec des quintuplées		Proprio en otage	Proprio en otage	À vos marques	À vos marques	Mini-maisons au paradis	Ouvrez, on ne sait jamais!	La belle gang		Donnez au suivant
SERIES+	Une femme exemplaire / La zone de mort		Bones / Le grand méchant coyote-loup		Élémentaire / Le temps assassin		Une lutte exemplaire / Liberté d'expression		L'entreprise / Restriction		Hawaii 5-0 / Ka hale ho'okauwel		C.S.I: Les experts
Z	Remorquage à South Beach	Direct dans l'net	Seuls et tout nu / Je le mangerais vivant (Louisiane)		Robot Wars		Maripier! / Réal Béland	T'es pas game	Les hors-la-loi du volant		LA DESCENTE (2005) avec Saskia Mulder, Nora-Jane Noone, Shauna MacDonald.		
HISTORIA	Chasseurs d'épaves	Chasseurs d'épaves	Détroit: bêtes d'acier / Ruer dans les brancards		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Extraterrestres / Les extraterrestres et les robots		Extraterrestres / Des enlèvements étranges		Extraterrestres
ÉVASION	Bienvenue chez nous / Marie-Jo et Patrick		Plages top secrètes		Bikinis et bords de mer	Trip Flip / Seattle	Spots de baignade secrets		Soleil tout inclus / Cayo Coco		Le grand bleu / Indonésie, la vie dans la boue		Je serai un homme
ICI ARTV	Le temps d'une paix / Le pensionnaire de Rose-Anna		Info, sexe et mensonges	PaparaGilles	Esprit critique		Faits Divers		LOUIS CYR: L'HOMME LE PLUS FORT DU MONDE (2013) avec Gilbert Sicotte, Rose-Maïté Erkoreka, Antoine Bertrand.				(:10) Downton Abbey

affaires

OR
1324,5
- 20,61
$US/ONCE

PÉTROLE
69,82
0,29
BARIL US$

ALUMINIUM
0,92
0,64 %
$US/LIVRE

EURO
0,6280
0,0021
€EURO

LE DOLLAR
77,51
-0,16
¢US

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	897.17 $	-2.08 $	97183094
S&P/TSX 300	15169.94 $	-46.24 $	221345427
S&P/TSX VENTURE	920.39 $	0.00 $	0
DOW JONES	23848.42 $	-9.29 $	530035339
NASDAQ (QQQ)	157.25 $	-1.83 $	89224706
NASDAQ/Canada	345.68 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	9.03 $	-0.50 $	10536474
BOMBARDIER INC	BBD.B	3.74 $	-0.05 $	9387698
CRESCENT POINT	CPG	8.55 $	-0.53 $	7881445
APHRIA INC	APH	11.89 $	-0.78 $	6443191
ENCANA CORP	ECA	13.58 $	-0.75 $	5878827
NEMASKA LITHIUM	NMX	1.22 $	-0.08 $	5767771
CANOPY GROWTH CORP	WEED	32.25 $	-1.06 $	5396849
BLACKBERRY LTD	BB	15.76 $	-0.22 $	4887590
CENOVUS ENERGY INC	CVE	10.55 $	-0.03 $	3934455
TRICAN WELL	TCW	2.96 $	-0.11 $	3723967

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	642.90 $	8.60 $	53050
BADGER DAYLIGHTING	BAD	25.99 $	2.86 $	1047027
BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	103.26 $	2.23 $	42718
CONSTELLATION	CSU	875.72 $	2.16 $	32868
DOLLARAMA INC	DOL	155.25 $	1.83 $	360328
CANADIAN TIRE CORP	CTC.A	166.73 $	1.77 $	154447

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SHOPIFY INC	SHOP	157.00 $	-8.65 $	524492
FRACO-NEVADA CORP	FNV	86.61 $	-3.63 $	798152
LASSONDE	LAS.A	255.00 $	-2.13 $	1622
UNION GAS LTD	UNG.PR.C	50.50 $	-2.00 $	100
iShares GLOBAL	COW.A	38.25 $	-1.73 $	100
MORGUARD CORP	MRC	167.35 $	-1.64 $	218

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500	SPY	259.83 $	-0.77 $	146304630
GENERAL ELECTRIC	GE	13.68 $	0.24 $	139062319
FINANCIAL SELECT	XLF	27.20 $	0.05 $	84213713
BANK of AMERICA	BAC	29.39 $	-0.13 $	79203409
iShares MSCI	EEM	47.29 $	-0.24 $	78140846
PROSHARES ULTRA	UVXY	20.67 $	0.57 $	68319228
VANECK VECTORS	GDX	21.66 $	-0.33 $	57390508
TWITTER INC	TWTR	28.45 $	0.38 $	47821547
IPATH S&P 500 VIX	VXX	50.91 $	1.05 $	46772386
RITE AID	RAD	1.67 $	0.19 $	45488004

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	295041.00 $	391.00 $	281
US BANCORP	USB.PR.A	920.00 $	25.00 $	830
RH	RH	92.24 $	16.93 $	6128377
UNIFIRST	UNF	159.65 $	14.75 $	143516
ALLEGHANY DEL	Y	604.96 $	14.15 $	57063
ALEXANDER'S	ALX	387.44 $	9.48 $	8214

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR	NVR	2977.89 $	-50.24 $	27964
CONCHO RESOURCES	CXO	143.25 $	-13.75 $	12063319
DIREXION DAILY	SOXL	143.54 $	-9.72 $	1335857
ARISTA NETWORKS	ANET	245.14 $	-8.56 $	1784845
RED HAT	RHT	146.20 $	-8.22 $	4533985
UNITED RENTALS	URI	169.11 $	-8.04 $	1815312

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VELOCITYSHARES	TVIX	10.92 $	0.46 $	91934783
POWERSHARES QQQ	QQQ	157.25 $	-1.83 $	89225426
NEOVASC INC COMMON	NVCN	0.12 $	0.01 $	75757872
ADVANCED MICRO	AMD	9.81 $	-0.19 $	64733792
MICRON TECH	MU	51.49 $	-0.91 $	62917735
FACEBOOK	FB	153.03 $	0.81 $	59972286
MICROSOFT	MSFT	89.39 $	-0.08 $	52448272
APPLE	AAPL	166.48 $	-1.86 $	41634280
INTEL	INTC	49.60 $	-1.59 $	37960931
CISCO SYSTEMS	CSCO	41.66 $	-1.02 $	36694193

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SHIRE	SHPG	144.53 $	15.66 $	7124877
REGENERON	REGN	338.48 $	9.24 $	1037322
ATRION	ATRI	633.85 $	8.85 $	4606
LULULEMON	LULU	85.96 $	7.25 $	10704575
EQUINIX	EQIX	417.02 $	7.14 $	590493
MESA LABORATORIES	MLAB	143.29 $	6.76 $	13044

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AMAZON.COM	AMZN	1431.42 $	-65.63 $	13689329
BOOKING HOLDINGS	BKNG	2054.69 $	-22.87 $	632464
TESLA INC	TSLA	257.78 $	-21.40 $	20973730
LENDINGTREE	TREE	330.60 $	-17.30 $	284647
NETFLIX	NFLX	285.77 $	-14.92 $	18954431
EDGE THERAPEUTICS	EDGE	1.31 $	-14.28 $	31619937

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	14.77 $	13.57 $	13.58 $	-0.75 $
Barrick Gold Corp	ABX	16.13 $	15.77 $	15.98 $	-0.21 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	57.07 $	55.40 $	56.98 $	1.54 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.82 $	3.70 $	3.71 $	-0.07 $
Bombardier Inc.	BBD.B	3.83 $	3.69 $	3.74 $	-0.05 $
BCE Inc.	BCE	55.55 $	54.87 $	55.31 $	0.49 $
Bank of Montreal	BMO	97.18 $	95.89 $	96.58 $	0.04 $
Bank of Nova Scotia	BNS	79.05 $	77.94 $	78.47 $	-0.15 $
CAE Inc	CAE	23.62 $	23.29 $	23.54 $	0.28 $
Cascades Inc.	CAS	13.51 $	13.04 $	13.16 $	-0.30 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	70.36 $	69.15 $	70.11 $	0.93 $
Canfor	CFP	28.57 $	27.79 $	28.10 $	-0.28 $
CIBC	CM	113.86 $	112.19 $	112.91 $	-0.04 $
Canadian Natural Res.	CNQ	39.70 $	38.92 $	39.43 $	-0.07 $
CN Railway Company	CNR	92.87 $	91.66 $	92.52 $	0.16 $
Canadian Pacific Railway	CP	226.37 $	222.65 $	225.07 $	0.79 $
Canadian Western Bank	CWB	32.92 $	32.33 $	32.56 $	-0.06 $
Domtar	UFS	55.30 $	54.56 $	54.76 $	-0.29 $
Emera	EMA	41.06 $	40.54 $	40.91 $	0.20 $
Enerplus	ERF	14.55 $	14.09 $	14.27 $	-0.20 $
CGI Group Inc.	GIB.A	73.53 $	72.65 $	73.30 $	0.06 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	25.52 $	25.07 $	25.41 $	0.27 $
Great-West Lifeco	GWO	32.77 $	32.27 $	32.57 $	0.14 $
Industrial Alliance	IAG	52.70 $	52.01 $	52.41 $	0.26 $
Societe financiere IGM	IGM	37.98 $	37.18 $	37.18 $	-0.93 $
Imperial Oil	IMO	34.12 $	33.68 $	33.83 $	-0.10 $
Quebecor Inc	QBR.B	24.69 $	24.42 $	24.45 $	-0.04 $
Loblaws Cos.	L	64.79 $	63.56 $	64.50 $	1.02 $
Laurentian Bank	LB	48.12 $	47.55 $	47.77 $	0.25 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	31.29 $	30.84 $	31.18 $	0.26 $
Magna International	MG	71.41 $	70.28 $	70.29 $	-0.20 $
Metro Inc.	MRU	40.79 $	39.84 $	40.66 $	0.86 $
National Bank	NA	60.94 $	60.03 $	60.29 $	0.09 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.56 $	3.43 $	3.45 $	-0.12 $
Jean Coutu Group	PJC.A	24.50 $	24.37 $	24.47 $	0.11 $
Power Corp.	POW	29.36 $	28.56 $	29.18 $	0.52 $
Power Financial	PWF	32.38 $	31.69 $	32.10 $	0.38 $
Quebecor Inc.	QBR.B	24.69 $	24.42 $	24.45 $	-0.04 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	57.47 $	56.33 $	57.21 $	0.52 $
Royal Bank	RY	99.37 $	98.33 $	98.69 $	-0.19 $
Saputo Inc.	SAP	41.12 $	40.63 $	41.10 $	0.50 $
Shaw Communications	SJR.B	25.06 $	24.46 $	24.87 $	0.47 $
Sun Life financial	SLF	52.90 $	52.21 $	52.49 $	-0.12 $
SNC-Lavalin	SNC	56.38 $	55.15 $	56.17 $	0.88 $
Superior Propane Corp	SPB	12.48 $	12.33 $	12.43 $	-0.01 $
Suncor Energy Inc.	SU	44.86 $	43.84 $	43.84 $	-0.57 $
Telus Corporation	T	45.06 $	44.58 $	44.99 $	0.42 $
Transalta Corporation	TA	6.98 $	6.88 $	6.92 $	0.00 $
TD Bank	TD	73.24 $	72.31 $	72.44 $	-0.15 $
Transcanada Pipe	TRP	52.40 $	51.63 $	52.13 $	-0.37 $
Torstar Corp.	TS.B	1.77 $	1.68 $	1.75 $	0.02 $
Weston George Ltd	WN	102.81 $	101.25 $	102.77 $	1.70 $

CHRONIQUE JURIDIQUE

Me Annie Tremblay

La remise en état des lieux loués à l'expiration d'un bail commercial

La fièvre du printemps ou l'expiration de votre bail vous insuffle peut-être l'idée de déménager votre entreprise afin d'emménager dans un local situé plus près de votre clientèle cible ou dans un secteur plus achalandé.

Avant de signer et de commencer les boîtes, il convient de bien examiner le libellé de votre bail actuel, spécialement en ce qui a trait aux obligations de remise en état des lieux. En effet, les baux commerciaux stipulent généralement que lorsque des travaux sont effectués dans les lieux loués, ils deviennent la propriété du locateur, lequel peut exiger que le locataire les laisse dans les lieux à l'expiration de la durée du bail ou encore qu'il remette les lieux dans l'état où ils étaient au départ.

Cette disposition peut entraîner des conséquences majeures et des coûts importants, tant pour le locataire que le locateur. Lorsqu'il s'agit d'un bail pour des bureaux, le locateur accepte souvent de modifier cette clause afin de mentionner que le locataire ne sera pas tenu de remettre les lieux dans l'état où ils étaient lorsqu'il en a pris possession puisqu'à l'expiration du bail, le locateur démolira souvent les travaux qui ont été faits dans les locaux afin d'y faire les aménagements pour le prochain locataire.

Si vous êtes locataire, vous voudrez sans doute qu'il soit prévu que vous ne serez en aucun cas tenu de remettre les locaux dans l'état où vous les avez reçus ou d'enlever les améliorations qui ont été apportées. Si vous envisagez de déménager et que vous devez remettre les lieux en état, vous êtes susceptible d'encourir des frais additionnels importants qui peuvent parfois dépasser ceux que vous auriez eu à assumer en demeurant dans l'immeuble.

Précisons qu'à défaut de stipulation au bail, les articles 1890 et 1891 du *Code civil du Québec* recevront application et en conséquence, vous serez tenu de remettre les lieux loués dans l'état où vous les avez reçus, sans toutefois être tenu des changements résultant de la vétusté, de l'usure normale ou d'une force majeure. Vous serez également tenu d'enlever les constructions ou ouvrages que vous avez faits pendant la durée du bail. Si ces derniers ne peuvent être enlevés sans détériorer les lieux, le locateur pourra, à son choix, les conserver en vous en payant la valeur ou vous forcer à les enlever et à remettre les lieux dans l'état où vous les avez reçus au départ. Lorsque la remise en état est impossible, le locateur pourra conserver ces constructions ou ouvrages sans avoir à verser d'indemnité au locataire.

La clause relative à la remise en état doit donc faire l'objet d'un examen minutieux, tout comme l'ensemble des clauses d'un bail commercial pour lequel il peut s'avérer judicieux de consulter un professionnel!

Me Annie Tremblay
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580

CAIN LAMARRE
PRÈS POUR ALLER LOIN
MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTÉRÉGIE
5263603

Petites Annonces

1051,boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6641 Propriétés demandées

RECHERCHE condo à vendre ou duplex à Chicoutimi, près centres d'achats, pour fin juin. 418-698-2856

6684 Chalets à vendre

BORD de la Rivière-à-l'Ours à Saint-Ambroise, 1122 p.c. terrain boisé. 43 000$. Tél.: 581-306-6565.

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

QUARTIER Murdoch, tranquille près école université hôpital, 125,000$, 418-545-4564

Rue Des Roitelets, Faucons et Jaseurs, à construire, demi-terrain 50,000 $.. Condos 31/2, 104,000$, 41/2, 120,300 $, 51/2, 133,900$. Financement disponible. 581-306-4503, 418-815-3383

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½, neufs, repeints, avec ascenseur, près de l'université, Place du Royaume, possibilité meublés, semi-meublés ou non. Pour informations: Tél.:581-306-4503, 418-815-3383.

3½, 4½, 5½

1 MOIS GRATUIT

Chicoutimi-Nord et Chicoutimi
Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant

Tél.: 418-944-8580

3½, CHAUFFÉ, non éclairé, idéal personne seule qui aime la tranquilité, libre, 575$, 3808 du Roi Georges, 418-542-4090.

3½ RUE DUBÉ pl. flottant, entrée lav./séch., balayeuse centrale, etc., non ch./écl., 385$, libres imm. et en juillet 418 690-0930

4½ JONQUIÈRE, coin Panet des Pyrénés non ch. ni écl., 480$, juil. 418 547-9057

6737 Logements à louer

4½ rdc maison privée très grand, moderne, 700$ meublé, ch/écl., entrée indépendante, stationnement, bail 3 mois ou plus. Shipshaw. Tél.:418-690-6659.

À CHICOUTIMI, 4½ sur 2 étages, 580$/mois, libre 1er juillet. 418 693-2000 .

À JONQUIÈRE 4½ rénové, repeint, non ch. ni écl. pas d'animaux, 450$/mois, libre, 418 547-2127 ou 418 557-2434.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 500$/mois
5½, à partir de 700$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.

Tél.:1-581-500-0303 (sans frais)

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

ARVIDA 4½, neuf, luxueux, très clair, près poly, idéal perS. seule ou couple, demi-s/-sol. 550$/m.n. ch./ n. écl. stat. Pas d'animaux, non-fumeur, libre. 418-548-4450.

ARVIDA
CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2½ à 5½, 455$ à 599$

Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie

PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES

418-548-3773 ou 418-512-3565

BAGOTVILLE 2½, grand, 1843 Maurice-Marquet, très propre, meublé, ch., écl., 350$, libre imm. 418-481-1087, 418-817-5581.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 2 condos, 4½ pièces, rez-de-ch., luxueux, verrière, et 1x 4½ jumelé. Tous rénovés. Jean-Guy: **418 540-1234.**

CHICOUTIMI 2½, Rivière-du-Moulin, entrée indépendante, 1 stat., demi-sous-sol, rénové, libre 1er avril, 425$/mois ch./écl. Tél.: 418-696-0148; Cellulaire : 418-812-2307

CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

CHICOUTIMI, arrière Place Saguenay, **4½** + s/lavage, pla. mur/béton.853$, 581-234-9708

CHICOUTIMI rue Lorenzo Genest
4½, très propre, rénové, beaucoup de commodité, remise intérieure et extérieure, **LIBRE. 418 812-7027 ou 418 812-1947**

CHICOUTIMI, toutes grandeurs, plusieurs secteurs, Immeubles Belvedere, 418-590-5005

CONFORTABLE, 4½, à St-Ambroise, sous location, disp., mi avril 2018, 418-818-2419, 418-590-2441

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, 360$, remise, libre, frais peint 418 547-6469

JONQUIERE 3½ ,4½, près cégep, repeints, remise int., ch., pas d'animaux, poss. de mois gratuits. 418-812-7027, 418-812-1947.

JONQUIÈRE, ch. St-Damien, 3½, idéal pour personne seule ou un couple, pas d'animaux, non-fum., libre 1er juil., 418-547-3755.

KENOGAMI, 3½, 400$ ch., écl., entrée lav-séc., près écoles, centre d'achats. libre imm. 418-818-0959 Jean-François,

RIVIÈRE-DU-MOULIN, 5½, 550$, demi sous-sol, stat., pas ch., ni écl., 418-696-1992.

6761 Chambres à louer

À ARVIDA idéal travailleur, près autoroute, avec toutes les commodités, 418 699-0153

CHICOUTIMI, neuve, entrée indépendante, près centres d'achats et UQAC, Internet, câble, cuisine, laveuse, sécheuse, très tranquille et très très propre. 325$. 418-690-7096.

CHICOUTIMI près université, hôpital, Multihexa, câble, buanderie, stat., Internet, non-fumeur(euse), libre. Tél.:418-550-2582.

JONQUIERE St-Raphaël, verrière, idéal travailleurs. Condo 3 chambres, 418 213 0698.

6763 Chalets à louer

ALMA, bord Lac St-Jean, maison/chalet à louer, mai à sept., à la sem., 438-885-4327

6767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL À LOUER 2,350 pi car., plafond 20 pi, chauffé, libre, Chicoutimi Nord 418-690-6340

6769 Camping, vacances et voyages

BELLE opportunité, le restaurant du Camping Notre-Dame est à louer, si intéressé envoyez message à : colonienotre-dame2@hotmail.ca

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers

IMPÔT - IMPÔT - IMPÔT
Service rapide et courtois
Impôt informatisé
TRANSMISSION TED
Francine Gaudreault
418 547-0898

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

36 ans ❤ Cheveux longs noirs, 165 lbs de douces rondeurs, fesses bombées, jolie visage, se déplace partout ❤ 581-574-3558

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418-695-5499

BELLE jeune femme, début vingtaine, se déplace seulement, au lac aussi. 418-820-9421

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grassette, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière. 418-944-6848

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8 AM. 7/7 Tél.:418 376-1274.

6819 Messages personnels

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

DE RETOUR, MASSAGE PAMELA
418-376-1698

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

Melina, 25 ans, 100 lb, 5'3 pouces, 34C , reçoit et se déplace. Tél.:581-306-1802.

MYRANA et Malèna, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:581-490-1994.

NOUVELLE ROXANNE NOUVELLE
Venez vivre un massage sexy dans l'intimité avec une belle jeune femme, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h. **581-234-2506**

SOPHIA, FEMME MATURE, 581-235-1231.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

418-549-6119
Resto-bar le Stade
CUISINIER (ère) demandé(e)
Temps plein 30 heures
par semaine environ
jour, soir, fin de semaine
Formation en cuisine.
2 ans d'expérience
Contacter : Marlène Girard

Avant le 30 mars recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours ww.régimesplus.net, 819-548-5752

COUP D'ŒIL MÉTÉO

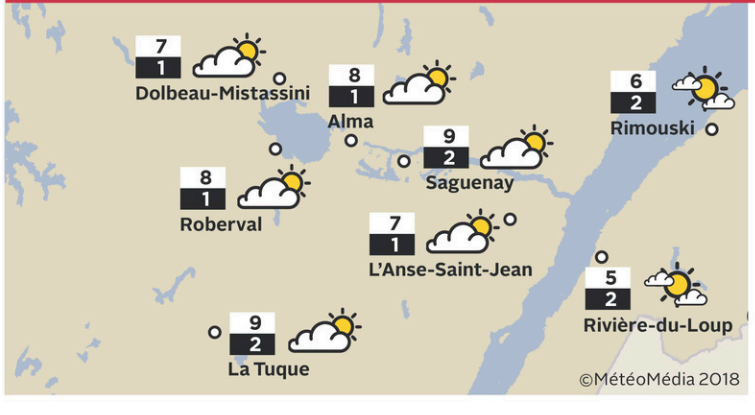

Demain
Max. 5
Min. -6
Faible pluie
Précipitations : 90 %
Vents de l'ouest 20 km/h

Samedi
Max. 2
Min. -3
Ciel variable
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 15 km/h

Dimanche
Max. -1
Min. -9
Averses de neige
Précipitations : 60 %
Vents de l'ouest 35 km/h

Lundi
Max. -2
Min. -7
Ciel variable
Précipitations : 40 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	4	1
Chibougamau	Beau	6	-5
Gaspé	Soleil	7	-2
Gatineau	Averses	8	3
Îles-de-la-Mad.	Variable	1	-1
Maniwaki	Variable	8	2
Montréal	Éclaircies	11	4
Mont-Tremblant	Variable	7	2
Québec	Beau	9	4
Rimouski	Beau	6	2
Sept-Îles	Soleil	3	-2
Sherbrooke	Variable	12	4
Tadoussac	Variable	5	1
Thetford Mines	Beau	10	3
Trois-Rivières	Éclaircies	8	2
Val-d'Or	Beau	7	-9

LE SOLEIL

6h28 19h10
Durée du jour : 12h42

LA LUNE
Coucher : 5h55 Lever : 17h03
31 mars 08 avr. 15 avr. 22 avr.

LE VENT
Vents légers

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
2h03	4,6	2h26	3,8
8h17	0,6	9h43	0,3
14h24	5,3	14h45	4,5
20h51	0,3	22h22	0

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

★ ★ ★ IMPORTANT ★ ★ ★
NOUVELLE ADMINISTRATION

SECTEUR HAUT-DU-LAC :
St-Félicien, La Doré,
Normandin, Dolbeau,
Albanel et environs

SECTEUR LAC-ST-JEAN :
Roberval, Desbiens,
Chambord, St-Prime,
Lac-Bouchette

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

HÔTEL/MOTEL RESTO CORONET
401 Route 172 Nord, Sacré-Coeur
Recherche femme de chambre et homme à tout faire. Bienvenue au couple et au immigrant.
Travail à l'année, temps plein . Salaire et conditions à discuter.
Possibilité d'hébergement et couvert.
Faire parvenir votre CV :
admin@hmcoronet.com ou par télécopieur : 418 236-4747
demandez Christian au 418 236-9444.

LIVREUR(EUSE) avec mini-fourgonette, pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h½/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelots
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★
(160 copies)

À ARVIDA

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

RECHERCHE chauffeur(e) de taxi, à Chicoutimi, fin de semaine. Tél.:418-306-2881.

RECHERCHE OPÉRATEUR camion de 10 roues, transport en vrac, poste temps partiel selon demande. 418 544-9965.

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

2007 NISSAN VERSA, 96,600 km, jantes hiver/été (pneus neufs), manuelle, clim., 1 seule proprio. 4,500$. 418-668-0451.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 850$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bois franc mélangé «Pro-Forêt». 95$/la corde livrée partout au Saguenay. 418-673-3161.

BOIS de chauffage en 16 pieds et en 16 pouces. Tél.:418 541-0434, 418-812-1490.

«Nos écoles sont pires que l'an passé, mais moins pires que l'an prochain.»

— Jean-François Roberge (CAQ)

«C'est vrai puis ça va prendre des années pour y arriver [à les rénover].»

— Sébastien Proulx (PLQ)

Les écoles du Québec en mauvais état

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

Les écoles du Québec sont encore plus mal en point que ce que croyait le ministère de l'Éducation. En un an, le déficit d'entretien des écoles primaires et secondaires a bondi de 1,8 à 3,3 milliards $ parce que le portrait réel de la situation se précise.

Le Plan québécois des infrastructures (PQI) indique que «l'état des infrastructures scolaires s'est considérablement détérioré cette année».

Si bien qu'à l'heure actuelle, seulement 45 % des écoles primaires et 53 % des écoles secondaires sont dans un état satisfaisant. L'autre moitié des écoles du Québec obtient des cotes de vétusté D ou E, signifiant qu'elles sont dans un mauvais ou un très mauvais état.

«Nos écoles sont pires que l'an passé, mais moins pires que l'an prochain. Ça empire chaque année», s'est désolé le député de la Coalition avenir Québec (CAQ) Jean-François Roberge, qui a mis ces chiffres de l'avant à la période de questions de l'Assemblée nationale.

«Le collègue a raison. Il y a une école sur deux qui a besoin d'amour au Québec. C'est vrai puis ça va prendre des années pour y arriver [à les rénover]», a admis le ministre de l'Éducation Sébastien Proulx.

Le ministre explique que son gouvernement fait le maximum pour renverser la vapeur. Il ne peut toutefois pas réparer les écoles pendant l'année scolaire, alors que les enfants les fréquentent, a-t-il fait valoir.

LE PIRE À VENIR

Le ministère de l'Éducation croit que le portrait global de la vétusté des écoles pourrait encore s'empirer. D'abord parce qu'un nouveau processus d'inspection des bâtiments, plus précis, a été implanté l'an dernier. À l'heure actuelle, environ 66 % des bâtiments ont été inspectés en suivant la nouvelle formule. Le ministère prévoit que l'exercice sera complété d'ici 2020 dans toutes les commissions scolaires du Québec.

Certaines commissions scolaires ont également omis de transmettre une évaluation réaliste de leurs besoins en rénovation.

AVIS/APPEL D'OFFRES

MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS PUBLIC

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 281-2018 VISANT À MODIFIER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ aux citoyens de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite MRC que:

- La MRC de Lac-Saint-Jean-Est tiendra une soirée de consultation sur le projet de règlement 281-2018 visant à modifier le schéma d'aménagement révisé afin de revoir les limites des périmètres urbains de la ville d'Alma et des municipalités d'Hébertville-Station et de Saint-Nazaire. Le projet de règlement complet peut être téléchargé à l'adresse : http://www.mrclacsaintjeanest.qc.ca/media/files/projet_de_reglement_281-2018_web.pdf

- Cette **soirée de consultation** se tiendra le **mardi 17 avril 2018 à 19h** à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Alma, 140 rue Saint-Joseph Sud. Lors de cette soirée de consultation la MRC expliquera les modifications proposées et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

- Le projet de règlement numéro 281-2018 est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité régionale de Comté de Lac-Saint-Jean-Est situé au 625 rue Bergeron Ouest, de même qu'aux bureaux municipaux des municipalités suivantes pendant les heures habituelles d'ouverture :

- Ville d'Alma : 140, rue Saint-Joseph Sud;
- Ville de Desbiens : 925, rue Hébert;
- Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix : 87, rue Saint-André;
- Municipalité d'Hébertville : 351, rue Turgeon;
- Municipalité d'Hébertville-Station : 5, rue Notre-Dame;
- Municipalité de Saint-Bruno : 541, avenue St-Alphonse;
- Municipalité de Saint-Gédéon : 208, rue Dequen;
- Municipalité de Saint-Nazaire : 199, rue Principale;
- Municipalité de Labrecque : 3425, rue Ambroise;
- Municipalité de Lamarche : 100, rue Principale;
- Municipalité de l'Ascension : 1000, 1e Rue Est;
- Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon : 401, rue Hôtel de Ville;
- Municipalité de Sainte-Monique : 101, rue Honfleur;
- Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot : 739, rue Gaudreault.

Le présent avis est donné conformément à l'article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Alma
Ce 19e jour de juin de l'an deux mille dix-huit (2018).

Alain Coudé,
secrétaire-trésorier adjoint

5291117

Ville de Saguenay
au service du citoyen

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 17 avril 2018 à 16 h à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

5747, chemin du Portage-des-Roches Nord, Laterrière – DM-4000 (ID-12497) demande une dérogation mineure visant à régulariser la construction d'un garage détaché de deux étages alors qu'un seul est autorisé, d'une hauteur totale de 8,92 mètres au lieu de 6 mètres maximum et une hauteur de comble de toit de 2,75 mètres au lieu de 1,8 mètre maximum, sur un immeuble situé au 5747, chemin du Portage-des-Roches Nord à Laterrière (demande # 75073).

À la condition suivante :

- Le deuxième étage doit servir uniquement à de l'entreposage.

4983, chemin Saint-Pierre, Laterrière – DM-4030 (ID-12585) demande une dérogation mineure visant à régulariser un agrandissement du bâtiment principal à 9,71 mètres de la limite arrière au lieu de 20 mètres minimum, sur un immeuble situé au 4983, chemin Saint-Pierre à Laterrière.

- La couverture végétale naturelle de la bande riveraine doit être maintenue en permanence. Dans le cas où elle aurait été détruite ou endommagée, une régénération y est obligatoire conformément à l'article 1406.2 du règlement de zonage. En tout temps, la tonte de gazon n'est pas autorisée dans la bande riveraine.
- Le calcul de l'indice de la qualité de la bande riveraine (IQBR) devra être réalisé et remis au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay dans un délai permettant de respecter les conditions du paragraphe suivant.
- Si l'IQBR est inférieure à 75, le requérant devra réaliser des travaux visant la remise en état de la rive pour assurer une conformité aux normes de l'article 1406.2. Ces travaux devront être réalisés dans la même année que les travaux faisant l'objet de la dérogation mineure. Un rapport de conformité réalisé par un professionnel (biologiste, pépiniériste,…) devra être remis au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de la Ville de Saguenay comme condition du permis (demande # 75483).

360, rue Comtois, Chicoutimi – DM-4033 (ID-12590) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un abri d'auto et d'une remise à bois attenants à un garage détaché qui porteront la superficie totale des bâtiments accessoires à 150 mètres carrés au lieu de 96,62 mètres carrés maximum, sur un immeuble situé au 360, rue Comtois, Chicoutimi (demande # 75510).

À la condition suivante :

- L'abri d'auto devra demeurer ouvert (selon la définition d'un abri d'auto) en tout temps.

46, rue Viau, Chicoutimi – DM-4034 (ID-12591) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'un garage détaché en cour latérale sans recul par rapport à la façade du bâtiment principal au lieu d'un recul de 5 mètres, sur un immeuble situé au 46, rue Viau à Chicoutimi (demande # 75511).

À la condition suivante :

- Le garage devra s'harmoniser avec le bâtiment principal en termes de couleur.

1000, boulevard du Saguenay Ouest, Chicoutimi – DM-4036 (ID-12598) demande une dérogation mineure visant à autoriser un agrandissement du bâtiment principal à 3,5 mètres de la ligne latérale sur rue au lieu de 5 mètres minimum et autoriser un stationnement en façade qui empiètera en façade de 7 mètres au lieu de 3 mètres maximum suite à l'agrandissement, sur un immeuble situé au 1000, boulevard du Saguenay Ouest à Chicoutimi (demande # 75519).

228, rue Saint-Émile, Chicoutimi – DM-4042 (ID-12626) demande une dérogation mineure visant à régulariser un agrandissement du bâtiment principal à 2,24 mètres de la limite latérale au lieu de 4 mètres minimum, sur un immeuble situé au 228, rue Saint-Émile, Chicoutimi (demande # 75626).

À la condition suivante :

- Un revêtement ou une jupe de galerie devra être installé(ée) sous l'agrandissement.

487, boulevard Sainte-Geneviève, Chicoutimi – DM-4043 (ID-12663) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un nouveau bâtiment principal pour un dépanneur à 14,98 mètres de la ligne avant au lieu de 15 mètres minimum et autoriser la réduction de la zone tampon à 3,7 mètres entre le dépanneur et l'usage public au lieu de 4 mètres, sur un immeuble situé au 487, boulevard Sainte-Geneviève à Chicoutimi (demande # 75367).

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 29 mars 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5291457

AVIS DE DÉCÈS

AUDET (Alexandre)

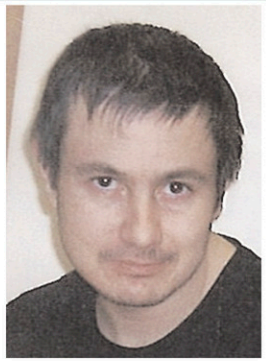

Le 19 mars 2018, est décédé à la Résidence Ste-Marie, à l'âge de 43 ans, Alexandre Audet, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu dame Raymonde Skeene et de M. Bernard Audet. La famille accueillera les parents et amis en présence des cendres, le vendredi 30 mars 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2e Rue)
La Baie

Samedi, jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 9 h. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 31 mars 2018 à 11 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Les cendres seront déposées au cimetière Saint-Alphonse à une date ultérieure. Alexandre laisse dans le deuil son père M. Bernard Audet (Jeannette Lavoie); sa soeur feu Kathleen Audet. Il laisse également dans le deuil plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, pa-rents et amis. La famille tient à remercier tout le personnel de la Résidence Sainte-Marie pour leurs bons soins, leur générosité et leur dévouement. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole pour la Société Huntington sera présente au salon afin de les recueillir. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site www.fjord.coop où vous pourrez transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (Mme Martine)

Le 18 mars 2018, est décédée à Québec, à l'âge de 59 ans et 6 mois, Mme Martine Côté, fille de feu M. Azarias Côté et de dame Pierrette Tremblay, ex-conjointe de M. Claude Simard, demeurant à Hébertville-Station. La famille recevra les condoléances le vendredi 30 mars 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 31 mars 2018 à compter de 9 h au

Centre communautaire
23, rue Deschênes
Hébertville-Station

Les funérailles auront lieu le samedi 31 mars 2018 à 11 h à l'église St-Wilbrod d'Hébertville-Station. Mme Côté a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Patrice Simard (Martine Daoust), Julie (Rémi Savard) et Marie-Claude (Stéphane Racine) ainsi que ses petits-enfants: Jordann, Daphnée, Jason et Alex. Elle était la soeur de: Raymonde Côté (Serge Ménard), Guylaine, Julien (Gisèle Marcoux), feu Jules (Régine Pelletier) et Claudine (Louis-Martin Ouellette). Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Pour rendre hommage à Mme Martine Côté, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

BLACKBURN (Mme Jeanne-Ida)
1923 - 2018

À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 21 mars 2018, à l'âge de 94 ans et 3 mois, est décédée dame Jeanne-Ida Blackburn, épouse de feu M. Paul-Edmond Girard, fille de feu Mme Marie-Anna Dufour et feu M. Maurice Blackburn. Elle demeurait à Québec et était originaire de St-Coeur de Marie.

La famille recevra les condoléances en présence des cendres à la

Résidence Funéraire Réjean Hamel & Filles Inc.
11 384, boul. Valcartier
Loretteville, G2A 2M6

le samedi 31 mars 2018 de 10 h à 14 h 30 et sera suivi d'une célébration de la Parole à 14 h 30 au salon.

L'inhumation des cendres se fera au cimetière de Mistassini au Lac St-Jean à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pauline (Real Lepine), Jean Maurice (Aline Lebel), feu Normand (Nicole Martel); ses petits-enfants: Julie (Marco Abbate), Matthieu (Kim Dupré), Catherine (Stéphane Forgues), Mylène Girard et Hugo Girard; ses arrière-petits-enfants: Raffaela, Annalisa et Michela Abbate, Émile et Léo Tremblay, Clara et Sandrine Forgues, Alexa et Charlie Lepine; sa soeur Antoinette; son frère Rémi (Françoise Hudon); sa belle-soeur Marie-Rose Girard; ses neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3, téléphone: 418 683-8666, télécopieur: 418 683-4617 courriel: araymond@quebec.cancer.ca

Des formulaires seront disponibles au salon lors des condoléances.

Pour renseignements : téléphone : 418-845-6161, télécopieur : 418-845-8920
Courriel : salonfuneraire@videotron.ca - Site Internet : www.rejeanhamel.com

AVIS DE DÉCÈS

DUCHESNE (Mme Patricia Belley)

Le 24 mars 2018, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 80 ans et 8 mois, Mme Patricia Belley (Duchesne), épouse de feu M. Adrien Duchesne, demeurant rue St-Dominique, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 30 mars 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 31 mars 2018 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 31 mars 2018 à 13 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Patricia Belley et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Annette Boily et de feu M. David Belley.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Hélène Duchesne (Jean Brassard), Bernard (Chantal Roy), Line (Danny Larouche), Guy, Guylaine (Marc Brown); ses petits-enfants: Simon, Philippe, Véronique, Sarah, Carole-Anne, Marc-André, Andréanne, Jean-François, Marie-Michelle et Samuel; ses arrière-petits-enfants: Marianne, Mikaël, Louis-François, Laurie, Étienne, Isabelle, Lilou, Mélina, Tommy; son frère et ses soeurs: Gaétane Belley (feu Jean Girard), Pâquerette (feu Michel Tremblay), Germain (Colette Gilbert), Andrée (Jacques Lavoie), Francine (Marc Vachon). Elle était aussi la soeur de: feu Gérard Belley (Carole Gaudreault), feu Denise (feu André Duchesne); la belle-soeur de: Colette Duchesne (Louis-Marie Lapointe), Yvan (Lorraine Gallant), André, Dolorès (Jacques Saulnier), Jocelyne (Serge Lavoie), Stella, Rosella (Jacques Gagné), Mona (André Malaison), Ghislain (France Boivin), feu Léon, feu Monique. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (M. Gérard)

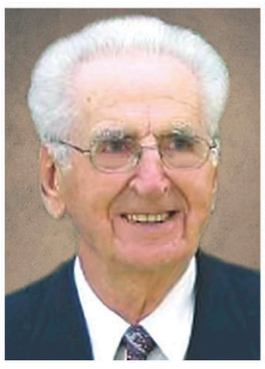

Le 16 mars 2018, est décédé au Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, à l'âge de 101 ans et 4 mois, M. Gérard Côté, époux de feu Mme Cécile Tremblay, demeurant au Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, autrefois d'Héberville.

La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 30 mars 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 31 mars 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 31 mars 2018 à 11 h à la résidence funéraire Arvida.

Il était le fils de feu Mme Hélène Simard et de feu M. Eucher Côté.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Raymond Côté (Nicole Girard), Hélène (Jean-Pierre Tremblay), Camil (Thérèse Lajoie), Gabriel (Catherine Perron), Jean-François, Chantale (Florent Deschênes), Catherine (Guy Munger). Il était aussi le père de: feu André-Marie Côté (Nicole Tremblay) et de feu Édith Côté. Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Alexandre (Nicole), Marc-André (Julie), Annie-Claude (Patrice), Patrice (Nathalie), Karine, Mylène (Cimon), Josiane (Jérémie), Claude et Marie-Andrée; ses arrière-petits-enfants: Thomas, Jérémy, Maxim, Frédérique, Élisabeth et Éliane; sa soeur Jeanne-D'Arc Côté. Il était aussi le frère de: feu Marguerine Côté, feu Maurice, feu Cécile, soeur du Bon-Conseil, feu Julienne, soeur du Bon-Conseil, feu Berthe, feu Thérèse, feu Lise (feu Raymond Tremblay); le beau-frère de: feu Pierrette Tremblay (feu Antoine Lapointe, feu Jules Côté), feu René (Jeannine Tremblay), Jacqueline (feu Alphonse Bouchard), feu Marie-Paule, Maurice (Olivette Gagné), feu Gracia, soeur Antonienne de Marie, Jean-Marie (Nilka Tremblay), Marianne (feu Maurice Rousseau), Laurette (Gérard Bouchard), feu Normand (Cécile Émond), Blanche-Alice, Philippe (Olivette Ferland), Laurent, Antoinette (Antoine Gagnon). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca, où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. Julien)

Est décédé paisiblement, au Centre d'hébergement de Normandin, le 24 mars 2018, à l'âge de 72 ans et 3 mois, M. Julien Girard, époux de Mme Maria Landry, demeurant à Sainte-Élisabeth-de-Proulx. Il était le fils de feu M. Henri Girard et de feu Mme Marie Bouchard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 30 mars 2018 à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 16 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du complexe funéraire. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Sainte-Élisabeth-de-Proulx à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Maria Landry, il laisse ses enfants: Audray (Dave Diamond), Jimmy (Mylène Rivard) et Robin (Stéphanie Carrier) ainsi que son petit-fils Joey Girard.

Il était le frère de: Léonce (Pauline Gauthier), Jocelyne (Yvon Asselin), Céline (Paul Murray), Germain (Réjeanne Belley), Albéric (Marjolaine Boily), Louis, Louisette, feu Brigitte, Mario (Nathalie Lemay), Francine (Gilles Bilodeau), Marcel (Nancy Lemieux), Martial et Étienne (Lyne Blais); le gendre de: feu M. Louis Landry et de feu Mme Claudia Simard; le beau-frère de: Berthyle Landry (feu Raymond Bouchard), feu Réal Landry, Gisèle Landry (Jean Gauthier), feu Laurent Landry, Antonia Landry, Carmen Landry (Joseph Mirra), Colette Landry (feu Raymond Corneau), Raynold Landry (Marjolaine Poirier), Antoinette Landry (feu Razmig Lebaridian), Jean-Claude Landry (Louise Allard), Rachel Landry (Rock Gill), Lyse Landry (feu Fernand Larouche) et feu André Landry. Également, il laisse ses neveux et nièces, ses cousins et cousines et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Société Alzheimer, 690 rue Saint-Sacrement Ouest, Alma (Québec), G8B 4N9 (418) 668-0161.

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

DALLAIRE (M. Gaston)

Le 27 mars 2018, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 85 ans et 2 mois, M. Gaston Dallaire, fils de feu Mme Antoinette Desmeules et de feu M. Edgar Dallaire, demeurant à la Villa Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 30 mars 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 31 mars 2018 à compter de 8 h. Les funérailles auront lieu le samedi 31 mars 2018 à 9 h 30 à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Gaston Dallaire. Il laisse dans le deuil sa fille Nathalie Dallaire; son ex-conjointe Mme Marie-Paule Tremblay (M. Bertrand Tremblay); son frère et sa soeur: Guy Dallaire (Bertrande Maltais), Yvonette (Dollard Bherer). Il était aussi le frère de: feu Gérard Dallaire (feu Lili Dallaire), feu Georgette (feu Roland Tremblay), feu Marc-Aurèle (Marcelle Fleury), feu Jeanne-Ida (feu Laval Audet), feu Marie-Anne (feu Louis-Marie Bérubé), feu Lise, feu Jean-Marie. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier les membres du personnel de la Villa Jonquière et le Dr Marion Dubois pour les excellents soins prodigués à M. Gaston Dallaire. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Leucan. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

LAPOINTE (M. Chantal)

Le 22 mars 2018, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 67 ans et 10 mois, M. Chantal Lapointe, époux de Mme Monique Bélanger, demeurant rue Gay-Lussac, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048 rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 30 mars 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 30 mars 2018 à 11 h à la Résidence funéraire Arvida. Il était le fils de feu Mme Blanche-Yvette Bouchard et de feu M. Adjutor Lapointe. Outre son épouse, Mme Monique Bélanger, il laisse dans le deuil ses enfants: Annie Lapointe (Louis-Bernard St-Jean), Jean-François (Maude Messier); ses petits-enfants: Alexe et Élie; ses frères et soeurs: Martin Lapointe (Chantal Cloutier), Odette (Jean-Yves Langevin), Dominique (Jean Pellerin), Michel (Francine Gagnon); son beau-frère Gilles Bélanger. Il laisse également dans le deuil ses neveux, sa nièce, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de La Maison Le Chêne de soins palliatifs à Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca, où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GIROUX (Mme Carmen Gagnon)

Est décédée, entourée de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 20 mars 2018, à l'âge de 93 ans et 5 mois, Mme Carmen Gagnon, épouse de feu M. Évariste Giroux, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Georges Gagnon et de feu Mme Rose-Anne Gilbert. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 31 mars 2018 à compter de midi. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium Leclerc de Roberval.

Elle laisse ses enfants: Denis (Lise Guilbault), Michel (Diane Néron), Lucie (Roy Crebbin) et Benoît; ses petits-enfants: Mathieu, Corinne et Geneviève.

Elle était la soeur de: feu Jean-Yves, feu Fernande (feu Gérard Gilbert), feu Luc (Jeanne Rochon), Nicole (Michel Laprise), feu Lise et feu Hervé (Pauline Nadeau); la belle-soeur de: feu Louis-Georges Giroux (feu Rose-Hélène), feu Cécile Giroux (feu Joseph Leboeuf), feu Gaby Giroux (feu Joseph Lavoie), feu Robert Giroux (feu Madeleine Beaulieu), feu Thérèse Giroux (feu René Tremblay), feu Daniel Giroux, feu Sylvio Giroux (feu Anita Lamontagne), feu Jean-Marie Giroux (Colette Thibault), feu Paulette Giroux (Charlot Lavoie, Alix Harvey) et Pierrette Giroux (feu Arthur Gourde).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée — Corporation des thanatologues du Québec

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

POITRAS (Mme Diane Gravel)

Le 27 mars 2018, est décédée au Centre d'hébergement Ste-Marie, à l'âge de 71 ans et 11 mois, Mme Diane Gravel (Poitras), épouse de feu M. Robert Poitras, demeurant autrefois rue Bougainville, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 30 mars 2018 à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 30 mars 2018 à 13 h à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Diane Gravel seront inhumées, ultérieurement, au cimetière.

Elle était la fille de feu Mme Anna Lapointe et de feu M. Élie Gravel.

Elle laisse dans le deuil son fils Dave Poitras (Marie-Ève Tremblay); ses petits-enfants: Alexis et Marilie. Elle était la soeur de: feu Yvette Gravel (feu Henri Simard), feu Fernand (feu Gaétane Lachance), feu Bertrand, Raynald (feu Bibiane Tremblay), feu Causette (feu Floriant Boudreault), feu Lise (feu Raymond Brière), Huguette (Marcel Thériault), Ginette (Lionel Bergeron), Gaétane (David Chiasson), Pauline (Rémi Dallaire), feu Jean-Marie (Candide Fortin), Carole; la belle-soeur de: feu Marie-Anna Poitras (feu Henri Perron), feu Maurice (feu Gabrielle Fortin), feu Lucette (feu François-Nil Tremblay), feu Marie-Paule (Adrien Perron), André (Gisèle Fortin), feu Jeannine (feu Marcel Dufour), feu Marcelle (feu Lauréat Dallaire), Roland (Marie-Paule Bourgeois), feu Jean-Guy (Claudette Bourbeau), Lyse (Gilles Gagné), feu Roger, feu Gabrielle (Henri Vandal). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie chaleureusement Mme Chantale Arseneault et le personnel de la Résidence Ste-Marie pour les excellents soins prodigués à Mme Diane Gravel. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GODIN (M. Charles)

Le 20 mars 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 96 ans, M. Charles Godin, époux de feu Mme Gertrude Godin, fils de feu M. Auguste Godin et de feu Mme Aline Hovington, demeurant à Lamarche.

La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620 boul. Dequen Nord
Alma

à compter du lundi 2 avril 2018 de 13 h à 16 h. Un dernier adieu suivra à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire Bérubé & Fils et les cendres seront déposées au columbarium du Complexe funéraire Bérubé & Fils.

Il laisse dans le deuil ses filles: Denise (feu Édouard Morneau), feu Charlotte, Gaétane (Richard Fleury), Nicole, Suzanne (feu Paul-André Roussel); ses petits-enfants: Yann Fleury, David Maltais, Jézaël Maltais, Maïka Roussel; ses frères et soeurs: feu Harry (Claudette Bergeron), feu Noëlla (feu Alphonse Moyen), feu Thérèse (feu Hilaire Lessard), feu Paul, Marie-Laure (feu Raymond Boulianne), feu Michel (Réjeanne Côté), Julien (Louisette Leclerc), Lionel (Pauline Girard), Antoinette (feu Réal Girard); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Aurore, feu Blanche, feu Paul, feu Rose-Hélène, feu Églantine, feu Marie-Flore, feu Marie-Reine, feu Marguerite et feu Raoul; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à la Société Alzheimer, 690 rue St-Sacrement Ouest, Alma (Québec) G8B 4N9 Tél: (418) 668-0161. Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à M. Charles Godin et partager un souvenir, rendez-vous sur le site:

www.complexefuneraireberubeetfils.com

Berubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefuneraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. André dit "Caius")

Le 25 mars 2018, est décédé au CHSLD Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 86 ans et 5 mois, M. André Simard, époux de feu Mme Raymonde Simard, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Lucille Tremblay et de feu M. Nil Simard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 1er avril 2018 de 12 h à 17 h, le lundi 2 avril 2018 de 9 h à 11 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Une célébration de la Parole aura lieu le lundi 2 avril 2018 à 11 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Il sera incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sainte-Anne.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne Simard (RéjeanTremblay), Luc (Madeleine Fortin), Pierre (feu Martine Taché, Rina Tremblay), Marc (Louise Vaugeois), Mario (Aurore Blanc) et Katie (Michel Fortin); ses petits-enfants: Cynthia, Lydia et Sabrina Tremblay, Marilyn, Pierre-Luc et Sarah Simard, Andrée-Anne et Pierre-Yves Simard, Valérie, Véronique, Vanessa et Jessica Simard, Karine et Shanny Simard, Carole-Anne et Samuel Dufour et ses 17 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu Jean-Marie Simard, feu Paulin (Marguerite), Clairette, feu Nilka (feu Gérard). Il était le beau-frère de: feu Gérard Simard (feu Gemma), Rita (feu Jean-Paul), Jeannine (Albert), Léonidas (Denise), Henriette (feu Wilbrod), Lona (feu Yvan), feu Paulette (feu Léon-Maurice). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement St-François pour les bons soins prodigués à M. Simard.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

REMERCIEMENTS

CARRIER (M. Martial)
1928 - 2018

On peut s'imaginer à quel point notre papa aurait été fier de voir l'amour et le soutien dégagé autour de sa famille lors de son décès.

Ses enfants, ses petits-enfants ainsi que les conjoints de ceux-ci, remercient toutes les personnes qui les ont aidés à traverser cette épreuve.

Nous regrettons de n'avoir pu partager davantage avec tous ceux qui nous ont réconfortés. Nous sommes immensément reconnaissants de votre présence chaleureuse et de toutes vos manifestations de sympathie à notre égard.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Pour renseignements : Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411, télécopieur : 418 688-2414.

MESSE ANNIVERSAIRE

ASSELIN (M. Nelson)

La messe anniversaire de M. Nelson Asselin, époux de Mme Gaétane Desmeules, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le dimanche
1er avril 2018
à 11 h
à l'église St-Mathias
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY *Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay.*

› RAONIC BATTU PAR DEL POTRO

Milos Raonic a été éliminé par Juan Martin Del Potro 5-7, 7-6, 7-6 en quart de finale du Masters 1000 de Miami. — PHOTO GETTY IMAGES

LOS ANGELES GALAXY

Débuts «possibles» d'Ibrahimovic samedi

Agence France-Presse

LOS ANGELES - La recrue-vedette du Los Angeles Galaxy Zlatan Ibrahimovic va «possiblement» faire ses débuts dans le Championnat nord-américain de football (MLS) dès samedi alors qu'il sera officiellement présenté vendredi, a déclaré mercredi son entraîneur.

«C'est un compétiteur, il aime la compétition, il aime les défis. Si la question est de savoir s'il est prêt physiquement à jouer 90 minutes, la réponse est non, mais si la question est "Va-t-il jouer un rôle lors de notre prochain match?", c'est bien possible», a expliqué Sigi Schmid.

Samedi, il pourrait faire ses débuts officiels en MLS à l'occasion du derby de Los Angeles, contre le Los Angeles FC.

«On parle de Zlatan Ibrahimovic là, on ne parle pas d'un être humain normal, d'un mortel», a poursuivi le technicien d'origine allemande. «Je suis sûr qu'il vous dirait la même chose», a conclu Schmid.

Ibrahimovic, dont le transfert au Galaxy a été annoncé vendredi dernier, doit arriver à Los Angeles dans la soirée de jeudi.

Le Galaxy a annoncé mercredi que l'attaquant suédois s'entraînerait avec ses nouveaux coéquipiers vendredi matin et qu'il serait ensuite officiellement présenté lors d'une conférence de presse au StubHub Center.

Samedi, il pourrait faire ses débuts officiels en MLS à l'occasion du derby de Los Angeles, contre le Los Angeles FC.

DERNIER MATCH EN DÉCEMBRE

«Ibra», 36 ans, n'a plus joué depuis décembre dernier sous le maillot de Manchester United, son club depuis 2016 qui a résilié son contrat la semaine dernière pour lui permettre de relever un nouveau défi aux États-Unis.

L'attaquant suédois, passé par l'Ajax Amsterdam, l'Inter Milan, le FC Barcelone ou encore le Paris SG, revient d'une grave blessure à un genou et n'a disputé cette saison que sept matchs.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS DANS LA NFL

Les coups à la tête... dans les reprises

BARRY WILNER
Associated Press

ORLANDO, Fla. - La nouvelle règle de la NFL interdisant de baisser la tête pour initier un contact sera probablement incluse dans les reprises vidéo.

C'est ce qu'ont laissé entendre mercredi le commissaire Roger Goodell et le chef du comité de compétition, Rich McKay.

«Si nous avons la possibilité que la reprise confirme ces infractions et une expulsion, je pense que les entraîneurs seront plus confiants que la règle sera bien appliquée», a dit Goodell.

Le commissaire a noté l'approbation presque unanime du nouveau règlement chez les entraîneurs, ajoutant que le sentiment est le même chez les arbitres.

Tard mardi, les propriétaires ont remodelé la règle sur le recours au casque, instaurant une punition de 15 verges dans le cas où on baisse la tête pour frapper avec le casque.

McKay parle d'un changement majeur, notant que la technique est trop dangereuse pour le joueur qui frappe et pour celui qui est la cible.

Une expulsion est possible, mais elle n'est pas automatique à ce point-ci. Dans la NCAA, une sanction pour un coup à la tête ou au coup amène une expulsion, si la reprise confirme l'offense.

« Si nous avons la possibilité que la reprise confirme ces infractions et une expulsion, je pense que les entraîneurs seront plus confiants que la règle sera bien appliquée. »

— Roger Goodell

La NFL tiendra d'autres réunions en mai à Atlanta. L'agenda inclura aussi l'idée de modifier les directives de la ligue concernant l'hymne national, la vente potentielle des Panthers de la Caroline, et l'annonce des villes qui accueilleront le repêchage en 2019 et 2020. Cette année il sera présenté à Arlington, au Texas.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Tampa Bay	76	51	21	2	2	45	273	217	106	27-9-2-0	24-12-0-2	6-4-0-0	P-2
x-Boston	75	47	17	8	3	44	249	194	105	25-7-5-0	22-10-3-3	5-2-2-1	P-1
Toronto	77	46	24	5	2	39	261	219	99	27-9-2-0	19-15-3-2	7-3-0-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Washington	77	46	24	6	1	43	243	225	99	27-9-2-0	19-15-4-1	9-1-0-0	G-5
Pittsburgh	77	43	28	4	2	41	253	238	92	28-8-2-0	15-20-2-2	5-3-2-0	P-1
Columbus	77	43	29	1	4	37	222	211	91	25-12-1-1	18-17-0-3	9-1-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Philadelphie	77	38	25	7	7	36	232	231	90	19-13-3-3	19-12-4-4	4-3-2-1	P-2
New Jersey	76	40	28	4	4	35	229	228	88	20-14-2-1	20-14-2-3	7-3-0-0	G-3
Floride	75	39	29	4	3	36	229	228	85	23-11-1-2	16-18-3-1	6-4-0-0	P-1
Caroline	77	34	32	8	3	31	215	244	79	18-15-5-1	16-17-3-2	5-5-0-0	P-1
N.Y. Rangers	77	33	35	4	5	30	223	248	75	21-15-2-2	12-20-2-3	3-4-2-1	P-2
N.Y. Islanders	77	32	35	7	3	29	246	279	74	17-17-3-1	15-18-4-2	3-6-0-1	G-1
Montréal	**77**	**28**	**37**	**6**	**6**	**26**	**196**	**245**	**68**	**18-13-4-4**	**10-24-2-2**	**3-6-0-1**	**G-1**
Detroit	77	28	38	10	1	23	199	239	67	15-15-7-1	13-23-3-0	2-8-0-0	G-1
Ottawa	**76**	**26**	**39**	**4**	**7**	**24**	**207**	**270**	**63**	**15-18-2-4**	**11-21-2-3**	**3-7-0-0**	**P-6**
Buffalo	76	24	40	10	2	23	177	250	60	11-23-3-2	13-17-7-0	3-6-0-1	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Nashville	76	49	16	4	7	43	245	193	109	26-8-1-3	23-8-3-4	6-2-0-2	G-1
x-Winnipeg	76	47	19	8	2	43	255	200	104	30-7-2-0	17-12-6-2	7-2-1-0	G-6
Minnesota	76	42	24	7	3	39	233	215	94	25-6-7-1	17-18-0-2	5-2-2-1	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Vegas	76	48	21	4	3	45	254	205	103	27-9-1-1	21-12-3-2	6-2-1-1	G-1
San Jose	77	44	23	7	3	39	238	209	98	24-11-2-1	20-12-5-2	8-1-1-0	P-1
Los Angeles	77	42	28	6	1	40	224	190	91	20-14-3-0	22-14-3-1	5-3-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	76	43	28	5	0	40	212	198	91	24-15-0-0	19-13-5-0	8-2-0-0	G-6
Anaheim	77	39	25	6	7	35	218	208	91	22-10-3-2	17-15-3-5	5-4-1-0	P-1
Colorado	76	41	27	7	1	39	240	222	90	26-10-2-0	15-17-5-1	6-3-1-0	P-1
Dallas	77	39	30	5	3	35	218	210	86	25-12-3-0	14-18-2-3	2-6-1-1	G-1
Calgary	77	35	32	5	5	33	205	234	80	15-18-3-1	20-14-2-4	3-7-0-0	P-6
Edmonton	77	34	37	5	1	30	224	250	74	17-18-4-0	17-19-1-1	5-3-2-0	P-2
Chicago	77	31	36	8	2	30	217	238	72	17-17-4-1	14-19-4-1	2-6-1-1	P-1
Vancouver	77	28	40	6	3	28	201	248	65	13-18-5-1	15-22-1-2	3-7-0-0	G-2
Arizona	76	26	39	6	5	24	190	242	63	15-20-1-3	11-19-5-2	5-5-0-0	G-1

LNH

Mardi 27 mars
Caroline 3 New Jersey 4
N.Y. Islanders 4 **Ottawa** 3
Pittsburgh 2 Detroit 5
Boston 4 Winnipeg 5 (F)
San Jose 2 St. Louis 3 (P)
Minnesota 1 Nashville 2 (F)
Philadelphie 2 Dallas 3 (P)
Columbus 7 Edmonton 3
Anaheim 1 Vancouver 4
Mercredi 28 mars
Floride 3 Toronto 4
N.Y. Rangers 2 Washington 3 (P)
Philadelphie au Colorado, 22h.
Arizona Vegas, 22h.
Jeudi 29 mars
Detroit à Buffalo, 19h.
Tampa Bay à Boston, 19h.
Pittsburgh au New Jersey, 19h.
Floride **à Ottawa**, 19h30.
San Jose à Nashville, 20h.
Dallas au Minnesota, 20h.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Columbus à Calgary, 21h.
Edmonton à Vancouver, 22h.
Arizona à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 30 mars
Tampa Bay à N.Y. Rangers, 19h.
Toronto à N.Y. Islanders, 19h.
Caroline à Washington, 19h.
Chicago au Colorado, 21h.
Los Angeles à Anaheim, 22h.
St. Louis Vegas, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 27 mars.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	39	60	99
Kucherov, TB	38	58	96
Malkin, Pit	42	50	92
Mackinnon, Col	38	54	92
Giroux, Phi	26	65	91
Kopitar, LA	34	54	88
Stamkos, TB	27	59	86
Kessel, Pit	30	55	85
Wheeler, Win	20	65	85
Ovechkin, Was	45	38	83
Crosby, Pit	26	57	83
Hall, NJ	33	49	82
Gaudreau, Cal	23	59	82
Marchand, Bos	33	47	80
Rantanen, Col	27	53	80
Voracek, Phi	19	61	80
Tavares, NYI	33	45	78
Barzal, NYI	20	56	76
Barkov, Flo	26	49	75
Kuznetsov, Was	24	51	75
Pastrnak, Bos	30	43	73
E. Staal, Minn	39	33	72
Kane, Chi	26	46	72
Marchessault, Vegas	25	47	72
Seguin, Dal	39	32	71
Couturier, Phi	31	40	71
Karlsson, Vegas	40	29	69
Trocheck, Flo	30	39	69
Benn, Dal	28	41	69
Panarin, Clb	25	44	69
Bailey, NYI	18	51	69
Laine, Win	43	25	68
Draisaitl, Edm	24	43	67
Perron, Vegas	16	50	66
Rakell, Ana	31	34	65
Radulov, Dal	26	39	65
Huberdeau, Flo	23	42	65

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 28 mars.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	77	30	19	49
Galchenyuk	77	18	30	48
Drouin	72	12	30	42
Petry	77	10	28	38
Pacioretty	64	17	20	37
Byron	77	19	14	33
Hudon	70	10	20	30
Danault	52	8	17	25
Shaw	51	10	10	20
Lehkonen	61	10	8	18
Reilly	53	2	15	17
Weber	26	6	10	16
Benn	74	4	11	15
Carr	33	4	10	14
Shaw	67	4	9	13
Deslauriers	53	8	4	12
De La Rose	50	4	8	12
Froese	47	3	8	11
Alzner	77	1	10	11
Mete	49	0	7	7
Scherbak	23	4	2	6
Schlemko	34	1	3	4
Juulsen	18	1	1	2
Niemi	22	0	1	1
Lernout	13	0	1	1
Price	46	0	0	0
Lindgren	14	0	0	0
McCarron	13	0	0	0
Hemsky	7	0	0	0
Cracknell	5	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1624	6	137	1		3,07	,902
Niemi	6	8	4	55	1	3,02	,916

LNAH

Sorel élimine Trois-Rivières 4-2
Jonquière élimine St-Georges 4-2
R.-du-Loup élimine Thetford 4-3
DEUXIÈME TOUR (2 DE 3)
Vendredi 30 mars
St-Georges à Thetford, 20h30
Samedi 31 mars
Thetford à St-Georges, 20h
Dimanche 1er avril
x-St-Georges à Thetford, 16h
Sorel, Jonquière et R.-du-Loup qualifiés pour le troisième tour

LHJAAAQ

(Terrebonne gagne la série 4-0)
(Longueuil gagne la série 4-0)
(St-Jérôme gagne la série 4-0)
(Granby gagne la série 4-1)
DEMI-FINALES (4 de 7)
Lundi 26 mars
St-Jérôme 3 Terrebonne 8
Mardi 27 mars
Granby 2 Longueuil 5
(Longueuil mène la série 1-0)
St-Jérôme 2 Terrebonne 4
(Terrebonne mène la série 2-0)
Vendredi 30 mars
Terrebonne à St-Jérôme, 19h
Granby à Longueuil, 19h30
Samedi 31 mars
Longueuil à Granby, 16h
Dimanche 1er avril
Terrebonne à St-Jérôme, 16h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 28 mars.

	MJ	B	A	PTS
Stone	58	20	42	62
Karlsson	68	9	49	58
Duchene	76	24	30	54
Hoffman	76	22	30	52
Dzingel	73	20	16	36
Ryan	56	11	22	33
Pageau	72	12	15	27
Chabot	57	7	15	22
Gaborik	46	11	10	21
Pyatt	75	7	14	21
Ceci	76	5	14	19
Smith	62	5	13	18
Burrows	65	5	7	12
Paajarvi	73	7	4	11
Borowiecki	46	3	7	10
Wideman	16	3	5	8
Claesson	58	1	6	7
McCormick	24	2	2	4
White	15	2	1	3
Chlapik	15	1	2	3
Condon	30	0	2	2
Paul	11	1	0	1
Sieloff	1	1	0	1
Harpur	38	0	1	1
O'Brien	10	0	1	1
Brown	4	0	1	1
Burgdoerfer	2	0	1	1
Anderson	54	0	0	0
Wolanin	4	0	0	0
Rodewald	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	2123	6	166	2		3,31	,899
Condon	5	16	5	86	0	3,29	,901

LHSAAAQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (4 DE 7)
Samedi 17 mars
Louiseville 4 St-Léonard 5 (P)
Dimanche 18 mars
Louiseville 4 St-Léonard 3
(Louiseville gagne la série 4-2)
Vendredi 23 mars
La Tuque 7 St-Cyrille 2
(La Tuque gagne la série 4-2)
FINALE (4 DE 7)
Vendredi 30 mars
La Tuque à Louiseville, 20h30
Samedi 31 mars
Louiseville à La Tuque, 20h30

COLLÉGIAL

DEMI-FINALES (3 DE 5)
Samedi 24 mars
Lionel-Groulx 5 Thetford 2
Dimanche 25 mars
Lennox. 3 A.-Laurendeau 2 (P)
(Lennoxville mène la série 2-0)
Thetford 2 Lionel-Groulx 4
(Lionel-Groulx mène la série 2-0)
Vendredi 30 mars
A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h
Lionel-Groulx à Thetford, 20h
Dimanche 1er avril
x- Lennoxville à A.-Laurendeau, 14h10
x- Thetford à L.-Groulx, 14h30

HOCKEY

LHJMQ

PREMIÈRE RONDE (4 DE 7)

BLAINVILLE (1) - VAL-D'OR (16)
Jeudi 22 mars
Val-d'Or 2 Blainville 3 (P)
Vendredi 23 mars
Val-d'Or 1 Blainville 5
Mardi 27 mars
Blainville 4 Val-d'Or 2
Mercredi 28 mars
Blainville 3 Val-d'Or 1
(Blainville gagne la série 4-0)
BATHURST (2) - CHICOUTIMI (15)
Vendredi 23 mars
Chicoutimi 1 Bathurst 3
Samedi 24 mars
Chicoutimi 4 Bathurst 0
Mardi 27 mars
Bathurst 3 Chicoutimi 2
Mercredi 28 mars
Bathurst 3 Chicoutimi 6
(Série égale 2-2)
Vendredi 30 mars
Chicoutimi à Bathurst, 19h
RIMOUSKI (3) - MONCTON (14)
Vendredi 23 mars
Moncton 4 Rimouski 1
Samedi 24 mars
Moncton 1 Rimouski 2 (P)
Mardi 27 mars
Rimouski 6 Moncton 2
(Rimouski mène la série 2-1)
Mercredi 28 mars
Rimouski 2 Moncton 6
(Série égale 2-2)
Vendredi 30 mars
Moncton à Rimouski, 19h30
HALIFAX (4) - BAIE-COMEAU (13)
Vendredi 23 mars
Baie-Comeau 2 Halifax 5
Samedi 24 mars
Baie-Comeau 3 Halifax 5
Mardi 27 mars
Halifax 2 Baie-Comeau 4
Mercredi 28 mars
Halifax 8 Baie-Comeau 1
(Baie-Comeau mène la série 3-1)
Vendredi 30 mars
Halifax à Baie-Comeau, 19h30
DRUMMOND. (5) - C.-BRETON (12)
Vendredi 23 mars
C.-Breton 2 Drummondville 5
Samedi 24 mars
Cap-Breton 5 Drummondville 4 (3P)
Lundi 26 mars
Drummondville 6 Cap-Breton 3
Mercredi 28 mars
Drummondville 4 Cap-Breton 1
(Drummondville mène la série 3-1)
Jeudi 29 mars
Drummondville au Cap-Breton, 18h
VICTORIAVILLE (6) - GATINEAU (11)
Vendredi 23 mars
Gatineau 2 Victoriaville 7
Samedi 24 mars
Gatineau 2 Victoriaville 3
Mardi 27 mars
Victoriaville 4 Gatineau 2
Mercredi 28 mars
Victoriaville 1 Gatineau 2
(Victoriaville mène la série 3-1)
R-NORANDA (7) - SHERBROOKE (10)
Vendredi 23 mars
Sherbrooke 2 R.-Noranda 1
Samedi 24 mars
Sherbrooke 2 R.-Noranda 6
Mardi 27 mars
R.-Noranda 3 Sherbrooke 0
Mercredi 28 mars
R.-Noranda 4 Sherbrooke 2
(Série égale 2-2)
Vendredi 30 mars
Sherbrooke à R.Noranda, 19h30
QUÉBEC (8) - CHARLOTTETOWN (9)
Samedi 24 mars
Charlottetown 6 Québec 2
Dimanche 25 mars
Charlottetown 0 Québec 3
Mercredi 28 mars
Québec 4 Charlottetown 2
(Québec mène la série 2-1)
Vendredi 30 mars
Québec à Charlottetown, 18h
Samedi 31 mars
Québec à Charlottetown, 14h

MIDGET AAA

FINALE (4 DE 7)

Mercredi 28 mars
Trois-Rivières 2 Magog 4
(Magog mène la série 1-0)
Vendredi 30 mars
Trois-Rivières à Magog, 19h
Dimanche 1er avril
Magog à Trois-Rivières, 13h30
Mercredi 4 avril
Magog à Trois-Rivières19h
Vendredi 6 avril
x-Trois-Rivières à Magog, 19h
Dimanche 8 avril
x-Magog à Trois-Rivières, 13h30
Vendredi 13 avril
x-Trois-Rivières à Magog, 19h

LAH

Mercredi 28 mars
Texas 2 G. Rapids 2
Hershey 4 Bridgeport 6
Springfield 3 Hartford 4 (F)
Binghamton Devils 1 Syracuse 5
Laval Rocket 1 Toronto 5
Providence 2 W./B. Scranton 5
Utica 3 Rochester 2 (P)
Iowa 1 Chicago 1
Rockford 4 Manitoba 2
Cleveland à Stockton, 22h.
Bakersfield à San Diego, 22h.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	55	20	,733	—
x-Boston	51	23	,689	3½
x-Philadelphie	44	30	,595	10½
New York	27	49	,355	28½
Brooklyn	24	51	,320	31

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Washington	41	33	,554	—
Miami	40	35	,533	1½
Charlotte	34	41	,453	7½
Orlando	22	52	,297	19
Atlanta	21	53	,284	20

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Cleveland	44	30	,595	—
x-Indiana	44	31	,587	½
Milwaukee	39	35	,527	5
Detroit	34	40	,459	10
Chicago	24	50	,324	20

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	61	14	,813	—
La N.-Orléans	43	32	,573	18
San Antonio	43	32	,573	18
Dallas	23	51	,311	37½
Memphis	20	54	,270	40½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Portland	46	28	,622	—
Okl. City	44	31	,587	2½
Utah	42	32	,568	4
Minnesota	42	33	,560	4½
Denver	40	35	,533	6½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Golden State	54	20	,730	—
L.A. Clippers	40	34	,541	14
L.A. Lakers	32	41	,438	21½
Sacramento	24	51	,320	30½
Phoenix	19	56	,253	35½

Mercredi 28 mars
Cleveland à Charlotte, 19h.
Brooklyn 111 Orlando 104
New York 101 Philadelphie 118
Atlanta au Minnesota, 20h.
Portland à Memphis, 20h.
Boston à l'Utah, 21h30.
L.A. Clippers à Phoenix, 22h.
Dallas à L.A. Lakers, 22h30.

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York City	4	3	0	1	8	3	10
Columbus	4	3	0	1	8	3	10
New York	3	2	1	0	7	1	6
Atlanta	3	2	1	0	7	6	6
Philadelphie	2	1	0	1	2	0	4
N.-Angleterre	3	1	1	1	4	5	4
Montréal	3	1	2	0	4	5	3
D.C. United	4	0	2	2	5	9	2
Orlando	3	0	2	1	2	5	1
Chicago	2	0	2	0	4	6	0
FC Toronto	2	0	2	0	0	3	0

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Kansas City	4	2	1	1	9	9	7
Vancouver	4	2	1	1	5	6	7
Minnesota	4	2	2	0	6	8	6
Dallas	3	1	0	2	5	2	5
Houston	3	1	1	1	7	4	4
Salt Lake	2	1	0	1	2	1	4
Los Angeles	3	1	1	1	3	3	4
San Jose	2	1	1	0	5	5	3
Colorado	2	0	1	1	3	4	1
Portland	3	0	2	1	2	7	1
Seattle	1	0	1	0	0	3	0

Vendredi 30 mars
Salt Lake au FC Toronto, 20h.
Samedi 31 mars
New York Orlando, 13h.
FC Vancouver à Columbus, 15h.
Portland à Chicago, 18h.
New York City à San Jose, 20h.
N.-Angleterre à Houston, 20h30.
D.C. United à K. City, 20h30.
Philadelphie au Colorado, 21h.
Montréal à Seattle, 22h.
Dimanche 1er avril
Atlanta Minnesota, 14h.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Baltimore	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Boston	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
New York	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Tampa Bay	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Toronto	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Cleveland	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Detroit	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Kansas City	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Minnesota	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Los Angeles	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Oakland	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Seattle	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Texas	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0

Jeudi 29 mars
Minnesota à Baltimore, 15h05.
Houston au Texas, 15h35.
N.Y. Yankees à Toronto, 15h37.
L.A. Angels à Oakland, 16h05.
Boston à Tampa Bay, 16h10.
Chi. White Sox à Kansas City, 16h15.
Cleveland à Seattle, 22h10.
Interligue
Pittsburgh à Detroit, 13h10.
Vendredi 30 mars
N.Y. Yankees à Toronto, 19h07.
Boston à Tampa Bay, 19h10.
Houston au Texas, 20h05.
L.A. Angels à Oakland, 22h05.
Samedi 31 mars
Houston au Texas, 16h05.
L.A. Angels à Oakland, 16h05.
N.Y. Yankees à Toronto, 16h07.
Cleveland à Seattle, 16h10.
Boston à Tampa Bay, 18h10.
Minnesota à Baltimore, 19h05.
Chi. White Sox à Kansas City, 19h15.
Interligue
Pittsburgh à Detroit, 13h10.
Dimanche 1er avril
Minnesota à Baltimore, 13h05.
N.Y. Yankees à Toronto, 13h07.
Boston à Tampa Bay, 13h10.
Chi. White Sox à Kansas City, 14h15.
Houston au Texas, 15h05.
L.A. Angels à Oakland, 16h05.
Cleveland à Seattle, 16h10.
Interligue
Pittsburgh à Detroit, 13h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Miami	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
New York	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Philadelphie	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Washington	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Cincinnati	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Milwaukee	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Pittsburgh	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
St. Louis	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Colorado	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
Los Angeles	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
San Diego	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0
San Fran.	0	0	,000	–	–	0-0	-	0-0	0-0

Jeudi 29 mars
Chi. Cubs à Miami, 12h40.
St. Louis à N.Y. Mets, 13h10.
Washington Cincinnati remis
Milwaukee à San Diego, 16h10.
Philadelphie à Atlanta, 16h10.
San Francisco à L.A. Dodgers, 19h10.
Colorado en Arizona, 22h10.
Vendredi 30 mars
Washington à Cincinnati, 16h10.
Chi. Cubs à Miami, 19h10.
Philadelphie à Atlanta, 19h35.
Colorado en Arizona, 21h40.
Milwaukee à San Diego, 22h10.
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.
Samedi 31 mars
St. Louis à N.Y. Mets, 13h10.
Washington à Cincinnati, 14h10.
Chi. Cubs à Miami, 19h10.
Philadelphie à Atlanta, 19h10.
Colorado en Arizona, 20h10.
Milwaukee à San Diego, 20h40.
San Francisco à L.A. Dodgers, 21h10.
Dimanche 1er avril
St. Louis à N.Y. Mets, 13h10.
Chi. Cubs à Miami, 13h10.
Washington à Cincinnati, 16h10.
San Francisco à L.A. Dodgers, 20h38.
Lundi 2 avril
St. Louis à Milwaukee, 14h10.
Chi. Cubs à Cincinnati, 16h10.
Philadelphie à N.Y. Mets, 19h10.
Washington à Atlanta, 19h35.
L.A. Dodgers en Arizona, 21h40.
Colorado à San Diego, 22h10.
Interligue
Minnesota à Pittsburgh, 13h05.
Boston à Miami, 19h10.

TENNIS

OMNIUM DE MIAMI

À MIAMI, ÉTATS-UNIS
MESSIEURS
Simple - Quart de finale
John Isner (14), États-Unis, bat Hyeon Chung (19), Corée du Sud, 6-1, 6-4.

BOURSIERS ATP

1. Roger Federer	4 311 035$
2. JM Del Potro	1 871 601$
3. Marin Cilic	1 678 905$
4. Hyeon Chung	960 886$
5. Roberto B Agut	779 586$
6. Kyle Edmund	748 121$
7. Diego Schwartzman	681 661$
8. Grigor Dimitrov	667 825$
9. Lucas Pouille	575 581$
10. Kevin Anderson	561 277$
11. Tomas Berdych	510 140$
12. Dominic Thiem	503 053$
13. Borna Coric	487 542$
14. Fabio Fognini	462 103$
15. Gael Monfils	444 948$
16. Fernando Verdasco	428 091$
17. Mate Pavic	422 149$
17. Oliver Marach	422 149$
19. Tennys Sandgren	413 883$
20. Milos Raonic	393 692$

DAMES
Simple - Quart de finale
Jelena Ostapenko (6), Lettonie, bat Elina Svitolina (4), Ukraine, 7-6 (7-3), 7-6 (7-5).
Danielle Collins, États-Unis, bat Venus Williams (8), États-Unis, 6-2, 6-3.

BOURSIÈRES WTA

1. C Wozniacki	3 313 239$
2. Simona Halep	2 177 193$
3. Naomi Osaka	1 589 005$
4. Elina Svitolina	1 258 763$
5. Angelique Kerber	1 225 764$
6. Daria Kasatkina	1 145 408$
7. Petra Kvitova	832 814$
8. Elise Mertens	802 357$
9. Karolina Pliskova	643 342$
10. Garbine Muguruza	608 729$
11. Carla S Navarro	551 120$
12. K Mladenovic	548 039$
13. Su-Wei Hsieh	543 393$
14. Barbora Strycova	537 091$
15. Timea Babos	520 238$
16. Elena Vesnina	453 906$
17. E Makarova	416 857$
18. Caroline Garcia	403 058$
19. Madison Keys	385 367$
20. Venus Williams	384 734$

RETOUR DES EXPOS

La mairesse Valérie Plante change de ton

Presse canadienne

MONTRÉAL - Le ton de la mairesse de Montréal a changé dans le dossier du retour des Expos.

Après que Stephen Bronfman, qui dirige le groupe de gens d'affaires qui tentent de ramener un club du Baseball majeur à Montréal, eut déclaré qu'il ne souhaitait pas d'argent de la part des Montréalais, mais bien l'appui de Valérie Plante, la mairesse a fait preuve d'une ouverture qu'on ne lui connaissait pas jusqu'ici.

« Écoutez, on a une rencontre d'ici deux semaines avec M. Bronfman. J'ai bien hâte à cette rencontre-là et je trouve que déjà, c'est un bien meilleur *deal* », a-t-elle déclaré mercredi, lors d'un point de presse à l'hôtel de ville.

La veille, avant la présentation du deuxième match préparatoire des Blue Jays de Toronto au Stade olympique, Bronfman a répété qu'il ne voulait pas de l'argent des contribuables montréalais.

« J'ai hâte de la rencontrer. Il faut que tous soient sur la même longueur d'onde. (...) On n'a pas besoin des sous de la Ville de Montréal, mais on a besoin d'un peu d'aide », a-t-il précisé.

ALLÉGEMENT DE POSITION

On sent un allégement de la position du côté de M^me^ Plante et de son équipe. Mardi, Eric Alan Caldwell, membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable des transports et de l'urbanisme, a accordé une entrevue à La Presse canadienne, tandis qu'en soirée, Benoît Dorais, président du comité exécutif, a accompagné de quelques conseillers de Projet Montréal, dont Rosannie Filato, responsable des sports et loisirs, qui sont venus livrer un message d'ouverture envers le projet.

« Il y a une volonté à Montréal d'avoir du baseball », a déclaré M. Dorais, qui n'a pas voulu parler de référendum en cas d'investissement public.

« On est sur le principe plus que dans la mécanique. Ce sera à définir. De toute façon on est loin d'avoir un projet concret. On voit qu'il y a beaucoup de travail qui se fait en ce moment par les investisseurs. On voit que la volonté est là. Quand ce sera le temps, notre administration va s'asseoir et discuter avec les différents partenaires : la communauté d'affaires, le gouvernement du Québec. On en est là. On a le temps (de trouver) la mécanique, mais nous sommes fermes sur le principe. »

UN APPUI PRIMORDIAL

L'appui de la mairie est primordial au projet. Sous le couvert de l'anonymat, un haut dirigeant du Baseball majeur a révélé à La Presse canadienne la semaine dernière que la MLB fait tout ce qui est en son pouvoir présentement pour obtenir le soutien de tous les paliers de gouvernement à Oakland et Tampa Bay, où les Athletics et les Rays souhaitent se doter de nouveaux domiciles. « Nous n'irons pas dans un marché où nous ne l'aurions pas », a affirmé cet interlocuteur.

« Écoutez, on a une rencontre d'ici deux semaines avec M. Bronfman. J'ai bien hâte à cette rencontre-là et je trouve que déjà, c'est un bien meilleur *deal*. »

— Valérie Plante

« J'ai hâte de la rencontrer. Il faut que tous soient sur la même longueur d'onde. (...) On n'a pas besoin des sous de la Ville de Montréal, mais on a besoin d'un peu d'aide. »

— Stephen Bronfman

Marcus Stroman est une pièce importante de la rotation des Blue Jays. Le flamboyant droitier a obtenu plus de 160 retraits au bâton lors des deux dernières saisons. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

Les Jays misent sur l'équilibre

La Presse

MONTRÉAL — Assis dans l'abri des Blue Jays de Toronto, lundi après-midi au Stade olympique, John Gibbons était aussi détendu que d'habitude en répondant aux questions des journalistes autour de lui. L'une de ces questions aurait pourtant pu le piquer un peu.

« Au cours des cinq dernières saisons, vous avez toujours eu une fiche perdante au mois d'avril. Qu'allez-vous faire de différent afin que ça ne se répète pas cette année ? » a demandé un scribe. « J'ai aimé ce que j'ai vu au cours des dernières semaines. On a voulu donner suffisamment de temps de jeu à tout le monde et je pense qu'on y est parvenu. Faudra maintenant voir si ça rapportera », a répondu Gibbons, qui était le gérant de l'équipe lors des cinq saisons en question.

« On a ajouté plusieurs nouveaux joueurs, alors qui sait si on trouvera la bonne chimie tôt dans la saison ? Cela étant dit, on estime avoir une bonne formation pour disputer une longue saison de 162 matchs », a ajouté Gibbons.

Les Blue Jays ont en effet ajouté plusieurs joueurs à leur alignement durant l'hiver, mais aucun gros nom. Il n'est donc pas si étonnant qu'on parle peu d'eux à l'aube de cette nouvelle saison. « Nos acquisitions n'ont peut-être pas fait autant parler que celles de certaines autres équipes, mais je pense qu'elles ont été judicieuses », a estimé Russell Martin, qui est impressionné par le groupe de releveurs des Jays.

« On a beaucoup de lanceurs de puissance dans l'enclos avec les additions de John Axford, de Seung-Hwan Oh et de quelques autres », a observé le receveur québécois. « On comptait déjà sur Ryan Tepera, Roberto Osuna et Danny Barnes. On a également ajouté de la vitesse aux positions de voltigeurs et des bons joueurs d'avant-champ. »

Martin est également optimiste quant aux lanceurs partants de son équipe. Aaron Sanchez semble avoir réglé son problème d'ampoules aux doigts qui lui a fait rater l'essentiel de la saison dernière. J.A. Happ a remporté 20 victoires il y a deux ans, et il y a bien sûr le flamboyant Marcus Stroman. « C'est un des meilleurs lanceurs de la ligue. Il lance fort pour un gars de ce gabarit [5'8" et 180 lb]. C'est un peu comme Pedro Martinez à l'époque. C'est un gars super compétitif, qui attaque les frappeurs et qui possède une bonne balle rapide. »

ATTAQUE MIEUX RÉPARTIE

Un an après avoir perdu les services d'Edwin Encarnacion, les Blue Jays devront cette fois remplacer la puissance de Jose Bautista. Même s'il a connu une saison difficile en 2017 (moyenne au bâton de ,203, 23 circuits et 65 points produits), il n'en demeure pas moins qu'il a totalisé 285 circuits au cours de ses neuf saisons complètes à Toronto.

« On possède encore quelques frappeurs redoutables comme Josh Donaldson et Justin Smoak, mais je crois que notre alignement des frappeurs est mieux équilibré. Tous nos frappeurs ont de la puissance », croit Tim Raines, qui agira comme conseiller spécial au développement des joueurs des Jays cette saison.

« Je pense qu'un joueur comme Randal Grichuk va prouver qu'il est un bon frappeur de puissance, tout en étant très solide en défense. »

SURF CERF-VOLANT

À l'assaut du lac Saint-Jean !

MEGHANN DIONNE
mdionne@lequotidien.com

Le lac Saint-Jean sera une fois de plus pris d'assaut samedi, cette fois-ci par des amateurs de surf cerf-volant, plus couramment appelé kite surfing.

Quelque 30 athlètes prendront le départ de la marina de Saint-Prime samedi, si les conditions le permettent. Portés par le vent, ceux-ci vont faire l'aller-retour entre la petite municipalité du Domaine-du-Roy et le secteur Vauvert à Dolbeau-Mistassini, ce qui représente environ 40 kilomètres au total.

« Si on a un vent du sud-ouest, on pourrait partir de Saint-Gédéon à Vauvert pour faire une belle randonnée. Dans ce cas-là, ce serait 60 kilomètres », indique l'un des organisateurs de la traversée, Hugo Garon-Bouchard.

Cette année, l'organisation veut doubler le nombre de participants de l'an dernier qui était de 15.

Il ne reste que quelques places à combler. Ceux-ci seront divisés en équipes de cinq et seront guidés par des amateurs de surf cerf-volant expérimentés. Une fois rendus à Vauvert, un goûter leur sera servi puis ils prendront la voie du retour.

Leur vitesse de croisière devrait atteindre entre 40 et 50 kilomètres à l'heure selon les conditions météorologiques et celles de la surface du Piékouagami.

PLUS COMPÉTITIF L'AN PROCHAIN ?

« Ce n'est pas chronométré, mais peut-être que dans le futur, on pourrait faire un volet compétition qui pourrait attirer encore plus de participants », explique celui qui possède une école de surf cerf-volant à Métabetchouan.

Le tiers des athlètes inscrits cette année sont de l'extérieur du Saguenay-Lac-Saint-Jean et proviennent de Repentigny, de Montréal et de Québec, notamment.

« Pour eux, l'hiver est fini et ils veulent étirer leur saison de kite. De notre côté, on a eu une belle saison avec beaucoup de neige et de vent. Au début, c'était froid, mais par la suite, c'était l'idéal pour qu'on puisse pratiquer notre sport », se réjouit Hugo Garon-Bouchard.

Une équipe de motoneigistes les suivra tout au long de leur parcours afin d'assurer leur sécurité.

Progression Kite et le Club de kiteski Domaine-du-Roy travaillent en collaboration afin d'organiser cette deuxième traversée du lac Saint-Jean en surf cerf-volant.

Hugo Garon-Bouchard est l'un des organisateurs de la traversée du lac Saint-Jean en surf cerf-volant. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Un sport en croissance ici

Le surf cerf-volant (kite surfing), c'est cette discipline qui implique la manipulation d'un grand cerf-volant tiré par l'adepte qui, lui, se trouve sur des skis ou une planche à neige.

Le sport se pratique aussi l'été sur une planche nautique. Il y a d'ailleurs déjà eu une traversée du lac Saint-Jean durant la belle saison.

Le sport est en plein essor dans la région, d'après Hugo Garon-Bouchard.

« C'est mieux connu du grand public. Au début, ça s'adressait à ceux qui recherchaient quelque chose de différent, mais maintenant, on voit de plus en plus de voiles sur le lac », explique-t-il. **MEGHANN DIONNE**

CHAMPIONNAT CANADIEN DE BOXE

Tirage au sort favorable pour deux régionaux

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Gabriel Tremblay et William Paquet ont été favorisés par le tirage au sort, en marge du Championnat canadien de boxe, qui se déroule toute la semaine à Edmonton.

Dans un premier temps, Gabriel Tremblay, du Club de boxe de Chicoutimi, passe directement en finale chez les juniors 81 kilos samedi soir. Un adversaire de dernière minute s'est manifesté pour compléter un trio. Joseph Piccolo, de la Colombie-Britannique, affrontera donc l'Ontarien format géant Satwinder Swind jeudi soir en demi-finale avec à l'enjeu une place au combat pour la médaille d'or.

Le seul représentant régional dans la division senior, William Paquet, du Club de boxe olympique de Jonquière, a pour sa part évité la première ronde puisqu'il a profité d'un laissez-passer dans la très populeuse division des 60 kilos avec 11 athlètes. Il retrouvera un adversaire connu en quart de finale jeudi soir avec son compatriote québécois Kaemy Savoie. Ce dernier l'avait emporté en début d'année sur Paquet lors des qualifications provinciales en vue du Championnat canadien.

L'Almatoise Emy Dallaire a quant à elle été moins chanceuse. La représentante du Club Le Pugiliste devra combattre en demi-finale de la division des 51 kilos chez les juniors face à la Manitobaine Alexis Wuersh jeudi après-midi. La gagnante aura rendez-vous avec la championne en titre, l'Ontarienne Emilia Dermott qui avait battu Dallaire l'an dernier pour mettre la main sur le titre.

› DES BOURSES D'EXCELLENCE POUR BOUCHARD ET MARQUIS

Léandre Bouchard (à gauche) et Alex-Antoine Marquis (à droite) ont obtenu une bourse de 4000$ de la Fondation de l'athlète d'excellence. Le Programme de bourses Banque Nationale appuie financièrement les meilleurs étudiants-athlètes. Bouchard, un athlète en vélo de montagne d'Alma, a participé aux Jeux olympiques de Rio. Il a terminé 16e à la deuxième Coupe du monde de 2017. Il étudie au baccalauréat en éducation physique et à la santé à l'UQAC. Alex-Antoine Marquis a obtenu une bourse de soutien à la réussite académique et sportive. Il est médaillé d'or en double et d'argent en simple chez les 16 ans et moins aux Championnats canadiens extérieurs. Il est aussi champion en double aux Jeux du Canada. **KATERINE BELLEY-MURRAY** — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS ET ROCKET LAVOIE

Les Bruins offrent une saison de plus au vétéran Zdeno Chara

BOSTON - Les Bruins de Boston ont offert une saison de plus au vétéran défenseur de 41 ans Zdeno Chara. Le vainqueur du trophée Norris en 2009 a accepté les termes d'une prolongation d'une saison et 5 millions $ US. Des clauses de bonis pourraient lui permettre de mettre la main sur 1,75 million $ de plus Chara a marqué sept buts et ajouté 16 aides cette saison, sa 20e dans la LNH. Il mène les Bruins avec un temps d'utilisation moyen de 23 minutes par rencontre et occupe le troisième rang de tous les temps parmi les pointeurs chez les défenseurs, derrière Raymond Bourque et Bobby Orr. À six pieds neuf, celui qui a pris part à cinq matchs des étoiles est aussi le plus grand joueur de l'histoire de la LNH. **ASSOCIATED PRESS**

KHL: deux équipes supprimées

MOSCOU - Pour une deuxième année consécutive, la Ligue continentale de hockey (KHL) a décidé de retrancher deux formations et d'abaisser son plafond salarial alors qu'elle tente de se sortir du marasme dans lequel elle est plongée. Considérée par plusieurs comme la plus puissante ligue après la LNH, la KHL passera à 25 équipes pour la saison 2018-19 après le retrait du Lada de Togliatti et le Iougra de Khanty-Mansiïsk. Elle tente de se départir des équipes qu'elle considère comme des fardeaux. **ASSOCIATED PRESS**

BLESSÉ AU GENOU GAUCHE

Saison terminée pour Shaw

La Presse

Andrew Shaw ne sera pas en mesure de disputer un autre match cette saison.

Doug Shaw, le père de l'attaquant du Canadien, a confirmé à *La Presse* que la saison de son fils était terminée. C'est une blessure au genou gauche, aggravée lors d'un match face aux Stars de Dallas le 13 mars au Centre Bell, qui explique l'absence de Shaw, qui a dû rater les sept derniers matchs de l'équipe, et qui devra aussi rater les cinq rencontres qui restent au calendrier de la formation montréalaise.

« Il a dû porter une orthèse au genou et il n'était déjà pas au sommet de sa forme avant le match contre Dallas, a expliqué Doug Shaw en entrevue téléphonique avec *La Presse*. Il n'a pas subi de commotion cérébrale ce soir là contre les Stars, mais il a aggravé sa blessure [au genou] en chutant sur la glace, à la suite de sa collision avec [Greg] Pateryn. »

Le jeu en question, survenu lors de la troisième période de la partie face au club de Dallas, avait entraîné un violent contact entre Shaw et le défenseur des Stars.

Shaw s'était écroulé à la suite de la collision et avait eu besoin d'aide pour quitter la patinoire. La semaine suivante, lors de la réunion des directeurs généraux de la LNH en Floride, Marc Bergevin, DG du Canadien, avait affirmé que l'attaquant ontarien n'avait pas subi de commotion cérébrale sur le jeu.

Shaw, il faut le préciser, traînait déjà cette blessure au genou gauche depuis le match du 13 janvier au Centre Bell, contre les Bruins de Boston. Il avait réussi un retour au jeu le 28 février, disputant sept matchs avant de tomber au combat face aux Stars. « Il n'aurait probablement pas dû disputer ces matchs-là après sa blessure contre Boston, a ajouté Doug Shaw. Mais il a déjà aussi joué malgré des côtes fracturées et aussi avec une épaule mal en point quand il était à Chicago avec les Blackhawks. »

Selon ce qu'il a été permis d'apprendre, le joueur du Canadien tente maintenant de déterminer s'il devra ou non subir une opération pour réparer les dommages à son genou.

À cette fin, il s'est rendu dans la région de Toronto pour obtenir l'opinion d'un spécialiste.

Shaw, 26 ans, a pris part à 51 matchs cette saison, récoltant 10 buts et 10 aides, pour un total de 20 points. Le Canadien lui avait accordé une prolongation de contrat de six ans en juin 2016, d'une valeur totale de 23,4 millions US.

Andrew Shaw s'était écroulé à la suite d'une violente collision survenue avec le défenseur Greg Pateryn des Stars de Dallas en troisième période lors d'un match au Centre Bell, le 13 mars. — ARCHIVES LA PRESSE

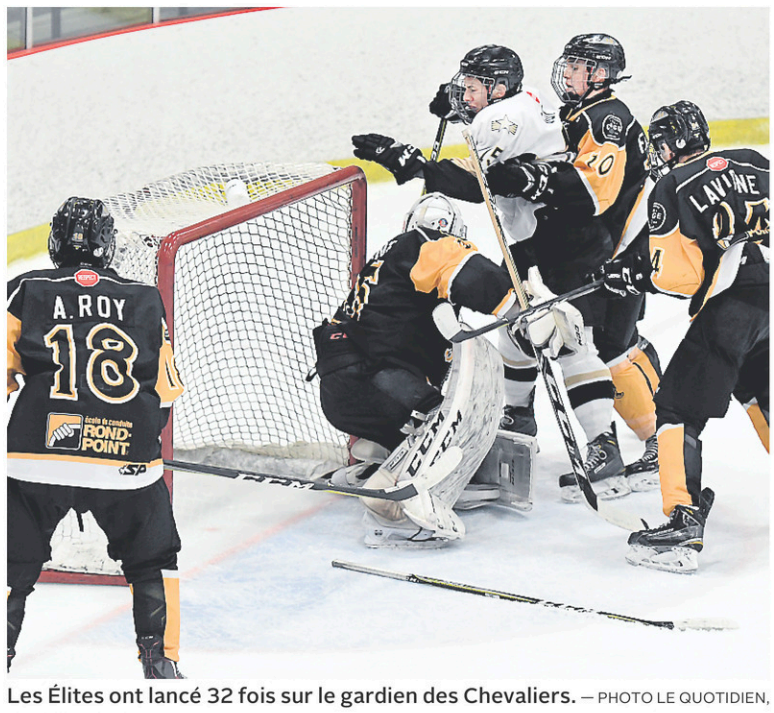

Les Élites ont lancé 32 fois sur le gardien des Chevaliers. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

QUALIFICATION POUR LA COUPE DODGE

Défaite de 3-1 des Élites

KATERINE BELLEY-MURRAY
kbelley-murray@lequotidien.com

Les Élites de Jonquière ont perdu 3 à 1 mercredi soir contre les Chevaliers de Lévis, lors du premier match de leur série aller-retour qui sert de qualification pour la Coupe Dodge.

Le point tournant de la rencontre s'est déroulé en milieu de troisième période, alors que le capitaine des Élites, Mikisiw Awashish, s'est vu décerner une pénalité pour double-échec quelques secondes après le premier but des siens.

Ce but, oeuvre d'Alexis Bourassa, avait permis aux Jonquiérois de créer l'égalité dans la partie. Les Chevaliers ont rapidement compté en avantage numérique, faisant 2 à 1. «Disons qu'il y a des gestes que les arbitres n'ont pas vus. J'ai demandé à Mikisiw d'aller parler à l'arbitre parce qu'un double-échec sur un de nos gars devant le filet n'avait pas été appelé, a expliqué l'entraîneur-chef des Élites, Steve Thériault. L'arbitre a dit à Mikisiw qu'il serait vigilant. Trente secondes plus tard, il donne une pénalité à Mikisiw pour double-échec!»

Les Chevaliers ont marqué leur troisième but dans un filet désert, avec une seconde à jouer. Le match a été très serré du début à la fin.

L'enjeu de la Coupe Dodge est beaucoup moins intéressant dans le midget AAA que dans les autres calibres (atome, pee-wee, etc.). La Coupe Dodge est en quelque sorte un prix de consolation dans le midget AAA. «Les joueurs sont moins motivés, mais on doit faire en sorte qu'ils le restent quand même, souligne Thériault. Nous sommes chanceux, nous avons vraiment un beau groupe qui veut continuer de jouer ensemble le plus longtemps possible.»

La série aller-retour se déplace à Lévis vendredi pour le deuxième match de cette ronde de qualification pour la Coupe.

Chiffre du match

10

Les Sags ont obtenu dix avantages numériques, soit l'équivalent d'une période complète avec l'avantage d'un homme. Ils ont touché la cible à deux reprises en première période.

Joueur du match

Kelly Klima

Le vétéran de 20 ans a marqué le but égalisateur en fin de deuxième et celui de la victoire en troisième période. Que dire de plus...

Jeu du match

4e but des Sags

Samuel Houde a été excessivement patient en entrée de territoire face à trois joueurs adverses avant de repérer Kelly Klima qui a envoyé la rondelle dans la partie supérieure pour le but gagnant.

SOMMAIRE

Première période

1. Chicoutimi, Nauss 1 (Klima, Lavigne) 6: 34 (an) 2. Chicoutimi, Klima 2 (Nauss, Klima) 16: 40 (an)
Pénalité (s) — Murphy A.-Bathurst 2: 40, Diotte Chicoutimi 11: 49, Diotte Chicoutimi 15: 23, Ducharme A.-Bathurst 15: 23, Diotte Chicoutimi 15: 23, Galipeau A.-Bathurst 15: 56, Tremblay-Lapalme Chicoutimi 20: 00.

Deuxième période

3. A.-Bathurst, Galipeau 2 (Holwell, Maher) 12: 074. A.-Bathurst, Crossman 2 (Balmas, Macisaac) 12: 50
5. A.-Bathurst, Morand 1 (Maher) 18: 47
6. Chicoutimi, Klima 2 (Houde, Nauss) 18: 59
Pénalité (s) — Murphy A.-Bathurst 3: 16, Klima Chicoutimi 7: 29, Truchon-Viel A.-Bathurst 9: 42, Asselin A.-Bathurst 14: 11, Ducharme A.-Bathurst 16: 24.

Troisième période

7. Chicoutimi, Klima 3 (Houde) 12: 16
8. Chicoutimi, Lavigne 2 (Kotkov) 14: 38
9. Chicoutimi, Klima 3 (Kotkov, Nauss) 15: 18
Pénalité (s) — Ivan A.-Bathurst 0: 36, Dobson A.-Bathurst 9: 18, Nauss Chicoutimi 18: 26, Balmas A.-Bathurst 18: 26.

Tirs au but

Rimouski	11	11	10	—	32
Chicoutimi	6	8	12	—	26

Gardiens — A.-Bathurst: Evan Fitzpatrick (P, 2-2-0); Chicoutimi: Zachary Bouthillier (G, 2-2-0).
Avantages numériques — A.-Bathurst: 0-3; Chicoutimi: 2-10.
Arbitres — Dominick Bédard, Nicolas Dutil.
Juges de lignes — Benoit Martineau, Christophe Bélair.
Assistance — 2606.

POINTES DE PLUME

• Grosse nouvelle dans le midget AAA mercredi après-midi alors que l'ancien du Canadien Guillaume Latendresse a annoncé son départ comme entraîneur-chef des Riverains du Collège Charles-Lemoyne après quatre saisons. Dans sa déclaration, il mentionne qu'il se retrouve en réflexion pour d'autres projets qui l'empêchent de s'engager pour la saison prochaine. Ça n'en prenait pas plus pour partir la machine à rumeurs qu'il pourrait graduer dans la LHJMQ. Les Foreurs de Val-d'Or sont notamment à la recherche d'un entraîneur et son frère Olivier, a porté les couleurs de la formation de l'Abitibi...

• Les deux rencontres de la série CIBC Canada-Russie dans la LHJMQ seront disputées à Sherbrooke et Drummondville en novembre prochain. Le voyagement sera donc très minime pour les joueurs...

• Après avoir raté un total de sept matchs, l'attaquant Jérémy Fortin a effectué un retour au jeu dans le camp chicoutimien. Blessé samedi dans le deuxième match, Mitchell Balmas était également de retour pour le Titan...

• Il y avait de nombreux dépisteurs lors des deux rencontres au centre Georges-Vézina. Ancien attaquant des Sags à la fin des années 70, Alan Haworth est maintenant recruteur pour les Capitals. Après avoir porté les couleurs des Sags et des Castors de Sherbrooke, le choix de 5e ronde des Sabres de Buffalo au repêchage de 1979 a fait la majeure partie de sa carrière dans la LNH avec les Capitals avant de terminer avec les Nordiques. L'ancien directeur général des Sags, Jérôme Mésonéro, était également sur place, lui qui est associé avec l'Avalanche du Colorado...

• La victoire des Sags mercredi a confirmé qu'un sixième match serait nécessaire dimanche après-midi. Les billets pour ce match seront mis en vente dès jeudi matin 9h...

• La saison des Foreurs de Val-d'Or a pris fin mercredi soir avec un revers de 4-1 devant l'Armada qui a complété le balayage, le seul de la première ronde. Les Tigres avaient l'occasion de fermer les livres, mais les Olympiques sont demeurés en vie avec une victoire de 2-1. Le Phoenix de Sherbrooke a également créé l'égalité 2-2 dans sa série face aux Huskies avec une victoire de 4-2. La série entre les Wildcats et l'Océanic est aussi égale après une victoire convaincante des Wildcats 6-2 à Moncton. Les Voltigeurs et Olivier Rodrigue ont pris les devants 3-1 face aux Screaming Eagles du Cap-Breton en l'emportant 4-1. Les Mooseheads ont explosé face au Drakkar à Baie-Comeau, signant une victoire de 8-1 pour mener 3-1 dans la série. Puis, les Remparts ont pris les devants 2-1 face aux Islanders en les doublant 4-2 à Charlottetown...

DAVE AINSLEY

Motivés par le Titan

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Depuis le début de la série face aux Titans, les Sags refusent catégoriquement de parler du Titan. Ils savent toutefois prendre des notes. Les joueurs ont été très contrariés d'avoir été nargués à la fin du troisième match et s'en sont servis dans leur préparation en vue du 4e match.

« On voulait vraiment gagner. On a eu une grosse réunion de joueurs mardi. Ils ont ri de nous en fin de rencontre après leur victoire. On voulait vraiment revenir fort dans le match quatre et l'emporter. On s'en est servi comme motivation », a laissé savoir le héros de la rencontre, Kelly Klima qui a marqué le but égalisateur en fin de deuxième, puis celui de la victoire en troisième.

« Il faut que ça vienne des joueurs, a pour sa part rappelé Yanick Jean. Quand même que l'entraîneur arriverait dans le vestiaire et crierait "eille, les gars, ils riaient de nous autres à la fin", ça n'a pas d'impact. Sur le banc, les gars n'étaient pas contents de la manière qu'ils nous ont nargé. C'est sûr que quand ils sont rentrés dans la chambre, qu'ils ont fermé la porte, ils se sont parlé entre quatre murs et ils voulaient s'assurer que tout le monde allait amener une performance A1 dans le quatrième match. »

Kevin Klima offre son meilleur rendement de la saison, mais n'est pas le seul. Avec ses deux buts de mercredi, il a déjoué Evan Fitzpatrick trois fois depuis le début de la série, ajoutant autant de passes. « On clique ensemble. Tous les joueurs se supportent et on joue avec intensité », a-t-il laissé tomber, préférant se concentrer sur le collectif.

Dans l'autre vestiaire, Mario Pouliot digérait mal les dix pénalités décernées à sa formation. « Ce n'est pas dur. Il n'y a pas 100 000 raisons pour le résultat de ce match-là. On a eu dix punitions, c'est tout », a-t-il exprimé, ne voulant pas en dire plus et se prononcer s'il s'agissait d'indiscipline ou de la sévérité des officiels.

Sur la fin de match et les trois buts rapides des Sags, il n'en faisait pas tout un plat. « On était en arrière et on a forcé. C'est ça qui arrive quand tu tires de l'arrière. Ils ont profité de surnombres et c'est tout. Ce n'est pas là que ça s'est joué », a-t-il résumé avant de demander aux journalistes s'ils avaient d'autres questions.

À LA UNE › MÊME S'IL A ÉTÉ ACCROCHÉ, ZACHARY LAVIGNE A RÉUSSI À LOGER LA RONDELLE DERRIÈRE EVAN FITZPATRICK POUR FAIRE 5-3.

Kevin Klima a planté le dernier clou du Titan d'une superbe feinte. Le vétéran de 20 ans, qui a obtenu dix tirs dans la rencontre, a été blessé quelques instants plus tard par un coup de bâton.

Les Sags ont forcé au minimum la présentation d'un match numéro six, dimanche, au centre Georges-Vézina.

LA SÉRIE ÉGALE 2-2

Furie des Sags en 3e

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Les Saguenéens n'avaient pas dit leur dernier mot dans leur série face au Titan. Une poussée de trois buts en trois minutes en troisième période a pavé la voie à une victoire des Chicoutimiens 6-3 dans le quatrième match devant une foule survoltée de 2606 spectateurs au centre Georges-Vézina.

La série retourne à Bathurst avec une égalité de 2-2, ce qui était impensable avant le début des hostilités. Après avoir marqué le but égalisateur en fin de deuxième, Kelly Klima a inscrit celui de la victoire. Samuel Houde a été extrêmement patient en entrée de territoire avant de remettre à son coéquipier de 20 ans qui a fait mouche dans la lucarne. Après deux arrêts de la jambière de Zachary Bouthillier, Zachary Lavigne a ensuite réussi à se présenter devant Evan Fitzpatrick et même accroché, il a logé la rondelle derrière le gardien du Titan. Après la reprise, malgré un contact, le but a été accordé, ce qui a soulevé le centre Georges-Vézina. Puis, Kevin Klima a cogné le dernier clou du Titan avec une superbe feinte après avoir accepté la passe de Vladislav Kotkov.

Yanick Jean convenait dans son point de presse que ses troupiers avaient disputé une troisième impressionnante. « Je pense que ç'a été un peu plus difficile en deuxième. Le but en fin d'engagement une douzaine de secondes après leur troisième nous a donné du momentum. À l'entracte, tout le monde était concentré et prêt et on a bien géré la troisième », a-t-il analysé dans un premier temps, soulignant ensuite le caractère des siens.

« Ça en dit beaucoup, mais on le savait. On n'a aucun doute là-dessus. Ils le font depuis un méchant bout de temps. Match après match, ils se présentent. On savait qu'on allait tout donner », de louanger le pilote des Bleus.

Les Sags se sont toutefois retrouvés dans une situation périlleuse en fin de deuxième période, même s'ils ont longtemps mené 2-0. Ils ont bien failli faire 3-0 à mi-chemin en deuxième, mais à deux reprises, Vladislav Kotkov a raté un but ouvert. Le Titan a ensuite renversé la vapeur, en marquant deux fois en 43 secondes. Le tir faible d'Olivier Galipeau s'est frayé un chemin jusque dans le fond du but. Puis, Ethan Crossman s'est amené en vitesse avant de prendre un tir parfait qui a battu Zachary Bouthillier du côté de la mitaine.

En fin d'engagement, Antoine Morand a placé le Titan en avance pour une première fois sur une descente à deux contre zéro avec Jordan Maher à la suite d'un revirement en sortie de territoire des Sags. À la reprise, 12 secondes plus tard, Kelly Klima a à son tour logé la rondelle dans la partie supérieure pour permettre aux siens de retraiter au vestiaire avec une égalité de 3-3.

En première, malgré un seul tir à cinq contre cinq, les Sags ont été opportunistes en attaque massive, marquant deux fois. Avant la rencontre, l'avantage numérique n'avait produit qu'un seul but en 15 occasions. Pour une troisième fois en quatre matchs, les Saguenéens ont ouvert le pointage, à la toute fin d'un avantage numérique de quatre minutes au cours duquel la cohésion avait fait défaut. Le tir de la pointe de Morgan Nauss s'est faufilé jusque dans le fond du filet. Les Sags ont de nouveau frappé avec l'avantage d'un homme en fin d'engagement, cette fois à quatre contre trois. Le puissant tir sur réception de Kevin Klima n'a laissé aucune chance à Evan Fitzpatrick.

KEVIN KLIMA BLESSÉ

La victoire pourrait avoir été coûteuse pour les Chicoutimiens. En fin de match, Kevin Klima a reçu un coup de bâton directement sur un doigt et n'est pas revenu par la suite. Il ne s'est pas non plus présenté pour recevoir les applaudissements pour sa première étoile. Yanick Jean n'avait aucun détail à fournir sur son état de santé après la rencontre.

Photos Rocket Lavoie

Sports

CANADIEN
FIN DE SAISON FORCÉE POUR ANDREW SHAW
29

SURF CERF-VOLANT
LA TRAVERSÉE DU LAC SAMEDI
28

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

Hisense

Réfrigérateur de 17 pi cu PTR-614527

- Éclairage au DEL
- Tablettes de verre anti-débordement
- Tiroir à humidité contrôlée

FRIGIDAIRE

Cuisinière avec four à convection PTR-681002

- Surface de cuisson en vitrocéramique
- Four autonettoyant
- Zone réchaud
- Ronds expansibles
- Mise en marche différée

Whirlpool

Ensemble laveuse-sécheuse PTR-912003

- Laveuse de 4 pi cu PTR-659062
  - 13 programmes
  - 5 réglages de température
  - Agitateur - 12 cycles
- Sécheuse de 7 pi cu PTR-659063
  - 3 réglages de température
  - Signal de fin de cycle
  - 14 cycles

BOSCH

Lave-vaisselle encastrable PTR-587905

- Grande cuve en acier inoxydable et polymère
- Capacité de 14 couverts
- Départ différé
- Option lavage rapide
- 6 cycles et 2 niveaux

JUSQU'À **50 VERSEMENTS** sur tous les électroménagers et les produits électroniques

VIDÉOTRON

Terminal 4K Ultra HD PTR-684555

- Accès à la vidéo sur demande
- Possibilité de faire une pause en direct
- Fonction «Multitélé»

SAMSUNG

Ensemble barre de son et caisson de graves PTR-666152

- 3,1 canaux

Hisense

Téléviseur au DEL PTR-693162

CONCOURS **EXCLUSIF**
À tous ceux qui auront complété leur profil client

DU 26 MARS AU 29 AVRIL, COUREZ LA CHANCE DE GAGNER l'un des 2 fauteuils inclinables motorisés

RELAXON elran une valeur de 1059 99$

POUR PARTICIPER : Rendez-vous au tanguay.ca ou textez le mot «Elran» ou «Relaxon» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

AMEUBLEMENTS TANGUAY

Nos magasins seront fermés ce dimanche.
Joyeuses Pâques

Livraison gratuite*

1990, boul. Talbot CHICOUTIMI | LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 1er avril 2018. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin.

5278336